



MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL
2019-2020

ÉDITORIAL

C'est avec un grand honneur que je vous présente le rapport annuel du Mouvement allaitement du Québec 2019-2020. On ne le répètera jamais assez, l'allaitement maternel constitue une stratégie efficace pour réduire plusieurs problèmes de santé chez l'enfant et la mère, diminuer les coûts de société, notamment en services de santé et en impacts environnementaux... Des enjeux d'actualité ! Le MAQ, de par sa mission unique, contribue à mettre en place des stratégies d'action parmi les plus prometteuses. Que ce soit à travers ses actions dans divers environnements (employeurs, services de garde, municipalités, milieux d'enseignement), ou ses actions de sensibilisation pour contrer le marketing de l'industrie des préparations commerciales pour nourrissons, le MAQ contribue à enlever de la pression sur les mères pour la mettre sur les organismes et les entreprises. En travaillant sur l'amélioration des environnements favorables à l'allaitement ceci facilite l'expérience d'allaitement des mères, car, n'oublions pas, encore aujourd'hui, allaiter son enfant n'est pas toujours facile.

C'est ainsi qu'en 2020, le MAQ a travaillé sur plusieurs projets mobilisateurs et novateurs visant à transformer les milieux de vie du Québec pour un meilleur soutien des familles. D'abord, l'élaboration d'une trousse pour les services de garde qui permettra à ces milieux d'offrir un environnement aux familles qui facilite la poursuite de l'allaitement après l'entrée en service de garde. Puis, la création de cinq feuillets visant à protéger l'allaitement qui s'adressent aux pharmacies, sites web et blogues, banques alimentaires, services d'urgence et cliniques médicales. Ensuite, la transformation du comité temporaire « Code international de commercialisation des substituts de lait maternel » en un comité d'expertes promet l'élaboration de nouveaux objectifs et stratégies novatrices pour les prochaines années. De plus, le MAQ a su tenir son rôle de leadership en environnements favorables à l'allaitement, autant au cœur de la crise sanitaire actuelle que dans ses affaires courantes, et ce, à travers le partage de renseignements vérifiés et la concertation avec ses partenaires.

En 2020, l'organisation continue son rayonnement avec un nombre grandissant de membres et d'abonnés sur les médias sociaux, une présence aux différents comités allaitement dans les régions du Québec, et de beaux projets à venir pour l'exercice qui commence.

Je vous invite donc à lire l'édition 2019-2020 du rapport annuel et à faire connaître les réalisations du MAQ. Il témoigne du grand engagement de son équipe, des membres du CA et des différents comités. Avec au cœur les valeurs de bienveillance, féminisme, esprit de collaboration, rigueur, bien commun et créativité : des sceaux de qualité qui font la réputation du MAQ.

Bonne lecture !

Véronique Laberge Gaudin
Administratrice

TABLE DES MATIERES

I.	Présentation de l'organisme	5
A.	Mission et valeurs	5
B.	Constitution	7
II.	Membres	9
A.	Définition	9
B.	Portrait au 30 juin 2020	10
C.	Cotisation	12
III.	Ressources humaines	13
A.	Structure organisationnelle	13
B.	Bénévoles	13
C.	Permanence	14
D.	Conseil d'administration	16
E.	Comité visibilité	18
F.	Comité Code	19
G.	Comité formation	21
H.	Comité services de garde	22
I.	Comité conceptualisation	24
J.	Comité de suivi de la réflexion stratégique	25
K.	Comité rédaction	26
IV.	Rapport d'activités 2019-2020	27
A.	Affaires courantes	27
B.	Réflexion stratégique	27
C.	Dynamiser la vie associative	28
D.	Consolider l'organisme	33
E.	Positionner le MAQ comme centre d'expertise	38
F.	Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement	48
G.	Harmoniser les compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé	57
H.	Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement	60
I.	Protégeons l'allaitement : tout le monde à un rôle à jouer	63
J.	En conclusion	68
V.	Priorités 2020-2021	69
A.	Assurer la continuité	69
B.	Tenir une journée de réflexion stratégique et définir la vision	69
C.	Dynamiser la vie associative	69
D.	Consolider l'organisme	70
E.	Positionner le MAQ comme centre d'expertise	71
F.	Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement	74
G.	Développer des outils ciblant des environnements particuliers	77
VI.	Rapport financier	81
A.	Date de fin d'exercice	81
B.	Faits saillants	81
C.	Fonds affectés	82
D.	Résultats	83
E.	Budget 2020-2021	86

VII. Remerciements	87
VIII. Annexes	89
A. Déclaration de principes du MAQ	89
B. Liste des membres	90
C. Bref historique	92
D. Survol des réalisations de 2019-2020	94
E. Communiqués de presse	96
F. Lettre type aux candidats pour les élections fédérales 2019	96
G. Sources citées	97

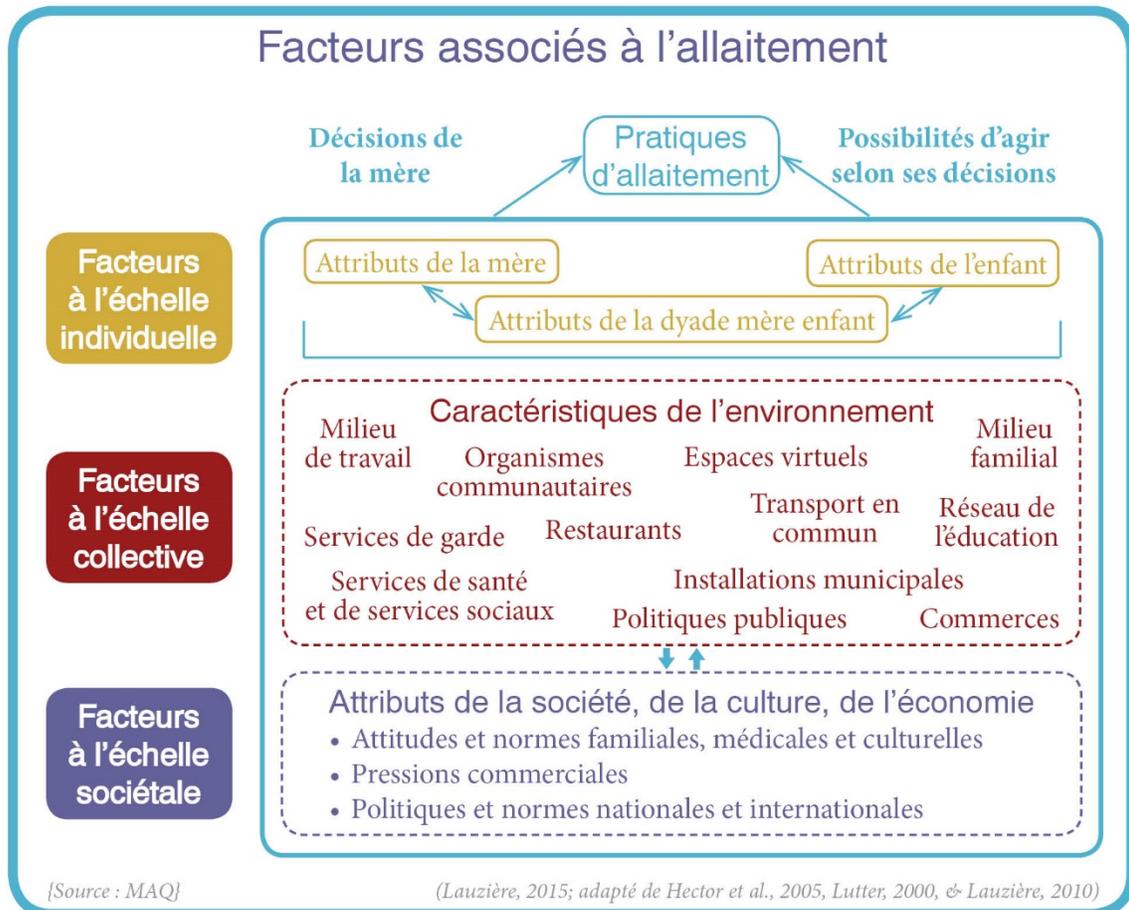
Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction et à la révision de ce rapport annuel et à la recherche de photo.

NOTES

- En raison d'un changement de la date de fin d'exercice, ce rapport porte sur 15 mois, soit du 1^{er} avril 2019 au 30 juin 2020.
- La majorité des membres du MAQ s'identifiant comme femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Lorsque ce n'est pas précisé, « membres » désigne les membres individuelles et les représentantes permanentes des membres partenaires.
- « Travailleuse » désigne toute personne qui fait un travail rémunéré, que ce soit à titre de travailleuse autonome ou de salariée.
- Les appartenances des membres sont nommées pour des raisons d'identification et d'information seulement. Les représentations sont clairement indiquées.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe



Facteurs associés à l'allaitement



[Source : MAQ]

(Lauzière, 2015; adapté de Hector et al., 2005, Lutter, 2000, & Lauzière, 2010)

I. PRESENTATION DE L'ORGANISME

A. Mission et valeurs

1. Mission

Texte adopté par les membres le 6 avril 2013

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

2. Stratégies privilégiées

Texte adopté par les membres le 6 avril 2013

Pour remplir sa mission, le MAQ privilégie les stratégies suivantes :

- 1) Partager des savoirs, des savoir-faire, des réalisations, des outils, des expériences et des stratégies dans le but d'harmoniser les pratiques et les discours associés ;
- 2) Amorcer et soutenir des actions politiques afin d'inciter les décisionnaires à agir ;
- 3) Amorcer et soutenir des actions médiatiques sur les enjeux associés ;
- 4) Amorcer et soutenir des actions pour contrer toute forme de pression exercée sur les femmes ;
- 5) Émettre des avis sur les communications publiques ;
- 6) Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA).



{Photo : Véronique Gagnon}

3. Valeurs

Adoptées par les membres le 5 mai 2018

BIEN COMMUN : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

Créativité : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

Rigueur : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.



Bienveillance : Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

Féminisme : Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

Esprit de collaboration : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

4. Position féministe

Adoptée par les membres le 16 mai 2019

Le MAQ est un organisme féministe au sens où il reconnaît que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Toutefois, chaque individu doit être libre de définir cette féminité à sa manière.

Le MAQ reconnaît qu'allaiter va au-delà de nourrir son enfant. C'est un geste social posé dans un contexte de pressions et de discriminations multiples, lesquelles peuvent être accentuées lors de la période périnatale. De plus, l'allaitement peut être utilisé en tant que geste politique au sens de réappropriation du corps de la femme et d'autonomisation.

Le MAQ reconnaît qu'à la base, toutes les personnes ne sont pas outillées également face à l'allaitement et à sa place dans la société. De fait, l'allaitement ne devrait jamais nuire à qui que ce soit en matière d'isolement ou être une barrière à une pleine participation sociétale. Dans cette perspective, il est essentiel de créer une culture favorable aux femmes qui désirent allaiter, et ce, tout en respectant et en valorisant les réalités personnelles et les différences culturelles. Soutenir les femmes qui allaitent est fondamental pour le bien-être des femmes, des familles et de la société.

Le MAQ reconnaît que l'allaitement est une décision qui revient à la personne qui pose le geste. Cependant, malgré son caractère universel et personnel, mettre en place des environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. L'allaitement est une composante fondamentale du bien commun. Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

B. Constitution

Le MAQ a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

Le MAQ est un organisme communautaire sans but lucratif constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Il a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens de l'association du même nom, précédemment enregistrée au Registre des entreprises du Québec du 11 avril 2011 au 12 décembre 2013 sous le numéro 3367227967.

Depuis le 1er avril 2020, le MAQ a son siège social au 4545, av. Pierre de Coubertin, Montréal, (Québec). Il s'agit d'une adresse virtuelle ; le MAQ n'a pas de local fixe de travail ou d'entreposage.



{1res membres, 27 novembre 11 – Québec}



{Photo : Élisabeth Mekkelholt}

II. MEMBRES

A. Définition

Les membres du MAQ sont des individus et des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes. La définition des membres ainsi que leurs droits et obligations sont détaillés dans les règlements généraux.

Les membres délibérantes et les membres consultatives du MAQ sont des personnes physiques. Elles sont généralement regroupées sous le terme « membres individuelles ». Elles doivent renouveler leur adhésion chaque année. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté lorsqu'il existe un contrat entre le MAQ et la personne, et ce, pour éviter les conflits d'intérêts.

- Les membres délibérantes ont le droit de vote aux assemblées et, le cas échéant, dans les comités auxquels elles participent.
- Les membres consultatives n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au conseil d'administration, mais elles ont le droit de parole aux assemblées. Ce statut est généralement choisi pour éviter une apparence de conflit d'intérêts.

Les membres partenaires sont des personnes morales ou des organisations. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes et peut avoir jusqu'à deux représentantes avec droit de vote aux assemblées des membres. Les représentantes permanentes et les représentantes d'assemblée sont éligibles au conseil d'administration, sauf si elles représentent une entité dépendante du réseau public, et ce, conformément à la définition de l'action communautaire autonome.

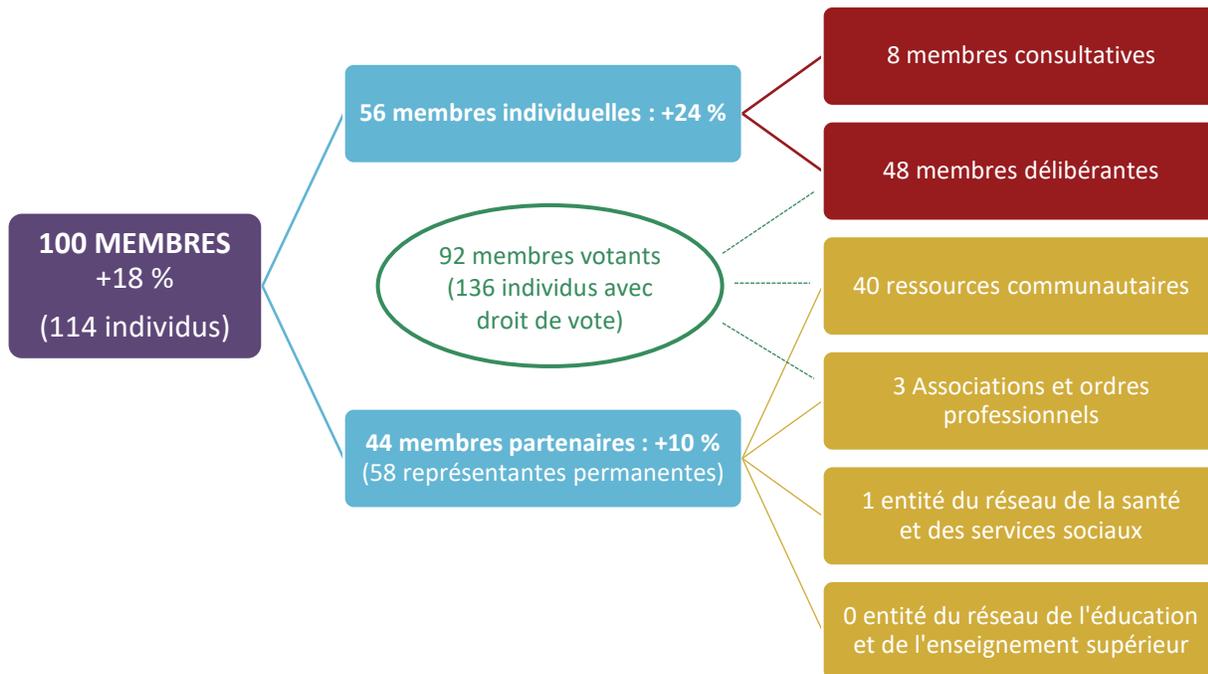
Les membres partenaires peuvent être :

- Une ressource communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

L'adhésion d'un membre partenaire est en vigueur à partir de son acceptation par le conseil d'administration et jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion.



B. Portrait au 30 juin 2020

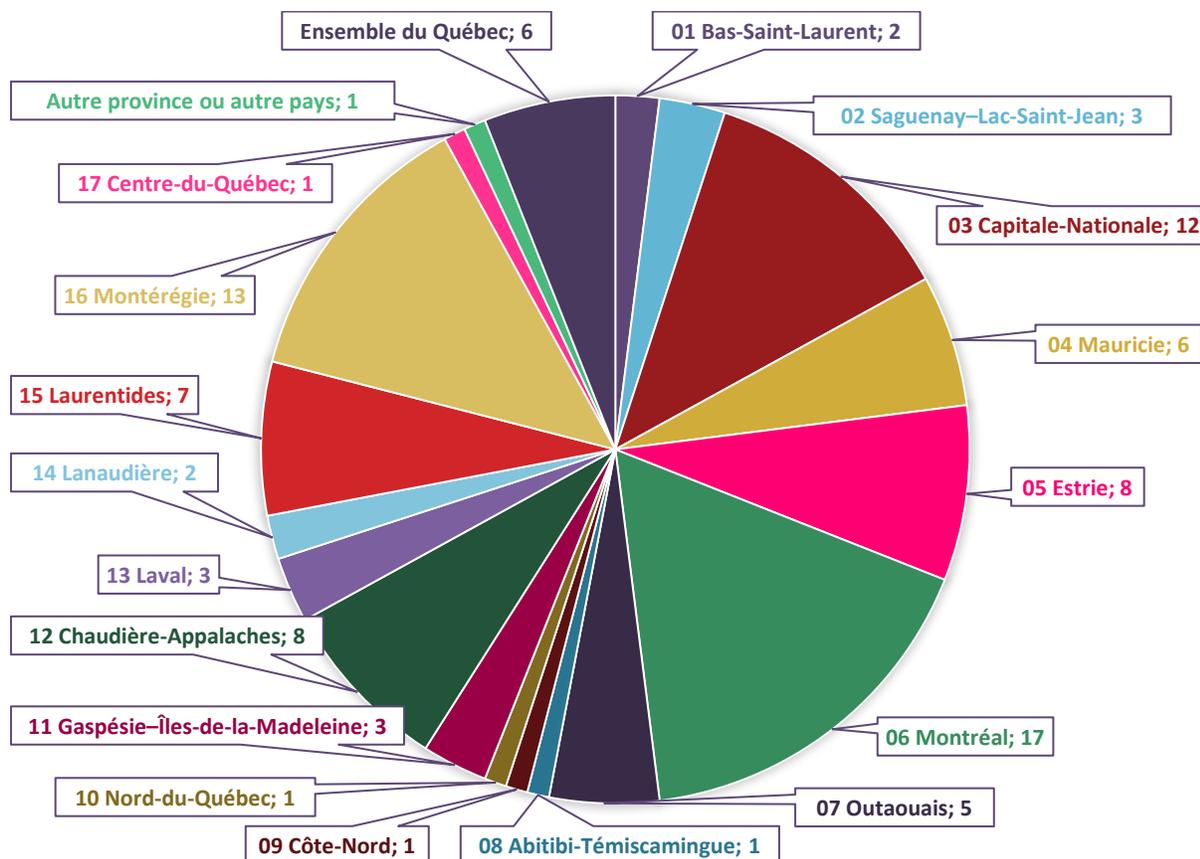


Dofi *En avril 2019, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est devenu le premier membre de type CISSS/CIUSSS de MAQ. Cette adhésion est un élargissement de celle du Regroupement local de santé du Haut-Richelieu.*

Lorsque l'état d'urgence sanitaire a été déclaré, le MAQ était en discussion avec plusieurs CISSS et CIUSSS pour qu'ils deviennent membres partenaires. Ces démarches ne pourront être reprises que quand le réseau public de santé et de services sociaux retrouvera un fonctionnement à peu près normal.

Parmi ses membres individuelles, le MAQ compte entre autres des professionnelles de la santé en périnatalité, des travailleuses et bénévoles auprès d'une ressource communautaire en périnatalité, des étudiantes, et des femmes qui allaitent ou ont allaité. Un changement de plateforme de gestion des membres fait que les données concernant les liens qu'entretiennent les membres avec l'allaitement ne sont pas assez complètes pour être exploitées.

Depuis sa création, le MAQ se veut un lieu de concertation à la grandeur du Québec. La diversité de leurs liens avec l'allaitement et la provenance géographique des membres démontrent que cet objectif est atteint. Le MAQ compte maintenant des membres dans chacune des régions administratives du Québec.



Dofi *Le MAQ n'a aucune membre parmi les communautés autochtones et n'a que peu de liens avec des représentantes de ces communautés. Pourtant, plusieurs outils pourraient être adaptés à leurs besoins en matière d'environnements favorables à l'allaitement.*

C. Cotisation

Bien que la fin de l'année financière du MAQ ait été déplacée au 30 juin, la cotisation couvre la période du 1^{er} avril au 31 mars. Les cotisations des membres constituent un apport non négligeable dans les finances du MAQ et assurent un minimum d'engagement de la part des membres. Toutefois, certaines mesures sont prises afin que cette cotisation ne soit pas un trop grand frein à l'adhésion.

- Les étudiantes ne sont pas tenues de payer une cotisation : 50 % des membres inscrites en tant qu'étudiantes n'ont payé aucune cotisation.
- Les ressources communautaires recevant moins de 30 000 \$ de financement récurrent peuvent demander une exonération : 15 % des ressources communautaires se sont prévaluées de cet avantage.
- Toute autre organisation peut demander une dispense de sa cotisation.
- Les membres qui adhèrent entre le 1^{er} janvier et le 31 mars sont dispensés de leur cotisation pour l'exercice suivant.

Membres individuelles (inchangé depuis 2017)	Membres partenaires (augmenté le 1 ^{er} avril 2020)
<ul style="list-style-type: none"> • Tarif normal : 20 \$ • Tarif étudiant : contribution volontaire (montant suggéré de 20 \$) • Exonération à vie pour les récipiendaires du prix Micheline Beaudry 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources communautaires : 60 \$ • Associations ou ordres professionnels : 120 \$ • Entités du réseau de la santé et des services sociaux : 120 \$ • Entités du système d'éducation : 120 \$



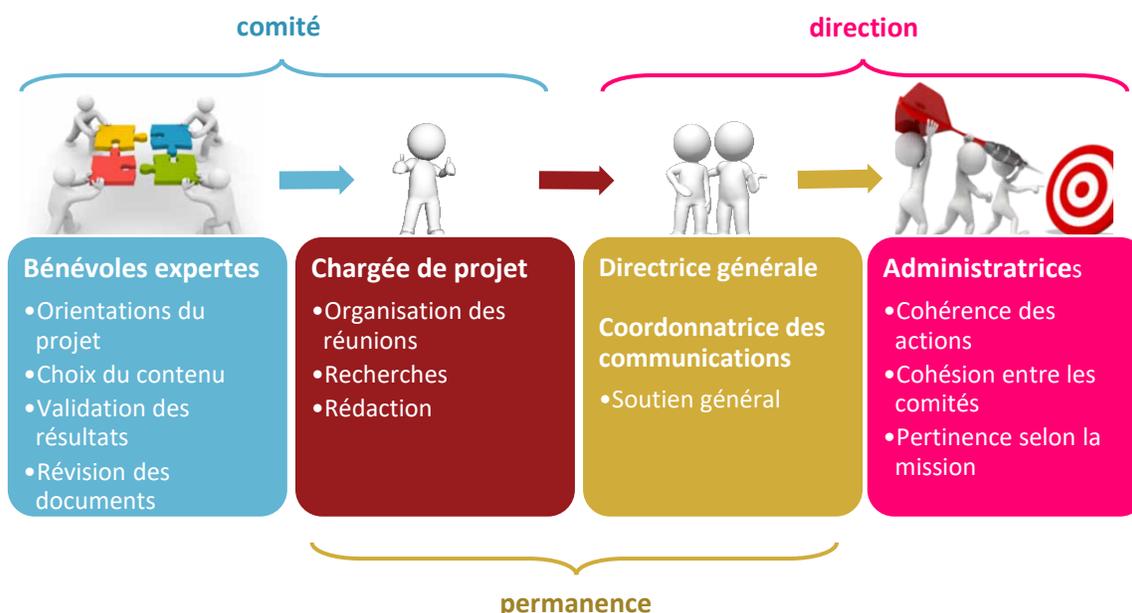
{Photo : Emmanuelle Pelletier Bérubé photographe}

III. RESSOURCES HUMAINES

A. Structure organisationnelle

Les grandes réalisations du MAQ sont menées par des comités de bénévoles, soutenus la plupart du temps par une chargée de projet et encadrés par la directrice générale qui assure le lien avec le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, six comités de travail ont été actifs.

Organisation typique des comités

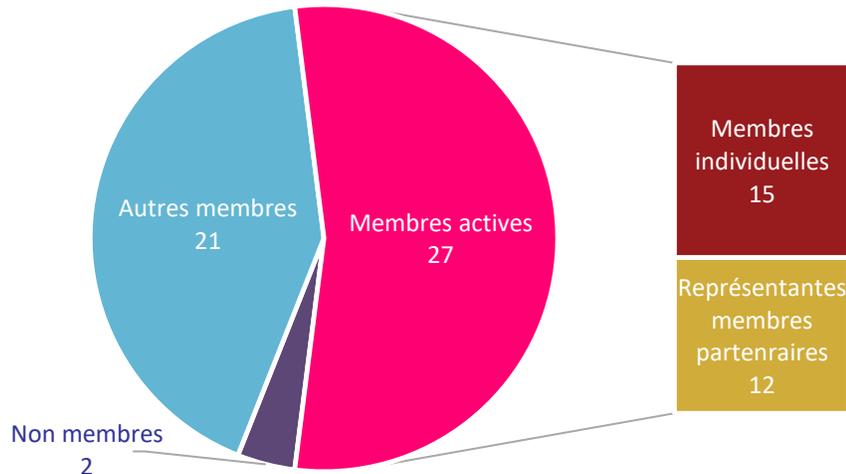


B. Bénévoles

L'apport des bénévoles est essentiel à la réalisation de la mission du MAQ. Elles apportent des points de vue divers et complémentaires grâce à leur formation, leur profession ou leurs expériences personnelles. Elles détiennent une certaine expertise ou connaissance du terrain qui assure la qualité et la rigueur des outils et documents produits par le MAQ.

Dofi *Les femmes qui allaitent fréquentent de nombreux milieux de vie, travaillent, se déplacent, reçoivent des soins, etc. Les environnements de l'allaitement sont aussi divers et variés que les établissements de santé, les espaces municipaux, les services de garde, les milieux de travail, le commerce en ligne, etc. Selon la portée des projets, le MAQ doit trouver des expertes sur chacun des milieux visés, en plus de prendre en considération la diversité des familles et des pratiques d'allaitement. Cependant, ces femmes d'expériences sont grandement sollicitées et n'ont qu'un temps limité à consacrer aux travaux du MAQ. L'embauche d'une chargée de projet pour assurer tout le travail administratif est la clé du succès d'un projet, mais il y a un coût financier que le MAQ ne peut pas toujours assumer.*

La grande majorité des heures de bénévolats sont données par des membres individuelles ou représentantes permanentes d'un membre partenaire. Elles œuvrent au sein d'un ou plusieurs comités ou siègent au conseil d'administration : ce sont les membres actifs du MAQ. Quelques autres personnes ont participé ponctuellement à la réalisation de la mission du MAQ ou ont participé à au moins une assemblée, contribuant ainsi à la vie associative et à la prise de décisions. Au cours de l'exercice 2019-2020, 50 personnes ont offert 1 400 heures de bénévolat au MAQ.



C. Permanence

1. Organisation

La permanence est composée de trois types de travailleuses. Les travailleuses autonomes embauchées pour des tâches précises et ponctuelles (traduction, mise en page, etc.) ne sont pas considérées comme membre de la permanence.

- **Directrice générale**, poste permanent
 - Responsable de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration
 - Superviseure de toutes les autres travailleuses
 - Membre d'office de tous les comités de travail
- **Coordonnatrice des communications**, poste permanent
 - Responsable de toutes les plateformes de communication
 - Responsable des plans de communication
 - Responsable du comité visibilité
 - Collaboratrice des autres comités pour leurs besoins de communications
- **Chargées de projet**, postes temporaires
 - Responsable de l'organisation et de l'animation des réunions du comité de projet
 - Responsable de la réalisation du projet

Dofi *L'augmentation du financement de base à la mission a permis l'embauche d'une autre travailleuse à temps partiel, mais les besoins restent grands. Ils sont évalués à trois temps pleins, alors que la subvention actuelle ne permet qu'un total de 35 heures par semaine pour l'administration générale et le soutien des comités, et ce, bien que le MAQ n'ait aucuns frais d'occupation de locaux.*

2. Composition

Au 30 juin, la permanence se compose d'une directrice générale salariée à 25 heures par semaine, et d'une coordonnatrice des communications contractuelles à 10 heures par semaine. Au cours de l'exercice, trois différentes chargées de projet ont soutenu les travaux de plusieurs comités. Toutes les membres de la permanence sont en télétravail.

- **Raphaëlle Petitjean**, directrice générale, salariée
 - Avait le titre de coordonnatrice contractuelle du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019
- **Karina Sanchez**, coordonnatrice des communications, contractuelle
 - Depuis mars 2020
- **Marylie Roger**, chargée de projet, contractuelle
 - Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement : de janvier à juin 2020
 - Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le Code : de décembre 2019 à juin 2020, en remplacement de Anne-Sophie Tardy
- **Anne-Sophie Tardy**, chargée de projet, contractuelle
 - Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le Code : de décembre 2019 à juin 2020, en remplacement de Raphaëlle Petitjean
- **Myrtha Traoré**, chargée de projet, contractuelle
 - En soutien du comité formation : septembre à novembre 2019



Karina Sanchez



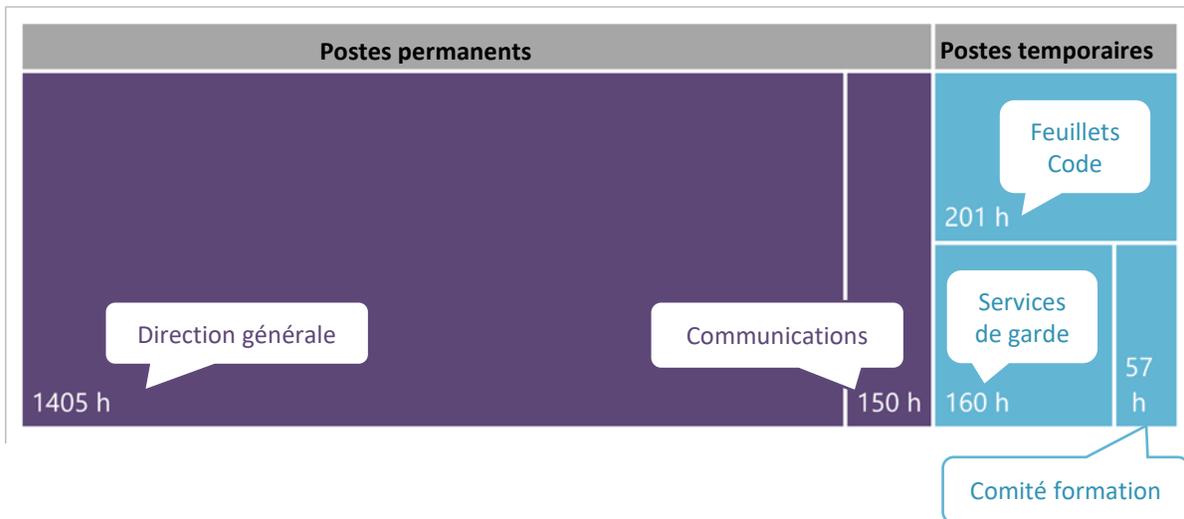
Marylie Roger



Raphaëlle Petitjean

3. Répartition des heures travaillées

Les heures allouées varient au cours de l'exercice selon les finances disponibles et les priorités décidées par le conseil d'administration. Même lorsque des heures pour la directrice générale et la coordonnatrice des communications sont prévues au budget d'un projet précis, elles sont ici comptabilisées dans « postes permanents ». La directrice générale participe dans la mesure du possible à toutes les réunions des comités. La coordonnatrice des communications participe aux réunions qui portent sur la communication. L'ensemble des travailleuses a cumulé 1 973 h au cours de l'exercice.



Dofi *Les travailleuses ayant à cœur la mission du MAQ, la tentation est grande de compléter les heures travaillées par du bénévolat pour arriver aux résultats voulus. C'est une pratique très répandue dans le milieu communautaire et parfois même encouragée. Toutefois, dans ce milieu dominé par les femmes et où les salaires ne sont pas en adéquation avec les compétences et le niveau de responsabilité, les administratrices du MAQ ont mis des balises claires. Les travailleuses peuvent faire du bénévolat, mais cela doit être à leur entière discrétion et elles doivent éviter de le faire pour des travaux entrant dans leur description de tâche.*

D. Conseil d'administration

1. Gouvernance

Toutes les administratrices sont élues parmi les membres éligibles. Elles sont membres individuelles délibérantes ou représentantes d'un membre partenaire. Toutefois, afin de conserver le caractère autonome du MAQ, aucune administratrice ne peut représenter une entité du réseau public. Le conseil d'administration se compose de quatre dirigeantes et de trois autres administratrices. Afin d'avoir une répartition des tâches plus équitable et plus collégiale, un modèle moins commun des titres est utilisé pour nommer les dirigeantes. Toutefois, pour des raisons pratiques, ces dirigeantes sont également déclarées avec un des titres classiques au Registraire des entreprises du Québec.

- Responsable aux affaires externes
- Responsable aux affaires internes
- Responsable à la vie associative
- Responsable aux finances

Le conseil d'administration fonctionne selon le modèle de gouvernance stratégique. La mise en œuvre des décisions est confiée à la directrice générale qui supervise toutes les autres travailleuses.

2. Composition

Au 30 juin 2020, six administratrices étaient en poste. Elles sont pour la moitié des membres individuelles et pour l'autre moitié des représentantes de membres partenaires. Elles proviennent de cinq différentes régions du Québec.

- **Marie-Ève Desforges**, BA sexologie, responsable aux affaires externes, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique
 - Agente à la vie associative à la Table de concertation de Laval en condition féminine
 - Femme allaitante
- **Gabrielle Gauvin**, BA musicothérapie, responsable aux affaires internes, membre du comité services de garde
 - Monitrice de portage et secrétaire de l'Institut national du portage des enfants
 - Présidente d'Entre-Mères (Bas-Saint-Laurent)
 - Femme allaitante
- **Nathalie Létourneau**, responsable à la vie associative, représentante du MAQ sur le comité mixte Défi allaitement
 - Représentante et directrice générale de Soutien Lactéa (Montérégie), membre partenaire du MAQ
- **Julie Richard**, responsable aux finances, représentante du MAQ sur le comité mixte Défi allaitement
Cooptée le 8 novembre 2019 en remplacement de Marylie Roger
 - Représentante et coordonnatrice de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Alexandra Maltais**, administratrice, membre du comité services de garde, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique
 - Représentante et agente de soutien en allaitement pour Nourri-Source Saguenay-Lac-Saint-Jean, membre partenaire du MAQ
 - Vice-présidente de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Véronique Laberge Gaudin**, Dt P, MSc santé communautaire, administratrice, membre du comité Code, membre du comité conceptualisation, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique
Cooptée le 20 janvier 2020 en remplacement d'Emmanuelle Beauregard
 - Femme allaitante



Alexandra
Maltais



Gabrielle
Gauvin



Julie
Richard



Marie-Ève
Desforges



Nathalie
Létourneau



Véronique
Laberge Gaudin

Trois autres administratrices ont été en poste au cours de l'exercice :

- **Marylie Roger**, jusqu'au 11 septembre 2018
- **Emmanuelle Beauregard**, jusqu'au 25 novembre 2019
- **Isabelle Poulin**, BAC en service social, jusqu'au 5 février 2020 (non remplacée)

3. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu douze réunions en webinaire. Entre les réunions, des échanges sur différentes plateformes et un contact mensuel entre la directrice générale et chaque dirigeante permettent de faire avancer les dossiers et facilitent la prise de décision. La durée moyenne des rencontres en webinar est de deux heures.

Dofi *Avoir des administratrices situées dans différentes régions du Québec assure une meilleure compréhension des réalités locales en matière d'environnements favorables à l'allaitement. Cela contribue à la représentativité des membres. Cependant, les rencontres en personne sont essentielles pour renforcer la communication entre les différentes personnes ainsi que le sentiment d'appartenance, ce qui est indispensable à l'engagement des bénévoles dans le temps. Actuellement, les finances du MAQ limitent grandement le remboursement des frais de déplacement. De plus, les heures que la coordonnatrice passe dans les transports ne sont pas des heures directement utilisées pour travailler à la mission. Le MAQ vise toutefois une réunion par an avec un maximum d'administratrice en personne. Celle prévue en avril 2020 a été annulée à cause de l'état d'urgence sanitaire.*

E. Comité visibilité

1. Fondements

Le comité visibilité est un comité de travail créé en novembre 2010. Il œuvre généralement sur des projets ponctuels ou en soutien aux autres comités. Il voit au développement du site web, de la bibliothèque virtuelle et des réseaux sociaux du MAQ.

2. Mandat

Accroître la visibilité du MAQ et la promotion des environnements favorables à l'allaitement.

3. Composition

Au 30 juin 2020, le comité visibilité était composé de six membres :

- **Karina Sanchez**, coordonnatrice des communications, responsable du comité
- **Sophie St-Pierre**, MSI
 - Bibliothécaire, Services techniques et technologie, Service des bibliothèques, Trois-Rivières
- **Isabelle Paquette**, membre du comité Code
 - Représentante et directrice de Nourri-Source Montérégie, membre partenaire du MAQ
 - Secrétaire de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ



- **Emmanuelle Beauregard**, BA sexologie
 - Sexologue
 - Massothérapeute
- **Thien Sa Hoang**,
 - Étudiante à la maîtrise en science de l'information à l'Université de Montréal
- **Raphaëlle Petitjean**, directrice générale, cofondatrice du MAQ
À titre de directrice générale et de bénévole



Emmanuelle
Beauregard



Isabelle
Paquette



Karina
Sanchez



Sophie St-
Pierre



Raphaëlle
Petitjean



Thien Sa
Hoang

Une autre membre a fait partie du comité au cours de l'exercice :

- **Kim Couture**
 - Représentante et directrice de MAM autour de la maternité (Longueuil), membre partenaire du MAQ
 - Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie

4. Rencontres du comité

Le comité a tenu quatre rencontres virtuelles. Des échanges par courriel et sur le groupe privé Facebook du comité ont permis de faire avancer les projets en cours. De plus, Thien Sa et Raphaëlle se sont rencontrées en personne pour une formation sur l'utilisation de la bibliothèque virtuelle.

F. Comité Code

1. Fondements

Ce comité a été fondé en 2018 pour faire suite à l'obtention d'un financement dédié à un projet. Son mandat a été élargi en 2020 pour devenir un comité d'expertes.

2. Mandat

Faire connaître, comprendre et appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code)

3. Composition

Au 30 juin 2020, le comité Code était composé de huit membres :

- **Marylie Roger**, responsable du comité
À titre de chargée de projet, en remplacement d'Anne-Sophie Tardy
- **Suzanne Dionne**, MD, membre du comité service de garde, lien entre le MAQ et INFACCT Canada
 - Médecin de famille à la retraite
- **Carole Dobrich**, BSc, RN, IBCLC, ANLC, cofondatrice du MAQ
 - Directrice et instructrice en développement professionnel, Health e-Learning et Step2 Education
- **Juliette LeRoy**, DO, MD (France), MSc, IBCLC
 - Coordinatrice et représentante d'Entraide Naturo-Lait (Québec), membre partenaire du MAQ
 - Ostéopathe et consultante en lactation en ressource communautaire et en clinique privée
- **Véronique Laberge Gaudin**, Dt P, MSc santé communautaire, administratrice, membre du comité conceptualisation, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique
- **Jennifer Welch**, IBCLC
 - Représentante et administratrice de l'Association québécoise des consultantes en lactation diplômées de l'IBLCE (AQC), membre partenaire du MAQ
- **Isabelle Paquette**, membre du comité visibilité
 - Représentante et directrice de Nourri-Source Montérégie, membre partenaire du MAQ
 - Secrétaire de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ



Carole Dobrich



Isabelle Paquette



Jennifer Welch



Juliette LeRoy



Marylie Roger



Suzanne Dionne



Véronique Laberge Gaudin

Au cours de l'exercice, deux autres personnes ont contribué aux travaux de ce comité :

- **Anny-Pier Tremblay**
 - Représentante et directrice générale de Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, membre partenaire du MAQ
 - Présidente de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Anne-Sophie Tardy**, MD (France)
À titre de chargée de projet, de mai à décembre 2019

4. Rencontres du comité

Le comité a tenu dix rencontres en webinaire. Le courriel et un groupe Facebook privé ont été utilisés pour l'échange d'idées et le partage de la recherche sur le terrain. La directrice générale a assisté à toutes les rencontres et a participé activement aux travaux. La coordonnatrice des communications a assisté à plusieurs réunions, à la révision des documents et à la diffusion des versions provisoires des feuillets.

G. Comité formation

1. Fondements

Le comité formation est un comité de projet à long terme créé en novembre 2010.

2. Mandat

Le mandat du comité formation est d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé de la province, et ce, à travers le contenu initial de leur programme de formation.

3. Composition

Au 30 juin 2020, le comité formation était composé de cinq membres :

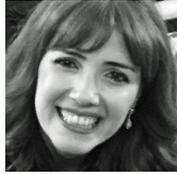
- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP, coresponsable du comité formation, responsable du comité conceptualisation, responsable du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique, prix Micheline Beaudry 2019
 - Leadeur de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition
 - Professeure associée, École de santé publique – Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
 - Nutritionniste-conseil, MSSS, présidente du comité d'agrément IAB
- **Julie Lauzière**, MSc, DtP, coresponsable du comité formation, cofondatrice du MAQ
 - Candidate au doctorat, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke
- **Micheline Beaudry**, PhD, MNS, DtP, cofondatrice du MAQ, première récipiendaire du Prix Micheline Beaudry
 - Professeure retraitée de nutrition publique, Université Laval
- **Laura Rosa Pascual**, MD (Argentine), PhD
À titre de membre individuelle
 - Représentante et agente de formation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, membre partenaire du MAQ
- **Jacqueline Wassef**, PhD, MPH, DtP
 - Coordinatrice des stages, École de santé publique, Université de Montréal (jusqu'en février 2020)

Au cours de la même période, une membre ayant fait d'importantes contributions pendant leur engagement a dû se retirer :

- **Marion Gayard**, MSc, Pharm. D
 - Professionnelle de recherche de niveau II, nutrition internationale



Isabelle
Michaud-Létourneau



Jacqueline
Wassef



Julie
Lauzière



Laura Rosa
Pascual



Micheline
Beaudry

4. Rencontres du comité

Les membres du comité se sont réunies à deux reprises, dont une en webinaire et une en présentiel. La directrice générale a participé à la rencontre virtuelle afin d'assurer le lien avec le conseil d'administration. Bien que le comité soit en mode de réduction de ces activités afin de passer le flambeau aux membres du groupe stratégique, divers échanges par courriel ont eu lieu. Deux membres du groupe stratégique ont également participé à la rencontre en présentiel afin de faciliter les échanges pour mieux envisager les prochaines activités à suivre.

H. Comité services de garde

1. Fondements

Le comité Services de garde a été relancé en janvier 2020, à la suite de l'affectation par le conseil d'administration du MAQ d'un budget dédié à la mise en œuvre du projet. Ce comité avait déjà amorcé une partie du travail lors de l'exercice financier 2018-2019, mais avait été contraint de suspendre ses activités faute de financement. Ce comité a été dissout au 30 juin 2020, une fois la trousse terminée.

2. Mandat

Créer un ensemble de documents pour faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée au service de garde et faire de ces milieux des environnements favorables à l'allaitement.

3. Composition

Au 30 juin 2020, le comité services de garde était composé de sept membres :

- **Marylie Roger**, responsable du comité
À titre de chargée de projet, en remplacement d'Anne-Sophie Tardy
- **Suzanne Dionne**, MD, membre du comité Code, lien entre le MAQ et INFACT Canada
 - Médecin de famille à la retraite

- **Gabrielle Gauvin**, BA musicothérapie, administratrice
 - Monitrice de portage et secrétaire de l'Institut national du portage des enfants
 - Présidente d'Entre-Mères (Bas-Saint-Laurent)
- **Alexandra Maltais**, administratrice, membre du comité service de garde, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique
 - Représentante et agente de soutien en allaitement pour Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, membre partenaire du MAQ
 - Vice-présidente de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Karine Bélanger**
 - Représentante et coordonnatrice de TrioLait, membre partenaire du MAQ
 - Chargée de projet pour la route du lait du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- **Kim Couture**
 - Représentante et directrice de MAM autour de la maternité (Longueuil), membre partenaire du MAQ
 - Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie
- **Sonya Horan**, IBCLC
 - Représentante de Nourri-Source Montérégie, membre partenaire du MAQ
 - Présidente de l'Association québécoise des consultantes en lactation diplômées de l'IBLCE (AQC), membre partenaire du MAQ



Alexandra Maltais



Gabrielle Gauvin



Karine Bélanger



Kim Couture



Marylie Roger



Sonya Horan



Suzanne Dionne

4. Rencontres du comité

Le comité a tenu six rencontres en webinaire. Le courriel a été utilisé très utilisé pour l'échange d'idées et la révision du texte. La directrice générale a assisté à cinq rencontres et a participé activement aux travaux. La coordonnatrice des communications a assisté à plusieurs réunions, et à la révision des documents.

I. Comité conceptualisation

1. Fondement

Le comité conceptualisation est un comité satellite du comité formation, créé en avril 2020 dans le cadre de l'organisation de la journée consacrée aux environnements favorables à l'allaitement lors des Journées annuelles de santé publique 2020.

2. Mandat

Créer une représentation visuelle des environnements favorables à l'allaitement pour permettre de comprendre l'importance de chacun des milieux de vie visés et leurs interconnexions dans le continuum de l'allaitement et de faire ressortir le rôle des ressources communautaires dans la création d'environnements favorables à l'allaitement.

3. Composition

- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP, coresponsable du comité formation et responsable du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique, prix Micheline Beaudry 2019
 - Leadeur de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition
 - Professeure associée, École de santé publique – Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
 - Nutritionniste-conseil, MSSS, présidente du comité d'agrément IAB
- **Véronique Laberge Gaudin**, Dt P, MSc santé communautaire, administratrice, membre du comité Code, membre du comité de suivi de la réflexion stratégique
- **Laura Rosa Pascual**, MD (Argentine), PhD
À titre de membre individuelle
 - Représentante et agente de formation du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, membre partenaire du MAQ
- **Raphaëlle Petitjean**, directrice générale, cofondatrice du MAQ
À titre de directrice générale et de graphiste conceptuelle



Isabelle
Michaud-Létourneau



Laura Rosa
Pascual



Raphaëlle
Petitjean



Véronique
Laberge Gaudin

J. Comité de suivi de la réflexion stratégique

1. Fondement

Ce comité a été créé dans le cadre de la démarche de réflexion stratégique, à la demande du Centre de formation populaire.

2. Mandat

Préparer une journée de réflexion stratégique avec la participation des membres en vue de développer une compréhension et un langage commun autour des composantes du MAQ.

3. Composition

- **Hind Fathallah**, Conseillère et formatrice en évaluation du Centre de formation populaire (CFP), responsable du comité
À titre de conseillère du CFP
- **Marie-Ève Desforges**, BA sexologie, administratrice
À titre de représentante du conseil d'administration
 - Agente à la vie associative à la Table de concertation de Laval en condition féminine
 - Femme allaitante
- **Alexandra Maltais**, administratrice
À titre de représentante du conseil d'administration
 - Représentante et agente de soutien en allaitement pour Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, membre partenaire du MAQ
 - Vice-présidente de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Véronique Laberge Gaudin**, Dt P, MSc santé communautaire, administratrice, membre du comité Code, membre du comité conceptualisation
À titre de représentante du comité Code
- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP, coresponsable du comité formation, responsable du comité conceptualisation, responsable du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé conceptualisation, prix Micheline Beaudry 2019
À titre de représentante du comité formation
 - Leader de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition
 - Professeure associée, École de santé publique – Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
 - Nutritionniste-conseil, MSSS, présidente du comité d'agrément IAB
- **Raphaëlle Petitjean**, directrice générale, cofondatrice du MAQ
À titre de représentante de la permanence



Alexandra
Maltais



Isabelle
Michaud-Létourneau



Marie-Ève
Desforges



Raphaëlle
Petitjean



Véronique
Laberge Gaudin

K. Comité rédaction

1. Fondement

Ce comité a été créé en août 2019 pour la mise en œuvre de la résolution prise lors de l'assemblée générale de 2019 sur l'inclusion des genres dans les documents du MAQ.

2. Mandat

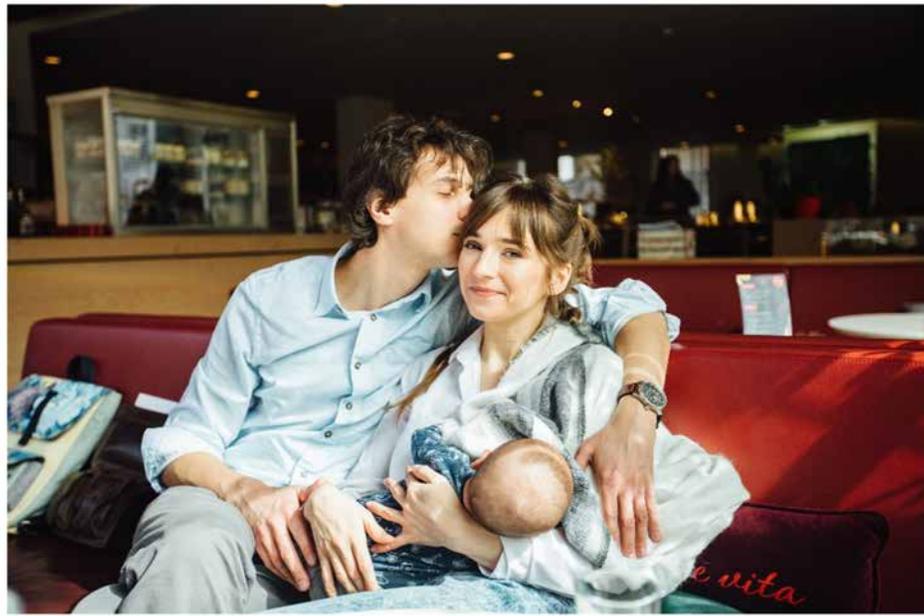
Proposer des solutions pour une rédaction plus inclusive des genres et pour tout autre point de rédaction.

3. Composition et activités

Quelques personnes avaient accepté de se joindre au comité, mais pas manque de temps de la directrice générale, ce comité a été inactif tout au long de l'exercice.

Dofi *La présence de la directrice générale sur les divers comités est indispensable pour assurer la cohésion de l'ensemble des activités du MAQ. Tant que l'équipe de travail n'équivaudra pas à trois temps complets, certains projets – malgré leur importance – seront mis de côté ou n'avanceront qu'à pas de tortues.*

{Photo : Iryna Inshyna | shutterstock}



IV. RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2020

A. Affaires courantes

Le conseil d'administration, avec l'appui de la permanence, a veillé à ce que les obligations du MAQ soient remplies, que les activités régulières soient maintenues et que les projets en cours soient réalisés. Les activités ci-après reflètent essentiellement les points marquants ou nouveaux qui sont survenus au cours de l'exercice.

B. Réflexion stratégique

Durant des années, la majorité des activités ont été menées par les comités du MAQ. Le conseil d'administration en assurait la cohérence et s'acquittait des obligations et de la consolidation de l'organisme. Ce faisant, le choix des activités relevait principalement des membres des comités, selon leur vision. Le seul fil conducteur entre les différents projets réalisés à ce jour est la mission du MAQ : tous servent à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement, mais ils ne s'inscrivent pas dans une vision stratégique. Depuis fin 2017, le financement récurrent permet d'assurer une permanence et donc, une plus grande continuité dans les projets. De plus, la mission et les valeurs du MAQ sont clairement définies, mais l'organisme ne peut encore s'appuyer sur aucun énoncé de vision pour choisir ses priorités.

Pour assurer une meilleure cohérence dans ses actions, le MAQ a retenu les services du Centre de formation populaire (CFP) pour l'accompagner dans une réflexion stratégique.

Un comité de suivi a été créé afin d'épauler la conseillère du CFP et la directrice générale dans l'organisation d'une journée de réflexion. Une analyse des documents existants et une entrevue approfondie avec la directrice générale et deux sondages (l'un auprès du conseil d'administration et des membres actives, l'autre auprès des autres membres) ont permis à la conseillère de présenter un diagnostic de l'organisme.

À l'annonce de l'état d'urgence sanitaire, le comité de suivi et le conseil d'administration ont évalué la pertinence de tenir la journée de réflexion – initialement prévue le 20 avril – uniquement en webinaire. Toutefois, vu le type d'animation prévu et l'enjeu de cette journée, il a été décidé de reporter cette activité en avril 2021.



Dofi *Puisque le MAQ était déjà organisé en télétravail et que la grande majorité des réunions se faisait déjà en webinaire, les activités du MAQ n'ont été que peu impactées par le confinement. Le report de cette journée de réflexion stratégique en est la conséquence la plus importante, suivis des heures utilisées par la permanence pour rechercher, récolter et trier de l'information pertinente sur la COVID-19, la traduire au besoin vers le français et la diffuser.*

C. Dynamiser la vie associative

Un organisme communautaire, c'est avant tout un rassemblement d'individus autour d'un objectif commun défini par la mission. À cet égard, la communication avec et entre les membres est une dimension fondamentale qui est inscrite dans la mission du MAQ, qui le définit comme un lieu de concertation.

Les comités sont au cœur de la participation des membres aux travaux du MAQ. Toutefois, de nombreuses mesures sont prises pour permettre à toutes les membres – y compris celles qui n'ont pas le temps de participer à des comités ou des réunions – de s'exprimer.

Dofi *Les membres du MAQ sont dispersées dans toutes les régions du Québec. C'est une grande richesse qui permet de répondre au besoin de toute la population, dans les grands centres urbains et en région. Le MAQ a développé une grande efficacité dans ses communications à distance, et ce, bien avant le confinement.*

Cependant, les rencontres en personnes sont essentielles pour faciliter les communications et renforcer le sentiment d'appartenance. Chaque année, les évaluations des divers événements montrent le plaisir que les membres ont de se retrouver ou de se découvrir, et le besoin d'échanges en petits groupes.

Les membres des comités étant réparties à travers la province, les occasions de se réunir physiquement sont rares; elles sont pourtant précieuses pour renforcer la cohésion des groupes. Or, les finances du MAQ ne permettent pas d'assumer les coûts de déplacement, même en se limitant à un déplacement par année.

1. Consultation des membres

Les membres sont régulièrement consultées et informées des décisions prises par le conseil d'administration qui influent sur l'identité du MAQ :

- Pour tout ce qui touche les **fondations de l'organisme et les prises de position officielles**, les membres sont généralement invitées à un atelier de cocréation, à intégrer un comité ponctuel ou à fournir leur point de vue ou des documents de référence. Ces comités ponctuels sont complémentaires aux comités de travail.
- Pour les **documents qui doivent être ratifiés en assemblée** des membres, ils sont envoyés dans une version provisoire pour consultation. Selon les commentaires exprimés, le document est modifié avant la convocation à l'assemblée ou des explications supplémentaires sont fournies.
- Toutes les **modifications aux règlements généraux** à la **composition du conseil d'administration** sont transmises aux membres dans les 30 jours qui suivent. Cela permet aux membres de réagir si une intervention leur semble nécessaire, et ce, sans attendre la prochaine assemblée des membres.

De plus, la majorité des outils développés par le MAQ sont envoyés aux membres pour consultation avant la diffusion publique, ce qui laisse la possibilité de prendre leurs commentaires en compte avant de finaliser les documents.

Le nombre de membres qui sont intervenues dans ces différents dossiers est variable. En général, lorsque les documents sont préparés par un comité, il y a très peu de commentaires de la part des autres membres.

L'ensemble de ces procédures permet à toutes les membres de prendre part en amont aux orientations du MAQ, même si elles ne peuvent pas être présentes aux assemblées. Le résultat le plus tangible de cette politique est que les discussions en assemblées sur ces sujets sont plus courtes. Les administratrices sont mieux préparées pour répondre aux questions et les documents présentés à ce moment-là ne sont que très rarement modifiés.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2019, les membres

- ont ratifié la position féministe du MAQ ;
- ont voté sur une proposition sur l'utilisation un langage inclusif envers les personnes trans et non binaires dans les documents du MAQ ;
- ont commenté l'énoncé de position sur le partage informel de lait maternel pour les bébés nés à terme et en santé.

Au cours de l'exercice, les membres ont été invitées

- à participer à un sondage dans le cadre de la réflexion stratégique ;
- à se joindre à divers comités de travail ;
- à participer à la consultation d'un document du ministère de la Santé et des Services sociaux, destiné aux gestionnaires, sur l'optimisation des services ;
- à commenter les feuillets sur la protection de l'allaitement en s'appuyant sur le Code ;
- à commenter la Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement.

2. Dixième anniversaire du MAQ

Le 7 avril 2019, le MAQ a fêté les dix ans de la toute première réunion, organisée dans les bureaux de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) en marge de la préparation du colloque *Enfanter le monde*. Pour souligner ses dix années de travail – essentiellement bénévole –, le comité visibilité a préparé des activités en marge de l'assemblée générale.

- Des affiches illustrant les quatre dimensions des environnements favorables à l'allaitement ont été préparées et exposées dans la salle.
- Une gigantesque ligne du temps a été installée. Les personnes présentes ont été invitées
 - à assembler des fiches sur des événements importants concernant l'allaitement au Québec dans les vingt dernières années ou le MAQ depuis sa création ;
 - à positionner ses affiches sur la ligne du temps ;
 - à écrire leur nom à l'année de leur première adhésion ;
 - à écrire leur vision sur les résultats des efforts du MAQ et à les positionner pour les 10 années à venir.





{Photos : MAQ}



3. Assemblée générale annuelle, 16 mai 2019, à Montréal et en webinaire

Chaque année, l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire le bilan des travaux du MAQ et échanger sur les priorités futures. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets et contribuer à la cohésion de l'organisme. Le conseil d'administration et les différents comités présentent leur rapport d'activités, l'avancée des projets et les priorités pour l'exercice qui vient de commencer. Toutes les personnes présentes peuvent poser des questions et échanger sur différents sujets en lien avec la mission du MAQ. Régulièrement, l'assemblée demande au conseil d'administration de se pencher sur un sujet particulier et de présenter des résultats à l'assemblée générale suivante.

L'assemblée générale est l'une des rares occasions pour les membres du MAQ de se réunir en personne. Afin de ne pas pénaliser les membres qui ne peuvent pas se déplacer, en particulier celles de régions éloignées, les membres peuvent aussi y participer à distance. Cette mixité est un très grand défi pour organiser des réunions dynamiques qui favorisent une participation active.



4. Assemblée extraordinaire, 16 mai 2019, à Montréal et en webinaire

Lors de l'incorporation du MAQ en 2013, le comité exécutif cherchait une solution pour l'hébergement du siège social et avait indiqué une adresse provisoire dans sa demande. Le siège social a été durablement établi à Québec chez l'organisme Mamie-Lait, membre partenaire du MAQ, à partir d'avril 2014. Cet hébergement était gratuit et le courrier y était récupéré de temps à autre. Cependant, les lettres patentes n'avaient pas été modifiées et le siège social était encore indiqué à Laval. Cette régularisation a nécessité l'organisation d'une assemblée extraordinaire qui a été tenue en ouverture de l'assemblée générale annuelle.



5. Assemblée extraordinaire, 25 mars 2020, en webinaire

Grâce à un rehaussement du financement de base à la mission, le conseil d'administration a pu regarder pour une solution durable et mieux adaptée à l'augmentation de ses activités. Le Centre québécois des services aux associations offre à ses membres un service d'hébergement virtuel du siège social avec renvoi du courrier. Contrairement à la location d'une case postale, ce système est conforme aux exigences légales. Cette adresse étant à Montréal, le conseil d'administration a dû convoquer une nouvelle assemblée extraordinaire. Cette assemblée, tenue exclusivement en webinaire, a permis d'informer les membres de l'avancée des projets.



6. Date de fin d'exercice

Les membres partenaires représentent la moitié des membres votants, et peuvent déléguer deux représentantes par assemblée. Potentiellement, les deux tiers des personnes avec droit de vote à une assemblée sont issus des membres partenaires. Or l'exercice financier de la grande majorité des membres partenaires du MAQ se termine le 31 mars et leur propre assemblée générale se tient en mai ou juin. Il en résulte que les administratrices et les travailleuses de ces organismes ont très peu de disponibilité au cours de ces mois, que ce soit pour aider à la préparation du rapport annuel (administratrices et membres actives), ou même participer à l'assemblée. Tant que les activités du MAQ étaient limitées et que le rapport financier n'avait pas besoin de faire l'objet d'une mission d'examen, le MAQ pouvait tenir son assemblée fin avril ou début mai. Ce n'est plus le cas.

Pour favoriser la présence de représentantes des membres partenaires, le conseil d'administration a décidé de déplacer la fin de l'exercice financier au 30 juin, et de tenir l'assemblée générale annuelle vers la mi-septembre.

7. Mise en commun des ressources

Étant un organisme provincial avec des membres engagées disséminées dans tous le Québec, le MAQ était équipé pour l'organisation de réunions virtuelles et de webinaires bien avant le confinement. Ce n'était pas le cas de certains organismes locaux, qui ont dû s'organiser dans l'urgence pour offrir de la formation à distance à leurs bénévoles ou pour offrir des ateliers virtuels à leurs utilisatrices. Les plateformes gratuites ont des fonctions limitées et les écueils techniques, en particulier pour le son, sont courants. N'ayant aucune idée de la durée du confinement, certains groupes ont hésité à investir dans une solution payante, d'autant plus que la grande majorité des ressources communautaires en allaitement est largement sous-financée, ou pas financée du tout.

Le MAQ a alors proposé à ses membres d'utiliser son compte professionnel Zoom pour l'organisation de réunions ou de webinaires. La fonction webinaire est particulièrement adaptée aux formations en ligne, mais c'est une option coûteuse. Au total, quatre membres ont utilisé ce service pour quatre activités en mode réunion et trois webinaires.

Dofi *L'importance des regroupements d'organismes est souvent minimisée. D'ailleurs, le financement d'urgence mise en place par le gouvernement pour aider les organismes communautaires à faire face aux dépenses découlant de l'état d'urgence sanitaire a exclu les regroupements, puisque seuls les organismes qui offrent des services directs à la population étaient admissibles. C'est incompréhensible puisque les regroupements – par le partage des ressources et des connaissances – facilitent le travail de ceux qui donnent des services directs et leur font gagner un temps précieux.*

D. Consolider l'organisme

Dix ans, c'est jeune pour un organisme. Le MAQ est en constant développement. Les structures en place doivent sans arrêt être adaptées afin de conserver une certaine efficacité dans le fonctionnement et l'administration.



1. Position féministe

La maternité est une question qui divise les féministes depuis longtemps. Choix de vie pour les unes, aliénation pour les autres, pression sur les femmes dans tous les cas. Aborder l'allaitement sous l'angle des environnements pour soutenir les décisions individuelles permet de rallier un grand nombre de personnes. La position féministe du MAQ a été ratifiée par ses membres lors de l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration n'a reçu que des commentaires élogieux sur ce texte, qualifié d'inspirant.

2. Siège social

Depuis le 1^{er} avril 2020, le siège social du MAQ à l'adresse du Centre québécois des services aux associations, au stade olympique de Montréal. Cependant, le MAQ ne dispose d'aucun bureau dans cet édifice et le courrier est réacheminé automatiquement.

3. Renforcement de la permanence

Directrice générale salariée

À l'annonce d'un rehaussement significatif de son financement de base à la mission (+80 %), le conseil d'administration – en concertation avec la travailleuse concernée – a saisi l'opportunité de stabiliser la permanence en transformant le poste de coordonnatrice contractuelle en celui de directrice générale salariée, mieux adapté à ses responsabilités. La transition a eu lieu au 1^{er} janvier 2020.

Pour cela, il a fallu faire de nombreuses démarches administratives pour ouvrir les comptes employeurs auprès des instances provinciales et fédérales concernées. Afin de simplifier la comptabilité et d'assurer la remise des prélèvements à la source à Revenu Québec et à l'Agence de revenu du Canada, le MAQ fait affaire avec le service en ligne de Solution Employeurs Desjardins.

Pour définir les conditions de travail, pour la ou les salariées et les travailleuses autonomes, un comité des ressources humaines a été créé, comprenant la responsable des affaires internes, une autre administratrice et la directrice générale. Puisque le passage de contractuelle à salarier est déjà un gain considérable dans les conditions de travail, les avantages sociaux accordés sont minimes, mais quand même au-delà du minimum légal. Ces conditions seront améliorées à l'occasion des augmentations de revenus du MAQ. De plus, un contrat de travail détaillant les conditions particulières au poste de directrice générale a été rédigé et signé.

Pour montrer l'importance qu'il accord à des conditions de travail juste et équitable, le conseil d'administration a décidé que le MAQ prendra en charge les cotisations de ses salariées à l'Alliance des travailleuses et des travailleurs de l'action communautaire (ATTACA).

Le conseil d'administration a pu faire une première évaluation de la directrice générale selon la politique et la grille mises en place au cours de l'hiver 2019. Bien que la fin de l'exercice ait été repoussée au 30 juin, la période évaluée était d'avril 2019 à mars 2020. Cette évaluation a permis de révéler des pistes d'amélioration quant à la gestion du MAQ et au fonctionnement du conseil d'administration.

Outils de gestion des ressources humaines

Pour clarifier les conditions de travail, le conseil d'administration a adopté trois outils complémentaires :

- Politique des conditions de travail (salariées uniquement)
- Charte du télétravail (salariées et travailleuses autonomes)
- Politique d'évaluation de la directrice générale (mise à jour de la politique d'évaluation de la coordonnatrice contractuelle)

Coordonnatrice des communications

L'augmentation du financement a aussi permis de créer un autre poste permanent. Le MAQ ayant souvent reçu la critique d'être peu connu, malgré la qualité des outils qu'il produit et de l'information qu'il diffuse, le choix s'est porté sur une personne spécialisée en communications. Elle travaille en étroite collaboration avec la directrice générale et participe aux travaux des comités pour tout ce qui concerne la communication : révision des textes (style et langage approprié), plan de diffusion des outils, etc.

L'expérience de la coordonnatrice des communications a rapidement porté ses fruits. Grâce à ses suggestions, à sa formation de journaliste et à sa connaissance des réseaux sociaux, le nombre de membres du MAQ a sensiblement augmenté depuis son entrée en poste, en mars 2020. De plus, le nombre d'abonnés à l'infolettre et aux réseaux sociaux, en particulier à la page Facebook, a lui aussi grimpé de façon significative.

4. Gestion documentaire

Des modifications ont été apportées à 11 articles des règlements généraux pour :

- se conformer aux exigences de l'Agence du revenu du Canada pour les organismes de bienfaisance enregistrés ;
- dissocier la période couverte par la cotisation annuelle de celle de l'exercice financier ;
- simplifier les paiements tout en assurant un contrôle des dépenses ;
- être cohérent avec les autres documents et procédures adoptés.



Conformément aux règlements généraux, ces modifications ont été présentées aux membres peu après leur adoption par le conseil d'administration. Elles ont été soumises aux membres pour ratification lors de l'assemblée extraordinaire de mars 2020.

5. Gestion des membres et des bénévoles

Mesure en réponse à l'état d'urgence sanitaire

L'adhésion des membres individuelles se termine au 31 mars de chaque année. Ces personnes bénéficient d'une période de grâce de trois mois pour renouveler leur adhésion. Étant donné la situation exceptionnelle dans laquelle le Québec se trouvait en avril 2020, de nombreuses membres étaient susceptibles d'avoir des difficultés financières ou d'être accaparées par une charge de travail accrue dans le réseau de la santé.

En plus de ne pas avoir augmenté la cotisation pour les membres individuelles, le conseil d'administration a étendu la période de grâce jusqu'au 30 septembre.

Plateforme de gestion des adhésions

La structure des membres du MAQ est particulièrement complexe :

- individus et organisations,
- possibilité de deux représentantes pour les membres partenaires,
- montant de la cotisation variable selon la situation, voire gratuite, autant pour les individus que les organisations.

Les membres étaient gérées sur deux plateformes distinctes.

- Membres individuelles : extension sur le site web du MAQ, adhésion et paiement en ligne par PayPal.
- Membres partenaires : base de données sur Access, adhésion et mises à jour par un formulaire Word (traitement manuel), paiement en ligne possible, mais comptabilisé manuellement.

Yapla est une plateforme québécoise de paiement et de gestion pour les organismes sans but lucratif. Elle permet la gestion d'individus et d'organisation ou de famille. Elle comprend également un module de gestion des événements et d'infolettre. Yapla intègre le paiement en ligne par carte de crédit ou par PayPal, mais permet aussi la gestion des paiements manuels (chèque, espèce ou virement).

La transition vers cette plateforme s'est effectuée au printemps 2020. Le module d'évènement facilite grandement le processus d'inscription, en particulier en cas de tarif préférentiel aux membres. Elle propose aux autres individus de devenir membre, ce qui est très efficace pour le recrutement. Les personnes inscrites à un évènement sont systématiquement ajoutées à la liste de diffusion de l'infolettre. Yapla permet aussi de gérer les dons et d'envoyer automatiquement les reçus fiscaux.



Au bout du compte, ces outils de gestion permettent un gain de temps de la permanence (et aux membres). Toutefois, ils représentent des frais annuels non négligeables, en plus du temps nécessaire à leur configuration. Un financement de base à la mission adéquat est indispensable pour une optimisation des services offerts par les organismes communautaires. Le MAQ, après dix ans d'activités, commence à avoir une structure plus adaptée à sa mission. Il est cependant toujours très largement sous-financé.

Prix Micheline Beaudry

Depuis 2016, le prix Micheline Beaudry est accordé par le conseil d'administration à une bénévole qui s'est démarquée dans la dernière année ou depuis le début de son engagement. Il est dévoilé et remis au cours de l'assemblée générale annuelle. Les récipiendaires de ce prix ont été ajoutés au site web du MAQ à l'occasion de sa refonte.



En 2019, le prix Micheline Beaudry a été accordé à **Isabelle Michaud-Létourneau**. Isabelle est membre du MAQ depuis avril 2013. En plus d'avoir été administratrice, elle coanime le comité formation depuis 2014 et participe à plusieurs comités ponctuels. Elle est également coresponsable du groupe stratégique né du colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec organisé par le comité formation en avril 2016. Isabelle est passionnée et engagée et cela se voit.

Générosité – Détermination – Optimisme – Diplomatie – Enthousiasme

6. Gestion financière

Financement de base à la mission

La demande de financement auprès du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) a été déposée pour l'exercice 2020-2021 pour un montant de 175 334 \$. Cette somme, en complément des cotisations, correspond aux besoins réels actuels du MAQ pour rémunérer adéquatement une équipe de travailleuses équivalente à trois temps pleins, pour occuper des locaux, pour assumer les frais liés à la vie associative, pour financer les activités de base et pour la recherche de financement pour les projets.

Malgré un rehaussement significatif de cette subvention pour 2019-2020 (+ 80 %), son montant pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 n'a été que de 58 480 \$, soit le tiers des besoins réels.

Dofi *Les réalisations du MAQ sont sans commune mesure avec son financement très limité. Cela met une pression énorme sur les bénévoles qui doivent assumer une partie des tâches administratives, et sur les travailleuses, qui sont sous pression constante.*



Financement discrétionnaire du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux



Le MAQ a soumis une demande de financement à même le budget discrétionnaire du Dr Lionel Carmant, préparée par le comité formation, d'un montant de 9 910 \$ pour l'organisation d'une journée thématique visant l'élaboration d'un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement. Le ministre délégué la Santé et des Services sociaux a octroyé la somme de 3 000 \$ pour ce budget.

Financement de projet par la Direction générale de santé publique

Par l'entremise du Dr Horacio Arruda, le ministère de la Santé et des Services sociaux a contribué au financement de deux projets, à la hauteur des montants demandés.

- 7 040 \$ pour compléter le projet de création de feuillets pour protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé. Ce financement a complété celui obtenu au cours de l'exercice 2018-2019 de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé.
- 5 025 \$ pour imprimer l'affiche pour les espaces publics, en faire la promotion et la distribuer gratuitement.

Financement discrétionnaire du ministre de la Famille

Le financement de 510 \$ demandé au ministre de la Famille pour payer des heures de recherche d'un financement plus conséquent auprès de fondations pour la Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement a été refusé. Le ministre a répondu de s'adresser au ministre de la Santé et des Services sociaux, bien que les services de garde relèvent de son ministère.



La recherche de financement auprès de fondations est reconnue pour demander un investissement considérable en temps. Par le fait même, c'est une source de fonds qui est peu accessible pour les organismes peu ou pas financés. Pourtant, ce type de financement serait tout à fait adapté pour plusieurs projets du MAQ qui sont concrets et qui ciblent une population en particulier, comme celui pour les services de garde.

Financement dans le cadre de la COVID-19

Le MAQ a déposé une demande d'aide financière de 3 540 \$ pour faire face aux dépenses supplémentaires liées à la pandémie. Cette demande de financement a été refusée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, car le MAQ n'offre pas de service direct à la population.

Dofi *Un des rôles des regroupements d'organismes – le MAQ joue ce rôle vis-à-vis des ressources communautaires en allaitement – est de partager des outils et des connaissances, permettant ainsi aux groupes de bases de se concentrer sur les services à la population. Les informations compilées et traduites par le MAQ et le lien qu'il a fait avec le ministère de la Santé et des Services sociaux ont évité à chacun des groupes de faire individuellement les mêmes démarches. C'est une optimisation des ressources. De plus, ces regroupements offrent généralement de l'information de qualité à la population, par divers moyens. En ce sens, ces regroupements devraient être considérés comme offrant des services à la population, même s'ils ne sont pas directement fournis aux individus.*

Cotisation des membres

Si l'on ne tient pas compte des financements dédiés à des projets, les cotisations des membres représentent 4 % des revenus du MAQ. C'est loin d'être négligeable. Depuis sa mise en place en 2017, le montant des cotisations n'avait jamais augmenté. Les cotisations pour les membres individuelles restent identiques, par contre la cotisation pour les membres partenaires a été augmentée de 17 % pour les membres partenaires. Le plafond des revenus récurrents annuels pour l'exonération de la cotisation des ressources communautaires est demeuré à 30 000 \$.

Cette augmentation est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020 et les membres en ont été avisés. Toutefois, selon les règlements généraux, si l'assemblée ne ratifie pas la nouvelle grille tarifaire le MAQ devra rembourser ses membres du trop-perçu.

7. Assurances

Par l'entremise du Centre québécois de services aux associations, le MAQ souscrit à une assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes ainsi qu'à une assurance responsabilité civile générale. De plus, depuis novembre 2019, le MAQ souscrit également à une assurance sur ses biens.

E. Positionner le MAQ comme centre d'expertise

Parmi les valeurs du MAQ, figure la rigueur. Cette rigueur, appliquée à toutes les réalisations du MAQ, a permis de bâtir une solide réputation au Québec, mais également dans le reste du Canada et en France. De plus, au niveau canadien, mais aussi probablement au niveau mondial, le MAQ est le seul organisme en allaitement à se concentrer uniquement sur les environnements favorables.

1. Signature du MAQ

Le nom de l'organisme n'étant pas évocateur de sa mission très particulière, le conseil d'administration a adopté un slogan pour accompagner son logo. Ce slogan a été proposé par le comité visibilité.



Votre référence en
environnements favorables
à l'allaitement

2. Site web

Contenu

La première vitrine du MAQ est sans conteste son site web. En plus des informations sur l'organisme, on y retrouve de nombreuses données sur les environnements favorables à l'allaitement : sur la législation autour de l'allaitement dans l'espace public ou sur l'Initiative des amis des bébés, par exemple.

En raison de la vocation provinciale du MAQ, ce site permet de répertorier par région les ressources communautaires en allaitement et les différentes initiatives pour désigner les lieux où les femmes qui ont besoin d'allaiter sont les bienvenues. Ces listes ne sont pas limitées aux membres partenaires du MAQ. Ce sont les seules listes du genre qui existent au Québec et il n'y a pas d'équivalents dans le reste du Canada.

Le site comporte également deux volets dynamiques qui sont alimentés régulièrement : les nouvelles et les formations à venir.

- Les nouvelles publiées reprennent des articles portant sur les environnements favorables à l'allaitement et certains articles scientifiques sur l'allaitement qui sont soit des méta-analyses soit des dossiers complets. Toutes les publications sont en français, traduites par le MAQ au besoin. Depuis l'arrivée de la coordonnatrice des communications, qui a une formation de journaliste, le MAQ écrit aussi ses propres articles sur des sujets connexes à sa mission. En 2019-2020, 37 nouvelles ont été publiées.
- Les formations annoncées sont directement liées à l'allaitement et ont une portée provinciale ou pancanadienne. Ces fils de presse sont alimentés grâce aux membres et à la veille d'information. Les nouvelles sont partagées sur les réseaux sociaux du MAQ, afin de drainer les internautes vers le site.

37 articles
publiés

Refonte et nom de domaine

À cause d'un problème de mise à jour du thème Wordpress du site en place depuis 2017, le comité visibilité a dû recréer entièrement le site. Cela a été l'occasion de repenser l'organisation des pages. En effet, avec l'utilisation grandissante des téléphones cellulaires, de longues pages avec des raccourcis sont plus efficaces que de nombreuses pages courtes. Le thème choisi est l'un des plus utilisés sur Wordpress, ce qui garantit des mises à jour régulières. Il intègre de nombreuses fonctionnalités, ce qui limite le risque d'incompatibilités entre les extensions.



Lorsque le site a été lancé en 2012, le nom de domaine était « AllaiterAuQuebec.org ». Ce nom avait été choisi par le comité visibilité afin d'indiquer clairement le territoire visé. Dix ans plus tard, le MAQ est relativement connu dans le milieu des environnements favorables à l'allaitement du Québec, mais aussi dans le reste du Canada et auprès d'associations clés dans le reste de la francophonie. À l'usage, ce nom s'est avéré difficile à lire et à épeler, en plus de ne pas faire écho au nom de l'organisme. L'obligation de migrer le site était l'occasion de changer de nom de domaine. Le nouveau nom est « MouvementAllaitement.org ».

La programmation du nouveau site a été entièrement faite bénévolement, à l'exception de la mise à jour de l'information qui a été faite par la directrice générale. Le basculement vers le nouveau domaine a été fait en février 2020. Au 30 juin 2020, il restait à configurer le module des événements pour annoncer les formations en allaitement et à déménager la bibliothèque virtuelle vers le nouveau nom de domaine.

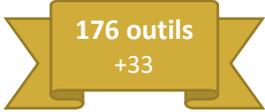
Selon les rapports de statistique internes au site, il a bénéficié de près de 2 700 visiteuses en moyenne par mois entre février et mars 2020. La grande majorité des internautes ont suivi un lien publié sur Facebook. Fait intéressant, les deux articles les plus vus sont ceux en lien avec la COVID-19 :

- Coronavirus et allaitement : synthèse des recommandations, publié le 13 mars 2020 et mis à jour le 28 avril 2020
- Le feuillet du gouvernement « Retour en classe sécuritaire » induit en erreur les parents, publié le 1^{er} mai 2020

3. Bibliothèque virtuelle

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement a été lancée en novembre 2015, grâce à un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux et un partenariat de la Direction générale de santé publique du Québec. La gestion courante est effectuée par la directrice générale, avec le soutien du comité visibilité, dont une des bénévoles, étudiante en bibliothéconomie, a été formée pour l'ajout d'outils. La validité de chaque outil est vérifiée au minimum tous les deux ans (pertinence, dernière version, liens, etc.).

Au cours de l'exercice, 33 outils ont été ajoutés et une nouvelle collection a été créée : Allaitement et changement climatique. Au 30 juin 2020, la bibliothèque comprenait 176 outils.



176 outils
+33

Dof *La bibliothèque virtuelle du MAQ est un média unique au monde pour le partage d'outils visant les environnements favorables à l'allaitement. De nombreux outils sont en attente d'y être insérés, mais les moyens financiers actuels du MAQ ne permettent pas d'y consacrer les heures nécessaires.*

4. Services d'expertises

Le MAQ étant de plus en plus sollicité pour des conseils afin de rendre des environnements favorables à l'allaitement, le conseil d'administration a décidé d'offrir un service payant pour les accompagnements personnalisés. Pour un montant forfaitaire, l'offre prévoit une visite des lieux par une experte, l'étude de différents documents et la production d'un rapport sur les points à améliorer : accueil des personnes de passage qui ont besoin d'allaiter (dans l'espace public ou dans un espace privé), amélioration des conditions de travail pour favoriser la poursuite de l'allaitement après le congé parental, rédaction d'une politique d'allaitement, respect du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code), etc. L'accompagnement pour la mise en œuvre des recommandations est ensuite facturé à l'heure et peut se faire à distance.

Une visite initiale des lieux est indispensable, car seule une personne détenant une bonne connaissance générale des environnements favorables à l'allaitement peut déceler certains

détails, comme les manquements au Code. La mise en place d'un tarif forfaitaire vise à ne pas pénaliser les organisations en région, qui nécessitera un déplacement long et coûteux tant que le MAQ ne pourra pas former des expertes dans toutes les régions du Québec.

Le MAQ continue d'offrir gratuitement ses conférences sur les environnements favorables à l'allaitement et les avis sur l'application du Code.

Ce service, mis en place à l'automne 2019, n'a été que très peu publicisé et le MAQ n'a encore facturé aucun service de ce type.

5. Énoncé de position

Partage informel de lait maternel

L'incohérence des discours envers l'allaitement est particulièrement frappante pour ce qui a trait au partage informel de lait. D'un côté, le lait maternel donné au sein est présenté comme le mode d'alimentation optimal pour les nourrissons et les jeunes enfants. D'un autre côté, il est présenté comme un produit dangereux lorsqu'il ne provient pas de la mère ou d'une banque de lait officielle. Pourtant, le partage informel de lait est de plus en plus fréquent dans notre société, car cette alternative répond aux besoins de plusieurs femmes. D'ailleurs, elle est présentée avant l'usage de préparations commerciales pour nourrissons dans les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé lorsque le tout-petit ne peut pas recevoir le lait de sa mère.

Ouvrir la discussion sur le sujet et diffuser de l'information adéquate permettent de rendre les environnements socioculturels plus favorables à l'allaitement. L'ébauche de l'énoncé de position a été présentée aux membres lors de l'assemblée générale annuelle 2019 qui ont apporté quelques améliorations. Cette position présente :

- les enjeux autour du partage informel de lait maternel,
- les plus récentes recommandations,
- les pratiques permettant de rendre le partage informel de lait plus sécuritaire.

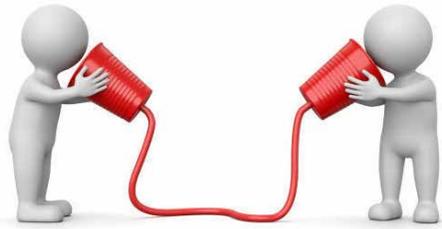
Les recommandations visant le gouvernement qui sont énoncées dans ce texte ont été présentées à des représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux en mai 2019. Insérer le sujet dans le guide Mieux vivre avec son enfant de la grossesse à deux ans a été évoqué.



{Photo : José Crísti}

6. Réseautage entre les ressources communautaires en allaitement

DoFi 80 % des membres partenaires du MAQ sont des ressources communautaires en allaitement. Toutefois, seules 36 de ces ressources sont membres du MAQ, sur les 82 qui sont répertoriées sur la liste du site web du MAQ (qui se veut la plus complète possible, mais qui n'est pas exhaustive). Le MAQ est le seul lien entre tous ces groupes et organismes, puisqu'il n'existe aucune autre concertation provinciale en périnatalité. Le MAQ déploie des efforts continus pour rejoindre le plus grand nombre de ces ressources communautaires en allaitement.



Dans une région donnée, le nombre de groupes indépendants est très variable (de 2 à 12) et les structures régionales pour les regrouper sont des exceptions. Dans ce contexte, le lien entre les différentes ressources communautaires est souvent fait par la répondante régionale en allaitement. Lorsque le MAQ veut joindre l'ensemble de ces groupes et organismes, les courriels sont envoyés à la répondante ministérielle en allaitement et

transitent par les répondantes régionales à l'allaitement qui font suivre l'information aux ressources communautaires en allaitement de leur région.

DoFi Ce système étant déjà non efficient avant l'état d'urgence sanitaire – l'information pouvait prendre plusieurs semaines avant de se rendre aux responsables des groupes et organismes concernés. Il n'est plus utilisable depuis mars 2020. Le MAQ doit trouver une autre façon de joindre les ressources communautaires en allaitement.

Sondage pour mieux comprendre les besoins

Le MAQ a analysé le sondage réalisé auprès des ressources communautaires en allaitement entre septembre 2018 et mars 2019. Ce rapport a permis de mieux comprendre les besoins de ces groupes en matière d'environnements favorables à l'allaitement et les défis rencontrés. Il a également permis de mieux connaître les attentes vis-à-vis du MAQ.

Les résultats partiels de ce sondage ont été présentés lors d'une rencontre avec des représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le rapport sera également utile pour la réflexion stratégique en cours.

Partage d'information pour faire face à l'urgence sanitaire

Les groupes Facebook fermés administrés par le MAQ, l'un pour les travailleuses des ressources communautaires en allaitement et l'autre pour les gestionnaires de bénévoles en allaitement – ont été très utilisés pour partager les problématiques vécues et les solutions trouvées et pour déterminer les informations manquantes.

Le MAQ a été sollicité à plusieurs reprises par ses membres pour obtenir des informations du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'article récapitulatif des connaissances sur la COVID-19 et les recommandations entourant l'allaitement a été très apprécié, autant par les bénévoles et les travailleuses des ressources communautaires que par les intervenantes en périnatalité du réseau de la santé et des services sociaux.

7. Affiliations à des regroupements pertinents

L'allaitement concerne tous les milieux qui peuvent être fréquentés par des femmes allaitantes. L'affiliation à des regroupements permet à la fois à montrer son soutien à des organismes dont la mission facilite celle du MAQ, mais aussi à faire reconnaître l'importance des environnements favorables à l'allaitement et la responsabilité collective qui en découle.

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population. Le MAQ est membre de la Table depuis 2018 et y est représenté par Raphaëlle Petitjean, directrice générale.



Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. Le MAQ en membre de l'ASPQ depuis 2018, par l'intermédiaire de Raphaëlle Petitjean, directrice générale.



Au cours de l'exercice, le MAQ a eu des échanges avec la conseillère aux politiques publiques de la Coalition Poids, parrainée par l'ASPQ, dans le but de mettre en œuvre un dossier similaire à celui sur l'industrie du sucre, mais pour les préparations commerciales pour nourrissons.

Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)

Fondé en 1997, le RVP regroupe près de 250 organismes et individus issus des 17 régions du Québec. Sa mission est de valoriser le rôle des pères et de promouvoir leur importance dans la famille et dans la société pour le développement et le bien-être des enfants, et ce, dans une perspective d'égalité entre les parents.



Le rôle de l'autre parent est souvent cité comme une des conditions favorables qui permettent aux femmes d'atteindre leur propre objectif d'allaitement. Parmi les mythes tenaces qui fragilisent l'allaitement, il y a la croyance que l'attachement avec le père est favorisé s'il donne régulièrement le biberon à son bébé. L'idée que le père devrait donner du répit à sa conjointe en donnant un biberon la nuit est aussi régulièrement promue, en dépit des études qui démontrent que les mères de bébés exclusivement allaités ont généralement plus d'heures de sommeil réparateur que les autres mères de nourrissons.

Pour mieux prendre en considération les besoins et le rôle des pères dans les environnements favorables à l'allaitement, le MAQ est devenu membre du RVP en février 2018. Il y est représenté par Raphaëlle Petitjean, directrice générale.

Centre québécois de services aux associations (CQSA)

Le CQSA est un organisme sans but lucratif non gouvernemental dont la mission est d'offrir une gamme de solutions et de services destinés à faciliter la réalisation de leurs activités.

Le MAQ en est membre depuis l'automne 2017 afin de bénéficier de leurs services et formations.



Coalition pour l'éducation à la sexualité

La coalition pour l'éducation à la sexualité réunit plus d'une centaine de regroupements provinciaux et groupes locaux dont le but commun est de faire avancer concrètement l'accès à une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice pour l'ensemble des jeunes au Québec.



En tant que signataire de la pétition *L'éducation à la sexualité, ça va pas s'faire par magie*, le MAQ a été invité à se joindre à la coalition en 2019. Une éducation adéquate à la sexualité entre dans la dimension socioculturelle des environnements favorables à l'allaitement, en favorisant une saine image corporelle, en contrant l'hypersexualisation des seins et en prévenant les agressions à caractères sexuels, dont les conséquences psychologiques peuvent nuire à la mise en place de l'allaitement. Toutefois, l'engagement du MAQ se limite à un appui global et ne prend pas une part active dans ses travaux.

Regroupement Naissances Respectées (RNR)

Le RNR est un organisme féministe provincial d'action communautaire autonome qui agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale. Sa présence sur de nombreux comités permet de faire reconnaître les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale.



Le RNR est un des groupes fondateurs du MAQ et en est membre depuis sa création pour le volet allaitement de ses activités. À son tour, le MAQ en est devenu membre en 2020, car l'allaitement ne peut être dissocié de la périnatalité. L'accouchement respecté offre un environnement favorable à l'allaitement.

8. Coopération avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Les documents soumis au MAQ pour consultation ne sont envoyés qu'aux personnes qui ont joint le comité de révision, afin de limiter la diffusion et de respecter la confidentialité. Toutefois, toutes les membres sont invitées à joindre le comité ponctuel.



Contacts réguliers

Des contacts réguliers par courriel et par téléphone sont maintenus avec Nathalie Lévesque, répondante en allaitement, Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale, MSSS, et coordonnatrice de l'implantation de l'Initiative des amis des bébés (IAB). Ces contacts permettent d'échanger sur certains dossiers, de renforcer la visibilité du MAQ auprès du MSSS et d'établir des liens avec d'autres partenaires en santé publique.

Rencontre en personne

Une rencontre en personne a eu lieu en mai 2019, avec deux représentantes du MSSS et trois du MAQ. Cette rencontre a permis de :

- mieux comprendre le fonctionnement du MSSS et ses orientations,
- positionner le MAQ en tant qu'interlocuteur privilégié pour toutes les questions d'ordre général qui concernent les ressources communautaires en allaitement,
- présenter les projets du MAQ et identifier les possibilités de coopération avec le MSSS,
- présenter la position féministe du MAQ et son énoncé de position sur le partage de lait informel.

Cette rencontre a eu des retombées rapides et concrètes, tant sur le plan de la concertation que sur celui du financement.

Consultation sur l'adaptation de l'Initiative des amis des bébés (IAB) au Québec

À la suite de la rencontre en personne, le MSSS a invité le MAQ à commenter son projet sur l'adaptation de l'IAB au Québec. Malgré le délai très court (10 jours), le MAQ a envoyé des commentaires complets et détaillés.

Consultation sur l'Optimisation des services en allaitement : outils à l'intention des gestionnaires

Lors de la rencontre en personne, les représentantes du MSSS avaient avisé le MAQ de leur intention de l'inclure, ainsi que le Regroupement Naissances Respectées, la Fédération Nourri-Source et la Ligue La Leche, dans une consultation sur le document destiné aux gestionnaires dans le cadre de l'optimisation des services en allaitement. Satisfait du travail de compilation du MAQ des commentaires des ressources communautaires sur l'adaptation de l'IAB, le MSSS lui a demandé de compiler ses commentaires avec ceux des autres ressources communautaires provinciales concernées. Malgré le court délai (3 semaines), le MAQ a réussi l'exploit de compiler les commentaires de ses membres participantes, de ceux des trois autres organismes visés, plus ceux du Regroupement des Centres de ressources périnatales, dont les membres offrent de nombreux services communautaires en allaitement. Les quatre organismes ont approuvé l'ensemble des recommandations contenues dans la compilation, unissant ainsi la voix des ressources communautaires en allaitement provinciales.

Forum en périnatalité – Réunis pour un projet porteur de vie

Le MAQ a été invité à participer au Forum en périnatalité tenu à Québec le 12 novembre 2020, organisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'évaluation de la *Politique de périnatalité 2008-2018*. Le MAQ a également participé au sondage auprès des ressources communautaires et l'a diffusé.



9. Organisations connexes à l'allaitement

World Association for Breastfeeding Action (WABA)

WABA est un réseau mondial d'individus et d'organisations intéressées par la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit au niveau international, régional, national ou local.

Le MAQ est membre « endosseur/participant » de WABA depuis 2011. Plusieurs articles sont traduits en français par le MAQ et diffusés sur le fil de nouvelles du site web. Une page permanente de présentation est publiée sur le site, afin de donner des informations en français sur cet organisme international incontournable.



INFACT Canada

INFACT Canada est un organisme national non gouvernemental qui fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant. Suzanne Dionne, membre individuelle, assure le lien entre cet organisme canadien de référence et le MAQ.



Regroupement pour un Québec en santé

Depuis 2017, le MAQ appuie le Regroupement pour un Québec en santé, qui vise l'implantation d'environnements favorables à un mode de vie sain. Cet appui est publié sur leur site.



Appui citoyen au Code – Canada

Cette page Facebook créée en 2018 vise à outiller la population pour parler du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code) dans leur communauté, et à susciter la volonté politique de mettre en œuvre le Code à travers la législation fédérale et provinciale.



La directrice générale du MAQ est administratrice de la page. Elle y partage des nouvelles concernant le Code et fait régulièrement de la visibilité pour cette page qui se veut une initiative d'individus et non d'organisations.

International Code Documentation Centre (ICDC)

L'ICDC publie des guides et des lignes directrices sur la rédaction juridique pour la mise en œuvre du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code). Il produit des rapports sur les initiatives gouvernementales pour la mise en œuvre du Code et sur les violations constatées.



Le MAQ édite en français le résumé officiel des résolutions subséquentes. L'ICDC a cessé ces activités il y a peu, faute de financement. Le MAQ n'arrivant pas à obtenir la traduction officielle du résumé des résolutions de 2016 et 2018, il a obtenu d'en faire une traduction libre, ce qui a permis la mise à jour de cet important document. En effet, c'est le seul document éditée en français qui regroupe toutes ces résolutions.

10. Concertation en allaitement et en périnatalité

Étant donné qu'il n'existe plus de table provinciale de concertation autour de la périnatalité depuis 2004 ni de comité provincial depuis 2006, le MAQ souhaite participer aux comités régionaux en allaitement, puisque la concertation en allaitement est un des volets de sa mission. Elle permet de mieux comprendre les réalités terrain, tant au niveau des organismes communautaires que des établissements de santé, en plus de sensibiliser les autres participantes à l'importance des environnements favorables à l'allaitement. Malheureusement, peu de comités régionaux ont été remis en fonction depuis la dissolution des Centres de santé et de services sociaux en 2015.

Certaines des représentantes du MAQ siègent déjà au comité régional pour leur organisme. Cela ne s'ajoute donc pas à leur charge de travail. Y représenter officiellement le MAQ leur permet d'y annoncer les nouvelles concernant le MAQ et de faire suivre au MAQ les documents qui y sont partagés. Les comités qui acceptent le MAQ parmi leurs membres montrent ainsi l'intérêt qu'ils portent à la mission de l'organisme.

Comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM)

Le CRAM est une table de concertation qui a pour objectif de coordonner les efforts des acteurs de Montréal engagés dans la promotion, le soutien et la protection de l'allaitement.



Le MAQ y est représenté par Raphaëlle Petitjean, directrice générale, depuis le redémarrage de ce comité à l'automne 2017.

Table de concertation en allaitement des Laurentides

Le MAQ est représenté sur la Table de concertation en allaitement des Laurentides depuis l'automne 2019, par Raphaëlle Petitjean, directrice générale, et Marie-Ève Desforges, administratrice. En décembre 2019, Raphaëlle a fait une présentation sur les environnements favorables à l'allaitement et le MAQ.



Comité régional en allaitement maternel de Laval

Des démarches ont été faites pour que le MAQ intègre le comité régional en allaitement maternel de Laval. La demande a été très bien accueillie, mais, faute de temps, la participation du MAQ n'a pas pu être concrétisée.



Comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale (CRACN)

La participation officielle du MAQ au comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale a été officialisée en septembre 2018. Il est représenté par Isabelle Poulin, ancienne administratrice du MAQ, qui y représente également Chantelait.



Comité régional en allaitement maternel du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La participation officielle du MAQ au comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale a été officialisée en septembre 2019. Il est représenté par Alexandra Maltais, administratrice du MAQ, qui y représente également Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay–
Lac-Saint-Jean

Québec 

Dofi *Le manque de concertation nationale et locale (dans la majorité des régions du Québec) est régulièrement dénoncé, tant par les ressources communautaires que par des répondantes régionales en allaitement. Pour soutenir adéquatement les femmes qui allaitent, les actions doivent être arrimées entre elles et harmonisées au niveau local et au niveau provincial.*

Démarches en cours

Le MAQ a entamé plusieurs démarches pour rejoindre des tables de concertation en petite-enfance ou en conciliation famille-travail-études. Elles ont été suspendues à cause de l'état d'urgence sanitaire.

11. Appuis du MAQ

Sur décision du conseil d'administration, le MAQ appuie diverses initiatives ou actions qui peuvent contribuer à des environnements favorables à l'allaitement. Ces appuis prennent généralement la forme de signature de lettres ou de pétition. Lorsque c'est pertinent, les appels à la mobilisation sont partagés sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre du MAQ.

F. Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement

1. Infolettres

Le MAQ envoie une infolettre par mois environ. La liste des destinataires comprend :

- Les membres et les anciennes membres,
- Les personnes qui s'inscrivent à l'infolettre (en ligne ou sur une liste lors des événements en personne),
- Les personnes qui s'inscrivent à un événement organisé par le MAQ.



521 abonnées
+47 %

Ces infolettres respectent la Loi antipourriel. Un lien permettant de se désabonner est inséré en pied de page. Au 30 juin, la liste comprenait 521 abonnées, soit une augmentation nette de 47 % au cours de l'exercice. Le taux de désabonnement est très faible, de l'ordre de 0,2 % par envoi.

Typiquement, ces infolettres contiennent :

- Une information mise en avant, par exemple l'invitation à fêter les 10 ans du MAQ en mai 2019 ;
- Un résumé des articles publiés sur le site web du MAQ depuis l'infolettre précédente ;
- Un outil de la bibliothèque virtuelle du MAQ mis en lumière, pour le faire connaître ;
- La présentation des nouveaux outils publiés sur la bibliothèque virtuelle du MAQ avec la mise à la une d'un outil plus ancien ;
- Les formations en allaitement provinciales ou pancanadiennes ;
- D'autres annonces en lien avec les environnements favorables à l'allaitement.

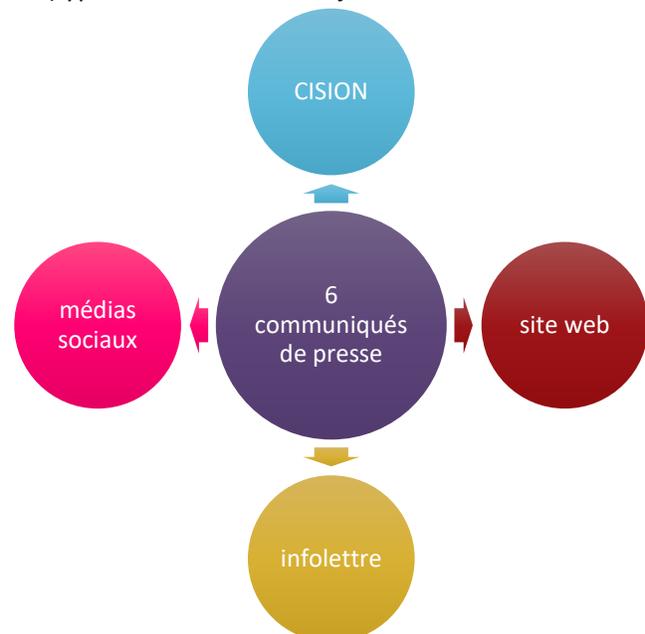


Au cours de l'exercice, dix infolettres ont été envoyées puis partagées sur les réseaux sociaux. La liste de diffusion est également utilisée pour des envois plus ciblés, un communiqué de presse ou un appel à l'action, par exemple. Ce type de courriel plus facile à faire suivre lorsqu'il ne contient qu'un seul sujet.

2. Communiqués de presse

Pour réduire les coûts de diffusion, le MAQ souscrit à l'abonnement collectif à CISION offert par la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (la Table) à ses membres. Cette plateforme permet d'envoyer des communiqués par courriel à des médias ou des journalistes filtrés selon différents critères (type de média, nom de journalistes, domaine d'intérêt, etc.). L'inconvénient par rapport à la diffusion par le Groupe CNW est que les communiqués ne restent pas archivés sur leur fil de presse. Les avantages principaux sont le coût et l'absence de limites pour le nombre de communiqués et pour leur longueur.

Les critères de sélection de la liste des médias et des journalistes étant les mêmes que pour la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ et membre de la Table, les listes sont partagées. À celles élaborées par Nourri-Source, le MAQ a créé une liste des journalistes qui lui ont déjà accordé au moins une entrevue.



En 2019-2020, le MAQ a publié six communiqués. Ils ont engendré, directement ou par ricochet, quatre contacts avec des journalistes, dont deux entrevues radio.

Dofi *L'allaitement est un geste intime qui découle d'une décision personnelle. La promotion de l'allaitement est souvent pointée comme mettant de la pression sur les épaules des femmes. Il en résulte que les médias sont très frileux pour aborder ce thème sujet à polémique. Pourtant, rendre les environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société à laquelle tout le monde devrait contribuer.*

3. Médias sociaux

Le conseil d'administration est régulièrement consulté avant la diffusion de nouvelles sur des sujets délicats pour lesquels le MAQ n'a pas encore pris de position officielle.

La page Facebook du MAQ est de loin le média le plus actif, autant par le nombre de publications que par le nombre d'abonnés. Ce serait cependant une erreur de s'y limiter, car chaque média a un public particulier. De fait, les publications sont parfois adaptées à chacune des plateformes et toutes ne sont pas toujours diffusées sur l'ensemble des réseaux du MAQ. La politique de gestion de la page Facebook a été adoptée le 11 juin 2014 et est applicable aux autres réseaux sociaux.

En mai 2020, le MAQ a lancé sa page officielle sur LinkedIn.

Facebook	Twitter	Instagram	LinkedIn
			
<i>Depuis 2011</i> 2 882 abonnées + 19 %	<i>Depuis 2015</i> 81 abonnées + 21 %	<i>Depuis 2018</i> 230 abonnées + 121 %	<i>Depuis 2020</i> 39 abonnées

Dofi *La veille sur les réseaux sociaux est chronophage. Pour avoir une certaine visibilité, il faut publier régulièrement et partager souvent. Tout partage de publication d'un tiers doit faire l'objet de vérification, puisque la crédibilité de l'organisme est en jeu. Trouver un équilibre pour joindre un maximum d'individus est un défi partagé par bien des organismes.*

4. Campagne de sensibilisation sur l'importance des environnements favorables à l'allaitement dans la lutte de réduction de l'émission de gaz à effet de serre

À la fin de l'été 2019, l'environnement occupait un espace médiatique important dans la campagne électorale fédérale. Le conseil d'administration a trouvé opportun d'utiliser la sortie d'une étude récente de l'impact de l'utilisation de préparations commerciales pour nourrissons (PCN) sur l'environnement pour rappeler aux candidats que ces produits sont des aliments ultras transformés, généralement à base de lait de vache et non produits localement. Pour sa part, l'allaitement produit très peu de déchets et réduit la consommation de médicaments, puisque les enfants allaités sont généralement moins souvent malades et moins longtemps malades que ceux nourris avec des PCN. Afin de ne pas mettre plus de pression et de responsabilité sur les épaules

de femmes, le meilleur moyen pour augmenter les taux d'allaitement – ce qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre – est de rendre les environnements favorables à l'allaitement.

Une campagne de lettre type à envoyer aux différents candidats au Québec a été menée. Elle a été diffusée au travers des médias du MAQ, mais également envoyée à de nombreux organismes environnementaux, grâce à une liste préparée par le comité visibilité. Des lettres signées par le MAQ ont également été envoyées directement aux chefs de partis.

Malheureusement, un article paru dans Le Devoir le 5 octobre 2019, avec pour titre *Sauver la planète une tétée à la fois ?*, à saper les efforts du MAQ. En effet, ce titre est très culpabilisant pour les femmes qui n'allaitent pas ou ne le font pas de manière optimale. Le MAQ a été mis en copie conforme d'une douzaine de lettres envoyées. Aucune retombée tangible n'a pu être constatée.

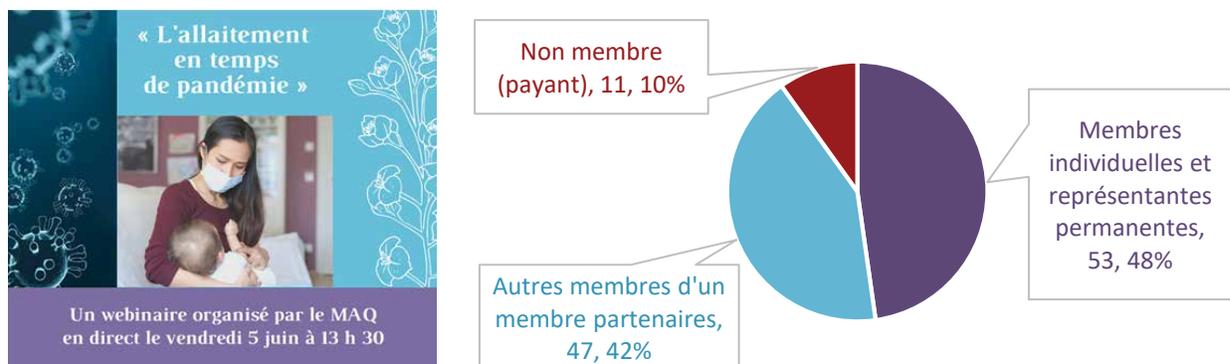
Dofi *Parler d'allaitement n'est plus politiquement correct : en faire la promotion est perçu comme une pression supplémentaire sur les épaules des femmes et revendiquer ce geste est perçu comme une atteinte au droit de disposer de son propre corps par certaines femmes qui ont décidé de ne pas allaiter. Ce désert médiatique profite aux fabricants de préparations commerciales pour nourrissons (PCN), omniprésents dans notre société, qui sont là pour « faciliter la vie des femmes »... D'ailleurs, plusieurs blogueuses très suivies écrivent des articles sur l'allaitement qui sont financés par des marques de PCN.*

C'est pourquoi il est urgent que la société québécoise prenne ses responsabilités et rende les environnements favorables à l'allaitement, afin de soutenir concrètement les femmes qui décident d'allaiter, sans laisser pour compte celles qui n'allaitent pas.

5. Webinaire du MAQ

Afin de répondre aux questions des intervenantes en allaitement et des personnes qui allaitent, le MAQ a organisé un webinaire : L'allaitement en temps de pandémies, par Michelle Pensa Branco de NourrirSansNuire (SafelyFed) Canada, le 5 juin 2020 et en rediffusion.

Cette présentation d'une heure, suivie d'une période de questions de trente minutes, a été suivie en direct ou en rediffusion par 106 personnes. Les membres individuelles et toutes les membres des membres partenaires y ont eu accès gratuitement. Les autres individus devaient s'acquitter d'un tarif de 10 \$. La nouvelle plateforme Yapla permettait de devenir membre au cours de l'inscription, ce qui a conduit à neuf nouvelles membres individuelles et trois autres membres partenaires. Bien que ne donnant droit à aucun crédit de formation, le MAQ a distribué un certificat de participation à toutes les personnes présentes lors du direct.



6. Kiosques de présentation

Dans la mesure de ses moyens financiers et de la disponibilité de la directrice générale, le MAQ tient des kiosques en marge de différentes activités fréquentées par des intervenantes en allaitement. Ces kiosques visent plusieurs objectifs :

- faire connaître le MAQ et sa mission ;
- présenter la bibliothèque virtuelle avec des exemples d'outils ;
- diffuser les outils développés par le MAQ, tels que l'affiche pour les espaces publics, par exemple ;
- recruter des membres et des abonnés à son infolettre (une liste permet aux personnes de s'y inscrire) ;
- créer des liens avec des personnes clés en allaitement.



À cause de l'état d'urgence sanitaire, tous les événements du printemps ont été annulés. Cependant, le MAQ a animé deux kiosques :

- Grande conférence de l'Association québécoise des consultantes en lactation, 28 mai 2019, Vaudreuil (Montréal)
- Journée des professionnels, 3 octobre 2019, Montréal.

Dofi *Tenir un kiosque lors d'un événement demande un investissement financier important : frais du kiosque, heures payées, déplacements et cout du matériel distribué. L'expérience démontre que la présence du MAQ à ce type d'évènement est très pertinente. Cependant, étant donné les ressources limitées du MAQ, le conseil d'administration doit faire des choix quant aux événements couverts. De plus, présenter le MAQ en région est irréaliste, à cause du temps de déplacement de la directrice générale.*

7. Conférences et ateliers

Conférence sur les environnements favorables à l'allaitement

Le comité formation a monté une formation de base sur les environnements favorables à l'allaitement qui peut facilement être adaptée selon la durée et le public cible. Cette conférence comprend :

- Une rapide présentation du MAQ et de sa mission,
- Un volet explicatif sur ce que sont les environnements favorables à l'allaitement et leur importance pour l'ensemble de la société,
- Un plaidoyer sur l'importance de respecter le Code international des substituts du lait maternel et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé
- Une invitation à tout le monde de faire sa part pour des environnements plus favorables à l'allaitement.

Dofi *Il reste deux volets importants à développer pour clore ce projet de conférence : créer un résumé à distribuer aux participants et un guide pour former des conférencières à donner cette conférence dans toutes les régions du Québec. Faute de financement et de ressources humaines limitées, ce projet est sur la glace. C'est dommage, car cette conférence est vraiment le meilleur outil pour faire comprendre que laisser la responsabilité de l'allaitement sur les épaules des femmes contribue à l'inégalité des femmes envers les autres.*

La promotion de cette conférence du MAQ a porté ses fruits, puisque deux conférences ont été données.

- Le 27 septembre 2019 au CIUSSS de l'Estrie – CHUS
D'une durée de 20 minutes, elle a attiré 37 personnes en présentiel et 76 en webinaires, réparties dans différents sites à travers la région.
- Le 2 octobre 2019 à l'Hôpital Général Juif
Durant une heure trente, la directrice générale a présenté les environnements favorables à l'allaitement et les travaux du MAQ à une vingtaine de personnes, dont le chef de service de néonatalogie.

Ces événements en personne offrent non seulement une belle visibilité au MAQ, elles permettent aussi de créer ou renforcer des liens avec des personnes clés et de mieux comprendre la réalité terrain, les barrières à l'allaitement et les efforts déployés pour rendre les environnements favorables à l'allaitement.

La participation du MAQ comme conférencier a été confirmée pour plusieurs événements d'envergure pour l'exercice 2019-2020. Certaines ont été annulées et d'autres confirmées, mais en webinaire uniquement.

Présentations à des organisations

La base de cette conférence est également très utile pour présenter le MAQ et sa mission à des partenaires potentiels. Elle a servi lors d'une rencontre avec l'Observatoire des tout-petits, avec le Dispensaire diététique de Montréal et à la Table de concertation en allaitement des Laurentides.

Atelier lors du colloque de la Ligue La Leche

Le MAQ a animé un atelier lors du colloque de la Ligue La Leche, en juin à Montréal, sous le thème : *De votre histoire à des environnements plus favorables à l'allaitement*. Cet atelier de 75 minutes a compris une présentation sur les environnements favorables, un échange sur l'expérience personnelle des participantes et sur les barrières à l'allaitement qu'elles ont rencontrées, puis sur ce qu'il faudrait changer pour que les femmes ne rencontrent plus ces obstacles à l'atteinte de leur objectif en matière d'allaitement.

Préparé conjointement par la permanence, le comité visibilité et le conseil d'administration, il a été présenté par Geneviève Coulombe, membre du MAQ et ancienne administratrice. Les discussions avec les quinze participantes ont permis de mieux comprendre ce que vivent les femmes qui allaitent.

8. Journées annuelles de santé publique (JASP)

Journée thématique

Au début de 2020, une proposition de journée thématique a été développée, soumise et approuvée par le comité scientifique des JASP. Intitulée *Pour des environnements favorables à l'allaitement : mieux comprendre le contexte québécois et s'inspirer d'initiatives existantes*. La journée devait se dérouler en novembre 2020.

Cette proposition a été développée grâce à la collaboration d'acteurs de plusieurs organisations, dont : le MAQ, le Centre Hospitalier Universitaire Ste-Justine (CHU Ste-Justine), le CIUSSS de l'Estrie – CHUS (CIUSSSE-CHUS), le Groupe stratégique pour la formation des professionnels de la santé en allaitement (GS-FAPS), et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Cette journée se veut novatrice parce qu'elle cible le développement d'environnements plutôt que de comportements favorables à l'allaitement. En s'appuyant sur diverses expériences positives et sur les échanges entre les participantes (les actrices de la santé publique au Québec surtout), elle vise à inspirer et outiller les participantes afin qu'elles deviennent des protagonistes efficaces de changements dans leurs milieux pour les rendre favorables à l'allaitement et ainsi mieux soutenir les femmes et les familles qui souhaitent allaiter. Plusieurs liens entre une formation initiale adéquate des professionnelles de la santé et la création d'environnements favorables à l'allaitement seront explicités de façon à démontrer la pertinence de rehausser cette formation pour favoriser et faciliter la création de tels environnements. Un tel travail est indispensable pour que le système de santé lui-même devienne graduellement un modèle d'environnements favorables à l'allaitement avec des professionnelles de la santé bien formées pour mieux soutenir les personnes qui souhaitent allaiter et toutes les familles.

Plusieurs membres du MAQ sont engagés dans la préparation et le déroulement de cette journée. Elles agissent en représentation de l'ensemble des organisations mentionnées ci-dessous. Le comité scientifique comprend quatre membres du MAQ sur les 16 personnes qui le composent :

- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP : coproposante et coresponsable du comité scientifique de la journée thématique, coresponsable du comité formation du MAQ, responsable du GS-FAPS, nutritionniste-conseil et présidente du comité d'agrément IAB du MSSS.
- **Laura Pascual**, MD (Argentine) PhD : comité formation du MAQ, Agente de formation de la Direction de santé publique du CIUSSS-CHUS.
- **Véronique Laberge Gaudin**, Dt P, MSc santé communautaire : administratrice et membre du comité code du MAQ, mère allaitante.
- **Alexandra Maltais**, administratrice et membre du comité service de garde du MAQ, représentante et agente de soutien en allaitement pour Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, vice-présidente de la Fédération Nourri-Source.



La programmation préliminaire comprend plusieurs conférences dont certaines seront données par des membres du MAQ :

- **Les environnements favorables à l'allaitement**, par Raphaëlle Petitjean, directrice générale, et Julie Lauzière, coresponsable du comité formation
- **Environnement 2 : les municipalités, les espaces publics et les commerçants** (conférencières à confirmer)
- **Environnement 3 : les services de garde et les milieux d'étude ou de travail** (conférencières à confirmer)
- **Environnement 4 : les politiques publiques**, coanimé par Corole Dobrich, membre du comité Code

Conceptualisation des environnements favorables à l'allaitement

La notion d'environnements favorables à l'allaitement peut être complexe à appréhender. Lors des discussions entourant le dépôt du projet de la journée thématique est apparue l'idée de créer une représentation graphique de ces environnements basée sur une revue de littérature. Le résultat devant être partagé au cours des JASP.

Un comité satellite du comité formation a été créé à cet effet. Il a tout d'abord travaillé sur une figure pour les besoins du ministère de la Santé et des Services sociaux, afin d'illustrer l'optimisation des services en allaitement. En effet, l'optimisation des services fait partie des environnements favorables. La démarche de conceptualisation est sensiblement la même et la figure développée pour le MSSS peut servir de prémices pour celle sur l'ensemble des environnements de l'allaitement.

En parallèle, le comité a commencé à rassembler des articles scientifiques sur les environnements favorables à l'allaitement et les représentations similaires existantes.

Dofi *Dans les éditions précédentes des JASP, il n'y a eu que peu de place pour l'allaitement.*

Cette journée thématique sur les environnements est une belle occasion de sensibiliser des professionnelles de la santé qui se sentent – à tort – moins concernées par l'allaitement.

À la suite de l'annonce de l'état d'urgence sanitaire, l'INSPQ a rapidement annoncé l'annulation de l'édition 2020 des JASP, entraînant la suspension des travaux du comité scientifique et du comité conceptualisation, sauf pour la figure destinée au MSSS. Les paramètres de la prochaine édition ne sont pas connus.

{Photo : Francisco-Ramos}



9. Affiche pour protéger les femmes qui allaitent dans l'espace public



Une des recommandations incluses dans le modèle de résolution pour les municipalités du MAQ est d'identifier les lieux municipaux comme étant des espaces où les femmes ont le droit d'allaiter. Depuis, le MAQ a été plusieurs fois contacté par des personnes à la recherche d'une affiche pour indiquer aux femmes qu'elles peuvent allaiter dans l'espace public.

Des recherches ont été faites parmi les outils existants, mais aucune affiche satisfaisante n'a été dénchée. En effet, indiquer un endroit où les femmes peuvent allaiter, c'est sous-entendre qu'elles ne peuvent pas allaiter partout. Le comité visibilité a alors décidé de créer une affiche qui s'adresse non pas aux femmes qui allaitent, mais à toutes les personnes qui partagent un espace public où une femme est susceptible d'allaiter.

L'affiche a été créée au cours de l'été 2018 par le comité visibilité. Toutefois, le MAQ a retardé son lancement pour le faire coïncider avec son dixième anniversaire.

Pour son lancement, le MAQ a organisé une conférence de presse, juste avant son assemblée générale. Malheureusement, elle n'a attiré aucun média. L'affiche a connu un succès immédiat et la publication Facebook de son lancement a atteint plus de 60 000 personnes, un record pour le MAQ.

Le MAQ a obtenu un financement de 7 040 \$ pour l'impression et la diffusion de l'affiche. La nouvelle a été reçue après le lancement officiel qui ne concernait que la version électronique. L'impression a été retardée, car, au déclenchement de l'état d'urgence sanitaire, le MAQ était encore en attente du ministère de la Santé et des Services sociaux pour y apposer le logo du gouvernement du Québec.

10. Défi allaitement

Le Défi allaitement est un évènement familial dont l'objectif est de normaliser, soutenir et promouvoir l'allaitement maternel et qui a lieu chaque année lors de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel. Des femmes se réunissent en un lieu et mettent leur enfant au sein au même moment. Depuis 2005, le Québec est en première place du palmarès canadien et les différents sites bénéficient d'une certaine couverture médiatique.

Devant l'incertitude de pouvoir regrouper physiquement des personnes, une convergence d'idées a eu lieu au sein du conseil d'administration, en particulier par la représentante de Soutien Lactéa (Saint-Jean-sur-Richelieu), dont la réputation du Salon parents enfants et du Défi allaitement dépasse les frontières de la Montérégie, et les représentantes du réseau Nourri-Source, fort de ses groupes présents dans plusieurs régions du Québec. Si le Défi allaitement se fait à distance, autant regrouper toutes les participantes québécoises en un seul évènement, coorganisé par des ressources communautaires en allaitement.

Le MAQ a lancé un appel pour créer un comité organisateur mixte. Il y est représenté par deux de ses administratrices, qui y siègent également en représentation de leur organisme. Les travailleuses du MAQ soutiennent les travaux du comité pour les communications.

Dofi *Après 10 ans de généreux partages d'outils, de ressources et de soutien divers auprès des organismes communautaires en allaitement par le MAQ, le changement de dynamique entre les groupes est tangible. L'entraide et le partage d'informations viennent de plus en plus souvent des organismes communautaires eux-mêmes, sans que ce soit à l'initiative du MAQ.*

G. Harmoniser les compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé

1. Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS)



Le GS-FAPS a été formé en avril 2016 à la fermeture du colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec, pour en assurer le suivi. Ce n'est pas un comité du MAQ, mais il est soutenu par le comité formation. Il s'est rencontré à deux reprises en septembre 2019 et janvier 2020 (total de quatre réunions), en webinaire. En effet, étant donné que tous ses membres ont des horaires très chargés et peu flexibles, les rencontres ont évolué vers des rencontres plus courtes, mais échelonnées sur deux périodes afin de donner la possibilité à un plus grand nombre d'y participer. Des échanges se font en plus petits groupes en fonction des dossiers.

Financement

En avril 2019, le comité formation avait déposé une demande de financement discrétionnaire à même le budget du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, pour l'organisation d'une journée thématique visant l'élaboration d'un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement. Le ministre en a octroyé 3 000 \$ sur une demande de 9 910 \$.

En début juin, une demande de financement a été présentée au Cercle du doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal pour un projet intitulé *Journée thématique de formation en allaitement pour les étudiants et professionnelles de la santé*. Ema Ferreira, vice-doyenne et membre du GS-FAPS, Isabelle Michaud-Létourneau et une collègue en pharmacie (Marie-France Beauchesne) ont présenté la demande qui a ensuite été acceptée et financée à hauteur de 27 000 \$. Il s'agit d'organiser une journée thématique de formation en allaitement pour rehausser et harmoniser la formation initiale et continue en allaitement des professionnelles de la santé et pour illustrer l'importance et les bénéfices de l'interdisciplinarité en allaitement. Cette journée sera offerte aux étudiantes et aux pharmaciennes en plus des étudiantes de différentes professions de la santé, ainsi qu'aux

professionnelles de la santé qui souhaitent améliorer leurs compétences en matière d'allaitement. Les plans sont en suspens à cause de la pandémie, mais le projet n'est que remis à plus tard.

Le comité formation et le GS-FAPS continuent également d'explorer d'autres options de financement (fondations ou financements philanthropiques notamment) pour poursuivre et bonifier les travaux visant au rehaussement de la formation de base en allaitement des futures professionnelles de la santé.

Compétences en allaitement

En novembre 2018, une présentation avait été faite à la Table des présidents des ordres professionnels en santé en vue d'amorcer la préparation d'un énoncé de position conjoint sur la formation en allaitement des professionnels de la santé. Un tel énoncé viendrait promouvoir une harmonisation des divers programmes de formation et le développement de standards de pratique en vue d'une formation adéquate et harmonisée entre les diverses professions. Ce serait également un puissant levier en vue d'assurer la concertation interprofessionnelle nécessaire afin d'éviter que les mères reçoivent une information contradictoire de la part des divers professionnels de la santé qu'elles rencontrent.

Pour faire progresser ce projet fort bien reçu par les représentants des divers Ordres professionnels présents, divers échanges ont eu lieu. Entre autres, une rencontre avec le Collège des médecins du Québec (CMQ) a été sollicitée pour discuter plus en détail de ce projet, de la perspective du CMQ sur le sujet et de comment progresser ensemble sur ce dossier. En février dernier, une rencontre a aussi eu lieu avec la nouvelle représentante aux affaires externes à l'Ordre des sages-femmes du Québec dans le même but. La pandémie est toutefois venue freiner ces travaux.

Présentation et plaidoyer

Au début de 2020, le comité formation a préparé la proposition de la journée thématique pour les 24e Journées annuelles de santé publique (JASP), qui a été approuvée par le comité organisateur.

2. Préparation de publications scientifiques

Au cours de l'année, le comité formation a soumis pour publication au *Canadian Medical Education Journal* son travail sur les barrières et facilitateurs perçus pour rehausser la formation dans les programmes en santé. Ce travail s'appuie notamment sur les données recueillies au début de 2016 par le biais de groupes de discussion auprès de professeures et d'étudiantes des programmes de formation en santé dans trois universités québécoises (Québec, Montréal, Sherbrooke) et à l'Université d'Ottawa. Il s'agissait de mieux appréhender les défis liés à l'intégration de changements dans ces programmes. Cette première identification des barrières et facteurs facilitateurs a permis d'approfondir la réflexion sur le sujet et la publication des résultats aidera à influencer adéquatement la mise à l'agenda des changements souhaités pour rehausser la formation en allaitement.

Les discussions qui s'ensuivent avec l'éditeur et le comité éditorial du *Canadian Medical Education Journal* ont mené à l'idée de préparer un numéro spécial de ladite revue autour des questions de la formation en allaitement des professionnels de la santé et du travail interdisciplinaire requis par des enjeux semblables. Les travaux sont donc en cours pour préparer

ce numéro spécial qui comprendrait possiblement l'article initial sur les barrières et facilitateurs perçus pour rehausser la formation dans les programmes en santé et d'autres articles en lien avec le sujet. Le sujet précis de ce numéro spécial est toujours en cours d'articulation afin de faire écho à un auditoire élargi en lien avec l'éducation médicale.

Un autre projet de publication porte sur le processus de mise à l'ordre du jour des changements souhaités dans les programmes de formation et repose sur l'ensemble des travaux menés par le comité formation depuis ses débuts. S'insérant dans un projet de recherche-action plus vaste qui n'est pas encore financé, ce projet d'article pourrait possiblement aussi faire partie de ce numéro spécial.

Par ailleurs, des membres du comité formation ont contribué à l'article de Emmanuelle Robert et coll. Publié dans *Maternal and Child Nutrition* le 20 mai 2019 : *A comparison of exclusive breastfeeding in Belgian maternity facilities with and without Baby-friendly Hospital status*. De plus, Julie Lauzière a également contribué à la publication dans *Healthcare Policy*, vol 15 no 4, 2020, de *Triggering Institutional Change: Examining the Development of the 2001 Quebec Breastfeeding Policy*, un article qui tire des leçons importantes de l'expérience du Québec ayant mené à l'élaboration de la première politique au Canada d'allaitement maternel.

3. Représentations et rayonnement des membres du comité formation

Isabelle Michaud-Létourneau a été invitée à être membre de l'équipe du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en allaitement à titre de nutritionniste-conseil et, depuis septembre 2019, à y présider le comité d'agrément Initiative des Amis des Bébé (IAB). Cette importante nomination facilitera l'harmonisation des travaux du comité formation avec ceux pilotés par le MSSS.

En octobre 2019, Jacqueline Wassef, Marion Gayard, et Isabelle Michaud-Létourneau ont été invitées à présenter leurs travaux au Policy Sciences Annual Institute à Rhode Island, Providence (É.-U.). Jacqueline y a présenté ses travaux de doctorat sur l'utilisation des connaissances dans le développement du plan d'action du Québec sur la prévention des problèmes reliés au poids et son influence sur le processus politique. Elle a d'ailleurs obtenu le prix de la meilleure thèse du Réseau de la recherche en santé des populations du Québec, travaux qu'elle a également présentés aux JASP 2019. Isabelle y a présenté les travaux réalisés avec Marion Gayard du comité formation et David Pelletier de l'Université Cornell sur les progrès réalisés au sujet des politiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans 9 pays. À cet événement, ils ont reçu le prix international 2019 McDougal Best Paper Award, de la Society of Policy Scientists, pour leur supplément publié dans la revue *Maternal and Child Nutrition*.

En mars 2020, Isabelle Michaud-Létourneau a été invitée à agir en tant qu'experte internationale pour commenter un outil sur les compétences en allaitement des professionnels de la santé, développé par des membres du Comité canadien en allaitement en collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé.

H. Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement

1. Contexte

À cause du manque d'information et de soutien, de nombreuses femmes cessent l'allaitement plusieurs semaines avant l'entrée de leur enfant en service de garde alors qu'elles auraient pourtant souhaité allaiter plus longtemps. De plus, de nombreux mythes persistent auprès du personnel des services de garde : peur d'être infectée en manipulant le lait maternel, difficultés de réconforter un poupon qui ne prend ni biberon ni tétine d'amusement, mauvaises connaissances sur les risques du non-allaitement, etc. Les bénévoles en allaitement avaient également souligné depuis un certain temps le manque de ressources et d'outils pour soutenir adéquatement les familles lors de la période de l'entrée au service de garde.



Or, l'entrée au service de garde est une période où les nourrissons sont particulièrement exposés aux maladies et aux infections, alors que leur propre système immunitaire est encore peu développé. L'allaitement joue alors son rôle protecteur, tout en contribuant à réduire l'intensité de l'anxiété de séparation et à faciliter l'intégration.

La majorité des femmes pourraient continuer d'allaiter avec succès grâce à l'appui de leur environnement social, notamment celui de leur service de garde et des ressources communautaires en allaitement. Les services de garde ont en effet un rôle déterminant à jouer pour faciliter la poursuite de l'allaitement, et donc pour augmenter les taux d'allaitement à un an et au-delà. Il ne s'agit pas de faire la promotion de l'allaitement, mais de faciliter sa poursuite après l'entrée de l'enfant au service de garde, pour les familles qui prennent cette décision. Les ressources communautaires ont aussi un grand rôle à jouer auprès des familles, notamment pour les informer de la possibilité de poursuivre l'allaitement et soutenir celles qui font ce choix.

Ce projet avait été amorcé en 2018 avec la rédaction de quatre documents. Malheureusement, le MAQ n'avait pas réussi à dégager de son budget de fonctionnement de base la somme nécessaire à son achèvement et n'avait pas réussi à obtenir un financement complémentaire. Ces quatre documents ont servi de base lors du redémarrage du projet.

2. Projet

L'objectif est de créer un ensemble d'outils pour faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée au service de garde et pour faire de ce milieu un environnement favorable à l'allaitement. Chaque outil est adapté à un public cible particulier.

3. Financement

À l'annonce au rehaussement de son financement de base à la mission, le conseil d'administration a décidé d'affecter une partie de ce montant à l'élaboration de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*. Un montant de près de 9 900 \$ a été affecté pour l'embauche d'une chargée de projet, la mise en page par une graphiste et l'impression d'autocollants d'identification et d'affiches plastifiées.

4. Réalisation

Un comité ponctuel a été relancé en janvier 2020, à la suite de l'affectation d'un budget par le conseil d'administration. Ce comité était composé de huit personnes, dont l'implication a été grandement bénéfique pour orienter le format et le contenu des différents outils.

Élaboration des outils

Lors de la première phase du projet, en 2018-2019, le comité avait alors défini le format de la trousse et ciblé quatre publics, soit les responsables des services de garde, le personnel éducatif, les parents ainsi que les bénévoles en allaitement. Une partie des documents avaient aussi été rédigés. Toutefois, grâce à l'enthousiasme du nouveau comité, de nouveaux objectifs ont été définis et les documents ont été complètement remaniés.

Outils destinés aux services de garde

- *Feuillelet destiné aux responsables des services de garde* : Ce feuillelet vise à sensibiliser les responsables à l'importance de faciliter la poursuite de l'allaitement pour les familles qui font ce choix. Il comprend une mise en contexte sur les avantages de rendre le service de garde favorable à l'allaitement, une présentation des ressources communautaires en allaitement, une série de pratiques inspirantes et une description des autres outils de la trousse.
- *Charte des services de garde favorables à l'allaitement par le MAQ* : La Charte répertorie une série de pratiques favorables à la poursuite de l'allaitement. Il s'agit de mesures efficaces qui peuvent être mises en place très facilement par les services de garde. La Charte comporte aussi une section sur le Code, afin de sensibiliser à la banalisation de l'utilisation des préparations commerciales pour nourrissons (PCN), biberons et tétines d'amusement.
- *Autocollant Service de garde favorable à l'allaitement* : Les discussions avec le comité ont révélé l'importance de se doter d'une sorte de sceau qui afficherait clairement, à la vue des parents, l'adhésion des services de garde à la Charte. La solution retenue a été un autocollant qui pourra être apposé à l'entrée, de sorte que les parents se sentent à l'aise d'ouvrir la discussion sur l'alimentation de leur enfant.



- *Fiches thématiques destinées au personnel éducateur* : Cet outil a subi de nombreuses transformations au cours de la réalisation du projet afin de l'adapter le mieux possible aux réalités du personnel éducatif. D'abord sous la forme d'un dépliant, il s'est finalement transformé en une série de dix fiches thématiques. Chacune d'entre elles aborde un thème précis pour sensibiliser le personnel à différents enjeux entourant l'allaitement dans le cadre de leur travail. Les services de garde sont invités à les utiliser à leur rythme et selon leurs besoins. Chaque fiche comprend une section « Le saviez-vous ? », qui vise à déconstruire un mythe sur l'allaitement. Cette section est suivie par « Des éducatrices et éducateurs se questionnent ! », qui répond de manière très pratique à une question soulevée par le personnel. Finalement, un témoignage permet de personifier le contenu de la fiche.
- *Affiche sur la manipulation du lait maternel* : La manipulation du lait maternel, quoique très simple et semblable à la manipulation de tout autre lait, soulève parfois de grandes préoccupations auprès du personnel éducateur. C'est pourquoi le comité avait proposé de réaliser une affiche pour résumer les différentes étapes de la manipulation sécuritaire du lait maternel, et ce, de façon très pratique et concise. Cet outil a été pensé pour être affiché dans la cuisine des services de garde ou dans la pouponnière, en guise d'aide-mémoire.
- *Formulaire d'engagement* : Lors des discussions avec le comité, il s'est aussi avéré pertinent de créer un formulaire d'engagement à la Charte, que les services de garde pourraient signer et retourner au MAQ. Leurs coordonnées seront ensuite partagées sur le site internet du MAQ pour les parents qui chercheraient un service de garde favorable à l'allaitement.



Dépliant destiné aux parents

Le dépliant *Poursuivre l'allaitement après l'entrée au service de garde ? C'est possible !* vise à informer les parents de cette possibilité. Cet outil comprend également une section « Comment reconnaître un service de garde favorable à l'allaitement », une brève présentation des ressources communautaires en allaitement ainsi que quelques témoignages de parents et d'éducatrices.

Guide pratique pour les ressources communautaires en allaitement

D'abord pensé sous la forme d'un feuillet, cet outil a lui aussi subi de nombreuses transformations. En effet, au fur et à mesure de l'avancement du projet, le comité a constaté le besoin d'offrir aux bénévoles un véritable guide pratique. L'objectif de ce guide est de soutenir les familles et le personnel des services de garde pour faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée au service de garde.

Le guide est divisé en trois grandes sections :

- répondre aux personnes qui se questionnent sur l'allaitement du bébé,
- soutenir les familles,
- soutenir le personnel des services de garde.

Ces deux dernières sections comprennent chacune une série de questions fréquentes accompagnées d'éléments de réponse, ainsi que quelques pistes d'actions pour faciliter la poursuite de l'allaitement.

Validation des outils

La phase de validation des outils a immédiatement suivi la phase d'élaboration. Grâce au réseau de contacts des membres du comité et aux bénévoles engagées auprès du MAQ, les outils ont pu être partagés et commentés par un total de 11 personnes. Les outils destinés aux responsables et au personnel éducatif ont été révisés par trois responsables de services de garde. Leurs commentaires étaient très positifs et ont permis d'assurer que les contenus correspondent bien aux besoins des services de garde. Les outils destinés aux bénévoles ont été révisés par six bénévoles en allaitement. Leurs commentaires étaient aussi très positifs et ont permis de procéder à plusieurs bonifications. Le dépliant pour les parents a quant à lui été révisé par deux nouvelles mères, qui ont mentionné qu'il les confortait dans leur décision de poursuivre l'allaitement, sans toutefois leur mettre de la pression pour y parvenir. Tous les commentaires des participantes à la validation ont été discutés avec le comité afin d'apporter les ajustements nécessaires aux outils.

Diffusion des outils

Les autocollants, la Charte et l'affiche sur la manipulation du lait maternel ont été imprimés. Les affiches sont lavables pour résister à l'entretien et la désinfection des services de garde. Au 30 juin, le comité commençait à réfléchir à une stratégie de diffusion.

Dofi *Au cours du projet, grâce à la répondante ministérielle en allaitement, des contacts ont été fait avec la personne du ministère de la Santé et des Services sociaux responsable du cadre de référence Gazelle et Potiron, développé avec le ministère de la Famille pour les services de garde. En effet, la trousse du MAQ est un outil concret qui va faciliter la mise en œuvre d'un des volets de cet outil.*

Cet exemple illustre l'importance de faire suivre les recommandations de moyens concrets facilitant leur mise en œuvre. C'est le principe même des environnements favorables.

I. Protégeons l'allaitement : tout le monde à un rôle à jouer

1. Contexte

Rendre les environnements favorables à l'allaitement, c'est aussi limiter la pression des fabricants et distributeurs de préparations commerciales pour nourrissons (PCN) et des produits connexes. Ces compagnies privées investissent des sommes considérables pour toucher les parents : dépliants, salons de maternité, sites web, réseaux sociaux, etc. Ces publicités et messages désinforment les parents et influencent leurs décisions concernant la nutrition de leur enfant. C'est pourquoi, en 1981, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code). Des résolutions ont ensuite été prises pour éclaircir, compléter et actualiser ce Code.

PRODUITS VISÉS
par le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*

- Tous les aliments et boissons pour les moins de 36 mois
- Les biberons et tétines
- Les sucettes d'amusement







Le Canada a voté en faveur de l'adoption de ce Code, mais aucune loi ne vient appuyer sa mise en œuvre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux fait la promotion du Code dans ses établissements, et c'est d'ailleurs une des conditions à respecter pour devenir Ami des bébés. Par contre, son champ d'action est limité au réseau public de la santé et des services sociaux.

De nombreuses entreprises sont involontairement complices de la banalisation des biberons, des sucettes d'amusement et des PCN, par méconnaissance du Code et des enjeux de protection de l'allaitement qui y sont associés. À première vue, le Code semble ne s'adresser qu'aux centres accoucheurs et aux fabricants et distributeurs de préparations commerciales pour nourrissons, alors qu'il s'adresse à toutes les organisations.

En reprenant les actifs d'INFACT Québec en 2016, le MAQ s'est engagé à poursuivre leur combat pour faire connaître et respecter le Code. Régulièrement, des personnes ou des organisations interpellent le MAQ face à des violations flagrantes du Code. Chaque intervention demande d'extraire du Code les informations pertinentes au milieu ciblé, ce qui est fastidieux.

En 2016, alors qu'une énième plainte sur une violation du Code est reçue par le MAQ, une évidence frappe le conseil d'administration et la permanence. Le Code est complexe : pour être entendu, il faut en extraire les informations pertinentes selon le type de violation et proposer des solutions concrètes. L'idée de créer un ensemble de documents ciblés sur des milieux précis était née.

2. Projet

L'objectif est de créer un ensemble de feuillets pour faciliter la compréhension et l'application du Code en vue de protéger l'allaitement, et ce, dans différents environnements. Chaque feuillet comprend une mise en contexte, ne présente que les informations du Code qui touche le milieu visé, et cite des exemples concrets et inspirants de bonnes pratiques. Chaque feuillet est complété par une annexe commune sur les ressources en allaitement.

3. Financement

En 2018, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé avait octroyé 3 000 \$ pour la réalisation de ce projet, à même son budget discrétionnaire, sur une demande de près de 10 000 \$.

Une nouvelle demande pour le solde avait été déposée après les élections auprès du nouveau ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux. Elle a été transférée à la Direction générale de santé publique qui y a répondu favorablement. Au total, ce projet a bénéficié d'un financement ciblé de 10 040 \$.

En cours de réalisation, le projet s'est avéré plus complexe, en particulier à cause de la diversité des cibles. De plus, ces feuillets s'adressent à des personnes qui ne sont à priori pas en faveur du respect du Code et qui sont sous l'influence du marketing des fabricants de PCN, comme l'ensemble de la société. Le conseil d'administration a dû ajouter au budget 3 000 \$ en honoraires pour boucler le projet, en plus des heures des travailleuses prises sur leurs autres tâches.

Dofi *Le marché mondial des PCN est extrêmement lucratif et florissant avec un taux de croissance annuel de plus de 10 %, pour atteindre un chiffre d'affaires mondial de 70 milliards de dollars en 2018. Les sommes qu'elles investissent pour influencer la perception des familles et du personnel de santé face à ces produits et sans commune mesure avec les investissements des gouvernements pour équilibrer les discours. Dans ce contexte, parler de l'allaitement est souvent délicat. Parler du Code l'est encore plus, d'autant qu'il n'a aucun cadre légal au Québec et au Canada.*

4. Réalisation

Mise en place du comité

Un comité de travail dédié à la coordination du projet a été fondé à la suite de l'obtention d'un premier financement en 2018. Au début du projet, cinq membres étaient engagées dans le comité, auxquelles se sont joints quatre nouveaux membres en cours de route, pour un total de neuf personnes au 30 juin 2020. Leur mandat était d'orienter les contenus des outils et de les réviser. Le MAQ a grandement bénéficié des compétences variées et complémentaires des membres du comité, notamment lors de la phase de révision des contenus des outils.

Sélection de milieux ciblés

Les cibles ont été choisies à la fois pour répondre au plus grand nombre de demandes de soutien au respect du Code que le MAQ reçoit, mais aussi pour leur diversité. En effet, l'idéal serait de compléter l'outil par la création de nouvelles fiches.

Le travail sur chaque cible a été amorcé avec un décalage, pour se concentrer plus particulièrement sur un milieu, tout en prenant l'ensemble de la trousse en considération pour assurer une certaine homogénéité.

Protégeons l'allaitement : les pharmacies communautaires ont un rôle à jouer

Grâce à l'énoncé de position sur l'allaitement de l'Ordre des pharmaciens du Québec, l'approche de cette cible était plus facile. Dans les premiers jours du projet, quelques contacts avaient été pris avec des pharmaciennes afin de comprendre les barrières et explorer les solutions mises en place et celles à développer pour faciliter le respect du Code. Le comité a révisé le feuillet à de nombreuses reprises. Celle-ci a ensuite été présentée à deux autres pharmaciennes qui ont validé les informations présentées et la pertinence des recommandations.

Protégeons l'allaitement : les sites web et les blogues ont un rôle à jouer

Cette cible a été choisie à la suite de nombreuses observations faites sur les sites web et les blogues, milieu reconnu pour le manque de balises éthiques. L'ébauche du feuillet a été présentée à un conseiller en communication de la Fondation OLO, en décembre 2019. Alors que le comité avait l'impression d'avoir utilisé des gants de velours dans son approche, l'équipe de la Fondation OLO a trouvé le texte et les illustrations trop revendicatifs et a confié ne pas être à l'aise de diffuser ce feuillet dans cette version. Ces commentaires ont été précieux pour adapter le discours à des personnes non initiées aux problématiques qui découlent du non-respect du Code, et ce, pour tous les feuillets.

Protégeons l'allaitement : les banques alimentaires ont un rôle à jouer



Afin de mieux comprendre la situation et les enjeux de ces organismes, un contact avait été fait avec le Dispensaire diététique de Montréal (le Dispensaire). Lors d'une rencontre téléphonique, le Dispensaire avait exposé plusieurs enjeux afin de s'assurer que la fiche répond adéquatement aux besoins des banques alimentaires. Une revue de littérature a ensuite été effectuée afin de documenter la problématique et explorer les pistes de solutions pour protéger l'allaitement auprès des familles en situation d'insécurité alimentaire. Le comité a révisé le contenu de la fiche à de nombreuses reprises. Une rencontre en personne était prévue, à la fin du mois de mars 2020, avec toute l'équipe du Dispensaire pour valider le contenu de la fiche, mais a finalement dû être annulée en raison de la crise sanitaire de ce printemps. Elle a été remplacée par plusieurs échanges de courriels. Le Dispensaire a aussi accepté d'être un partenaire pour ce projet et d'apposer son logo aux côtés de celui du MAQ sur la fiche.

Protégeons l'allaitement : les services d'urgence ont un rôle à jouer

Le MAQ a eu la chance de pouvoir compter, au sein du comité, sur une membre de l'organisme NourrirSansNuire (SafelyFed) Canada, qui possède une expertise dans l'alimentation des tout-petits en situation d'urgence. En effet, deux de ses fondatrices étaient présentes sur le terrain lors des incendies de Fort McMurray, en 2016. Ce projet a été le lancement d'une coopération avec cet organisme canadien.

Une revue de littérature a été réalisée afin de documenter les enjeux liés à l'alimentation en situation d'urgence. La fiche a été révisée par le comité ainsi que par NourrirSansNuire qui a aussi accepté d'appuyer ce feuillet en apposant son logo aux côtés de celui du MAQ. NourrirSansNuire a grandement participé pour la composition de la trousse d'urgence pour les familles et à la traduction en anglais du feuillet, révisé par deux membres anglophones du comité.

Ce feuillet est complété par une annexe qui présente ce que devrait comprendre la trousse d'urgence des familles en fonction du mode d'alimentation de l'enfant (allaitement ou PCN) et de son âge.

Protégeons l'allaitement : les cliniques médicales ont un rôle à jouer

Cette fois encore, le MAQ a pu compter, au sein même du comité, sur l'expérience d'une médecin de famille à la retraite, qui a été indispensable pour l'élaboration de la fiche. Une revue de littérature a aussi été réalisée pour documenter les impacts des stratégies commerciales sur l'allaitement. La fiche a finalement été révisée à plusieurs reprises par le comité.

Traduction des feuillets

La demande de financement comprenait la traduction en anglais des cinq feuillets afin de pouvoir les partager également dans les milieux anglophones. Grâce au partenariat avec NourrirSansNuire, le MAQ a pu bénéficier gratuitement de la traduction de la fiche destinée aux situations d'urgence et des feux deux annexes. Les quatre autres feuillets ont été traduits par une professionnelle.

Diffusion des outils

Le lancement officiel de l'ensemble des outils était prévu pour le mois d'octobre 2020. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, la diffusion des feuillets destinés aux banques alimentaires et aux situations d'urgence s'est révélée urgente.

D'une part, les banques alimentaires ont dû faire face à une demande accrue d'aide alimentaire, notamment par les familles de nourrissons. Dans l'urgence d'offrir un outil à ces ressources pour les soutenir dans leurs réponses aux besoins des familles, que l'enfant soit allaité ou non, le MAQ a accéléré la diffusion de sa fiche. La diffusion s'est fait au niveau provincial grâce à la collaboration de la répondante ministérielle en allaitement, qui a rapidement partagé la fiche aux groupes de répondantes en nutrition, allaitement, SIPPE, pauvreté, développement des communautés, insécurité alimentaire ainsi qu'aux membres de la Table québécoise sur la saine alimentation.

D'autre part, la crise sanitaire a entraîné un lot de questionnements sur la poursuite de l'allaitement et les risques associés à la transmission du virus par le lait maternel. Il est donc apparu essentiel d'accélérer la diffusion de la fiche concernant les situations d'urgence. La diffusion s'est faite en collaboration avec l'organisme NourrirSansNuire Canada, reconnu pour son expertise en matière de nutrition infantile, et la fiche a été partagée sur leur site internet.

La diffusion des trois autres feuillets et de la version finale des deux feuillets diffusés au printemps est prévue pour l'automne 2020.



Pour répondre à l'urgence sanitaire, plusieurs organisations se sont tournées vers le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour savoir s'il était possible de distribuer des PCN tout en respectant le Code. L'équipe en allaitement du MSSS s'est alors tournée vers le MAQ, sachant qu'un feuillet sur le sujet était en cours de préparation.

Le comité a alors redoublé d'efforts pour avancer la sortie des feuillets destinés aux banques alimentaires et aux situations d'urgence et les rendre disponibles dans une version temporaire, avant même de terminer le processus de validation. Cette pratique a multiplié le nombre de modifications des feuillets et de leur mise en page, ce qui a contribué à la nécessité d'augmenter le budget en cours de route.

J. En conclusion

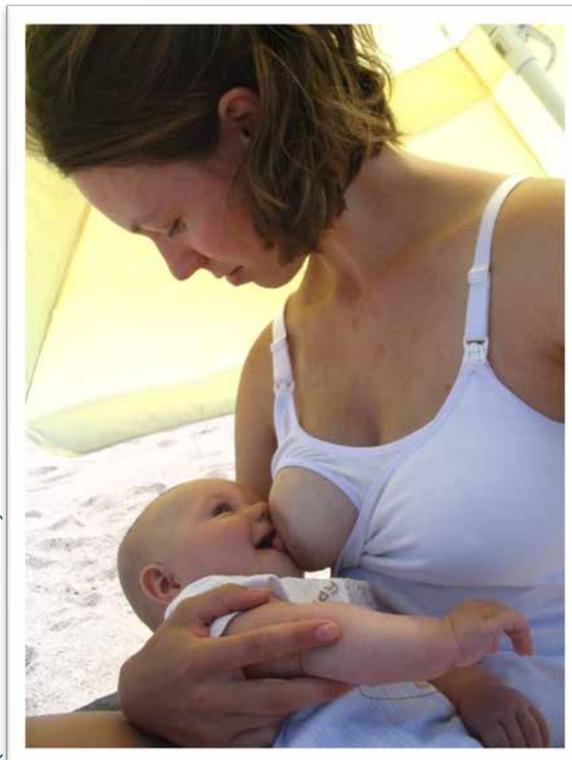
Alors que l'annonce de son premier financement récurrent à la mission datait de deux ans à peine, le MAQ a su profiter pleinement de la hausse de 80 % pour faire avancer sa mission, tout en travaillant aux projets pour lesquels il a reçu un financement dédié (sauf lorsque l'état d'urgence sanitaire a forcé l'arrêt du projet).

Les efforts mis pour faire connaître le MAQ commencent à porter ses fruits. L'organisme est de plus en plus sollicité pour donner des conférences et le nombre de membres a sensiblement augmenté.

L'organisation interne du MAQ et l'expertise de ses bénévoles sont adéquates pour gérer l'ensemble du budget nécessaire pour couvrir les besoins de base et pour gérer une équipe de permanence équivalente à trois temps pleins. Les besoins au Québec pour rendre les environnements favorables à l'allaitement sont grands et les idées de projets pour y parvenir sont nombreuses.

Dofi *La principale barrière à la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement est d'ordre financier. Pourtant, comme le dit Keith Hansen, « Si l'allaitement n'existait pas déjà, celui qui l'inventerait aujourd'hui mériterait un double prix Nobel en médecine et en économie. ». En effet, aucun vaccin ni intervention de santé ne peut réduire autant les maladies infectieuses ou le risque de maladie chronique que l'allaitement. **L'allaitement est un enjeu de santé publique et doit être financé comme tel, tout en prenant en considération sa dimension socioculturelle.***

{Photo : Patrice Audet}



V. PRIORITES 2020-2021

A. Assurer la continuité



Les activités courantes seront maintenues : animation de la vie associative, gestion documentaire, financière et des membres, publication sur le site web et les médias sociaux, mises à jour de la bibliothèque virtuelle, etc. Les priorités présentées ci-dessous ne concernent que les nouvelles activités ou les développements prévus dans les projets en cours.

B. Tenir une journée de réflexion stratégique et définir la vision

La journée de réflexion, qui devait initialement avoir lieu en avril 2020, a été reportée d'un an à cause du confinement. Le comité de suivi reprendra ses travaux et organisera les ateliers avec le soutien de la conseillère du Centre de formation populaire (CFP).

L'un des principaux résultats attendus est de réfléchir collectivement afin de mieux orienter les actions du MAQ dans une perspective de développement, au regard des forces et des défis que rencontre l'organisme. Ces réflexions amèneront à poser une vision commune du développement de l'organisme afin d'élaborer les bases d'une future planification stratégique triennale qui lui permettra de se projeter dans l'avenir de façon plus précise.

C. Dynamiser la vie associative

1. Consulter les membres

Au cours de l'assemblée générale 2019, le conseil d'administration présentera ses arguments pour présenter les environnements favorables à l'allaitement comme un moyen de réduire les inégalités des femmes envers les hommes. Ces arguments seront enrichis par la discussion avec les membres présentes. L'objectif est de partager cet argumentaire avec toutes les ressources communautaires concernées. L'allaitement divise souvent les féministes ; le présenter sous la forme des environnements favorables permet de laisser la décision aux personnes qui posent le geste tout en soutenant celles qui prennent la décision d'allaiter par des moyens concrets.

2. Tenir des séances d'informations

Ce ne sont pas toutes les membres qui peuvent participer à l'assemblée générale annuelle. Certaines membres sont plutôt disponibles durant les heures de travail, par exemple parce qu'elles travaillent pour l'organisation qu'elle représente, et d'autres ne le sont qu'en dehors des heures normales de travail. De plus, les travaux de MAQ peuvent avancer considérablement en un an et de nouveaux projets peuvent naître à tout moment si un financement dédié est obtenu ou en réaction à une actualité.

Le conseil d'administration veut organiser une ou deux séances d'information pour ses membres, en webinaire. C'est un excellent moyen pour recruter des membres pour un comité. Cela permet aussi de joindre plus de membres au cours de l'exercice. Selon les occasions, ces séances peuvent être jumelées avec une assemblée extraordinaire, avec un autre évènement qui s'adresse aux membres ou être organisées seules en webinaire.

D. Consolider l'organisme

L'activité principale de consolidation de l'organisme sera la planification stratégique et l'énoncé de vision qui en découlera.

1. Renforcer la permanence

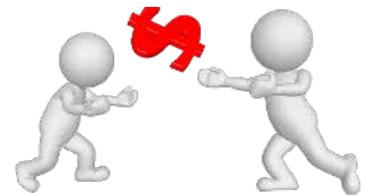
À l'occasion de la mise en place du statut employeur du MAQ, le conseil d'administration a adopté des documents importants pour faciliter la gestion des employées et assurer l'efficacité de l'équipe. Ce travail doit s'étendre aux travailleuses contractuelles du MAQ. Des documents clairs et signés sont efficaces pour limiter les risques de conflits.

De même, l'évaluation du travail de la coordonnatrice des communications devra être mise en place. Il ne s'agit pas d'une évaluation de rendement puisqu'elle est travailleuse autonome, mais de mesurer l'efficacité de l'organisation du travail et de déceler des pistes d'améliorations.

2. Diversifier les sources de financement

DoFi *Le MAQ reçoit un financement de base à la mission qui sert à payer les frais courants et la permanence pour l'administration générale de l'organisme. Il ne couvre pas les dépenses liées aux projets, que ce soit la rémunération des travailleuses ou les autres frais tels que le déplacement ou l'impression des outils.*

Des demandes de financement seront déposées selon les besoins du MAQ, les programmes de financement et les appels de projets. La liste ci-dessous correspond aux demandes en cours ou identifiées au moment de la rédaction du rapport annuel. D'autres recherches de financement peuvent être menées.



- **Direction générale de santé publique**
 - Élaboration de recommandations en cas de deuxième vague de la COVID-19 ou de toute autre pandémie
 - Rédaction d'un rapport sur les infractions au *Code international des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'assemblée mondiale de la Santé et leurs conséquences
 - Organisation d'une rencontre nationale des ressources communautaires en allaitement
 - Tout autre projet lié à l'allaitement et à la santé publique
- **Ministère de la Famille**
 - Inclure l'allaitement dans la conciliation famille-travail-étude, dans le cadre du *Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail*

- **Patrimoine canadien**
 - Traduction de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*
- **Fondation Lucie et André Chagnon**
 - Pochettes de présentation pour les différentes trousse et les documents de présentation du MAQ
 - Impression de la *Trousse pour des municipalités favorables à l'allaitement*
 - Impression de la *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*

E. Positionner le MAQ comme centre d'expertise

1. Site web et bibliothèque virtuelle



Les outils du MAQ sont accessibles depuis sa bibliothèque virtuelle. Toutefois, ce moyen n'est pas adapté à la présentation d'une trousse complète, comme celles pour les services de garde et les municipalités. Une page présentant tous les documents et leurs liens est alors nécessaire.

Les actions de « promouvoir, protéger et soutenir » l'allaitement sont souvent présentées ensemble, comme un tout. Bien que complémentaire, chacune d'entre elles fait face à des enjeux bien particuliers dans la société québécoise. Pour compléter la présentation des environnements favorables à l'allaitement, le MAQ devrait présenter ces trois notions sur son site.



La migration du site sera achevée par la mise en place d'un calendrier des événements, pour les formations et les colloques pertinents en allaitement et pour les activités publiques du MAQ. La bibliothèque virtuelle sera déplacée vers le nouveau nom de domaine.

Dofi *Pour desservir l'ensemble de la population québécoise, le site devrait être accessible dans les deux langues officielles. Outre l'investissement initial pour convertir le site en un site bilingue, la maintenance des pages actuelles et la publication de nouveau contenu demanderait le double du temps. Or, maintenir le site à son niveau actuel occupe déjà une part non négligeable du temps de la permanence.*

2. Faire connaître, comprendre et appliquer le Code

Le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé représentent un ensemble d'articles parfois sujets à interprétation et qui doivent être adaptés à l'organisation de chacune des nations. Le comité Code comprend plusieurs membres avec une expertise particulière. Lorsqu'un avis ou une recommandation fait l'unanimité des membres de ce comité, il devient difficilement discutable.

Pour les ressources communautaires en allaitement, la recherche de commandite est freinée par la crainte de ne pas respecter le Code. Une épicerie peut-elle faire une commandite alors qu'elle

vend des préparations commerciales pour nourrissons (PCN) ? Une pharmacie peut-elle faire une commandite alors que sa bannière offre régulièrement des rabais sur une PCN ? Une clinique médicale peut-elle figurer sur la Route du lait alors qu'elle distribue des échantillons de PCN à ses clientes ?

Pour soutenir les ressources communautaires en allaitement et harmoniser les pratiques au Québec, le comité Code proposera un modèle de politique pour la recherche de commandite et les réseaux de type Route du lait.

3. Positions officielles

Énoncé de position sur le partage informel de lait maternel

Actuellement, bien que cet usage soit répandu, les personnes qui le pratiquent n'ont aucune source de renseignements fiables pour limiter les risques. Pourtant, selon l'Organisation mondiale de la Santé, donner le lait d'une femme en santé est la meilleure option lorsqu'un bébé ne peut recevoir le lait de sa mère.

Le conseil d'administration du MAQ a adopté un énoncé de position sur le partage informel de lait après l'avoir présenté aux membres au cours de l'assemblée générale annuelle de 2019. Elle a été présentée à des représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Un suivi doit être fait auprès du MSSS sur leurs intentions concernant les recommandations incluses dans l'énoncé. En particulier, lors de la rencontre, la possibilité d'inclure de l'information sur ce sujet dans le guide Mieux vivre avec son enfant de la grossesse à deux ans a été évoquée.

Les environnements favorables à l'allaitement dans une perspective de condition féminine

{Photo : Ligue La Leche}



Lors de la présentation de la position féminine du MAQ, au cours de l'assemblée générale 2019, les membres présentes ont demandé au conseil d'administration de développer un argumentaire sur la contribution des environnements favorables à l'allaitement dans la lutte contre l'inégalité des femmes envers les hommes.

L'allaitement est généralement perçu uniquement comme un enjeu de santé et un geste privé. Pourtant, puisque la très grande majorité des personnes qui

allaitent s'identifient au genre féminin, il s'agit bien d'un enjeu féministe. D'ailleurs, la plupart des organismes communautaires en périnatalité se définissent comme féministe. Il est temps de déconfiner l'allaitement de sa santé publique et de prendre en considération sa dimension sociale.

4. Regroupement des ressources communautaires en allaitement

Définir les ressources communautaires en allaitement

Cette appellation a été repérée dans un document du ministère de la Santé et des Services sociaux envoyés pour consultation en octobre 2019 et est utilisée par le MAQ depuis. Elle remplace avantageusement l'ancienne appellation « groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement (GOESA) » utilisée depuis la rencontre nationale de 2007. Afin de ne créer aucune confusion, autant vis-à-vis des utilisatrices des services que des intervenantes et gestionnaires qui travaillent en collaboration avec ses ressources, une définition de cette appellation doit être rédigée. Elle sera adoptée par les membres lors de l'assemblée générale annuelle 2020.

Joindre un plus grand nombre de ces ressources

Dès sa création, le MAQ a voulu être un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices du milieu de l'allaitement. Bien que les ressources communautaires en allaitement représentent la grande majorité de ses membres partenaires, seule une minorité d'entre elles sont membres du MAQ, alors que les groupes les moins financés n'ont aucune cotisation à payer. Le MAQ voudrait pouvoir communiquer facilement avec l'ensemble de ses ressources, autant pour comprendre leurs besoins en matière d'environnements favorables à l'allaitement que pour leur faire connaître les outils développés par le MAQ. Pour ce faire, il faut créer une liste de contacts pour toutes ces ressources, avec le nom d'un contact, son adresse courriel et son téléphone.

DoFi *Le MAQ publie et tient à jour la seule liste de toutes les ressources communautaires en allaitement du Québec. Malheureusement, elle donne un moyen général de contacter la ressource, mais ne permet pas de joindre l'ensemble de ces groupes dont la forme juridique et l'organisation sont très variables (organisme incorporé, groupe inclus dans une maison de la famille ou un centre de ressource périnatal, groupe informel de bénévoles géré par une infirmière en CLSC, etc.). En particulier, le MAQ a de la difficulté à joindre les groupes les moins financés et ceux en région éloignée.*

Organiser une rencontre nationale

Sous réserve de l'obtention d'un financement



Lors du sondage réalisé en 2019 auprès de ressources communautaires en allaitement, 68 % des répondantes ont inscrit que le MAQ devrait organiser une rencontre nationale de ces ressources, 32 % ont répondu peut-être et aucune n'a répondu négativement. Une fois la liste établie, le MAQ pourrait réaliser un sondage en vue de réaliser un portrait, puis organiser une rencontre virtuelle de ces ressources. Une demande de financement sera déposée auprès de la Direction générale de santé publique.

Dofi *La précédente rencontre nationale des ressources communautaires en allaitement date de 2007, à l'occasion de laquelle un portrait de ces groupes avait été réalisé. Actuellement, personne ne connaît le nombre exact de ces ressources indispensables au soutien des femmes qui allaitent.*

5. Concertation et coopération

Réseautage

Les efforts mis pour augmenter la participation du MAQ à différents types de concertation (régionale et provinciale) et la collaboration avec des partenaires diversifiés seront maintenus.

Dofi *Participer à des tables de concertation, à des comités de travail, et à la vie associative des organismes dont le MAQ est membre est important autant pour le renforcement de capacité que pour comprendre les réalités et les besoins sur le terrain. Toutefois, cela représente un investissement en temps considérable, alors que le financement limite la coordination à une quinzaine d'heures par semaine.*

F. Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement

1. Visibilité du MAQ

Les efforts mis pour augmenter la portée des communications du MAQ seront maintenus :

- Pour augmenter la liste des abonnées à l'infolettre et aux médias sociaux, la stratégie retenue est de privilégier la qualité du contenu publié plutôt que la quantité.
- Pour diversifier son auditoire, le MAQ tiendra au minimum deux kiosques lors d'événements connexes à l'allaitement ou attirant son public cible (sous réserve des directives de confinement).
- Des communiqués de presse seront publiés à chaque occasion de transmettre une information d'intérêt pour les médias.
- Diverses conférences seront données à travers des événements organisés par d'autres organisations.



{Grande conférence de l'AQC - mai 19}

2. Conférences sur les environnements favorables à l'allaitement



La conférence du MAQ sur les environnements favorables à l'allaitement est un excellent moyen pour faire comprendre :

- La notion d'environnements favorables à l'allaitement et leurs portées,
- Les avantages à l'échelle individuelle et sociétale d'avoir de tels environnements,
- Qu'ils sont favorables à toutes les familles avec de jeunes enfants,
- Que chacun doit faire sa part,
- Que c'est une responsabilité de société.

Le MAQ continuera à chercher des occasions de l'offrir à un public large. Cette présentation est également très utile pour présenter le MAQ et sa mission lors de rencontres individuelles ou en petits groupes et peut être facilement adaptée aux besoins. Pour une plus grande efficacité, le comité visibilité voudrait se doter d'outils complémentaires au diaporama général :

- Un guide de la formatrice pour permettre à un plus grand nombre de personnes de la présenter, dans différentes régions du Québec ;
- Un document qui résume la présentation pour être remis aux participantes, en version imprimée ou électronique, car le diaporama actuel est très graphique et ne contient pas assez de texte pour être remis tel quel.

3. Webinaires périodiques

Devant le succès du webinaire de mai 2020, le conseil d'administration a décidé d'organiser ce type d'événements quelques fois par années, sur différents sujets. D'une durée de 60 à 90 minutes sur des sujets précis, ils permettent d'atteindre un auditoire divers, de contribuer à la promotion des environnements favorables à l'allaitement et de faire connaître le MAQ. Gratuits pour les membres, ils participent à l'augmentation des adhésions tant pour les membres individuelles que pour les membres partenaires.

Jusqu'en 2017-2018, le MAQ organisait une conférence de grande envergure, parfois en marge de son assemblée générale, avec des crédits de formation pour les consultantes en lactation IBCLC. Ces conférences avaient un certain succès, mais elles demandaient énormément d'organisation et n'étaient pas toujours rentables. Le conseil d'administration avait alors décidé de faire une pause et d'offrir à la place des conférences lors de colloques ou congrès organisés par d'autres organisations. Ces webinaires viendront en complémentarité des autres actions entreprises pour promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement.

4. Défi allaitement virtuel

Le MAQ poursuivra son soutien au comité organisateur mixte du Défi allaitement virtuel du 3 octobre 2020. En particulier, il sera la source des communications : courriels, communiqués de presse et publications sur les médias sociaux. De plus, le MAQ gèrera la liste des inscriptions, l'envoi de certificat, et participera au financement du projet.

5. Protéger l'allaitement durant un état d'urgence sanitaire

La pandémie liée à la COVID-19 a montré la fragilité des acquis en matière d'environnements favorables à l'allaitement et d'égalité des femmes envers les hommes. En effet, certaines mesures prises en réponse à la pandémie ont nui à l'allaitement alors que d'autres ont pénalisé davantage les femmes allaitantes par rapport au reste de la population. Ces mesures, en nuisant à l'allaitement, ont fragilisé la santé des tout-petits au lieu de la protéger.

Afin de tirer des leçons du confinement du printemps 2020 et de se préparer pour une deuxième vague de la COVID-19 ou pour toute autre pandémie entraînant un état d'urgence sanitaire, le MAQ procèdera à une analyse des besoins et formulera des recommandations pratiques à l'attention des différents ministères concernés. Pour compléter les observations déjà compilées, constatées sur les réseaux sociaux ou rapportées par des membres, le MAQ lancera trois sondages auprès des femmes allaitantes, des travailleuses et bénévoles des ressources communautaires en allaitement, et du personnel de la Santé. Un rapport sera rédigé et une demande d'entrevue sera faite auprès de toutes les ministres concernées.



Dofi *Comme il n'offre pas de services directs à la population (l'information par internet ne compte pas), le MAQ n'est admissible à aucun fonds d'urgence mis en place pour soutenir les organismes face à la pandémie. Ce rapport fera l'objet d'une demande de financement auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, mais sera mené à même le budget de fonctionnement, au besoin.*

6. Alimentation des tout-petits : plaidoyer pour protéger les familles face aux tactiques marketing

Il y a près de vingt ans, le Canada a voté en faveur de l'adoption *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code), régulièrement complété depuis par les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé, mais aucune loi fédérale ou provinciale ne vient appuyer sa mise en œuvre. Force est de constater que l'autorégularisation par l'industrie ne fonctionne pas plus dans ce domaine que dans les autres. La pression commerciale des fabricants des produits visés est omniprésente et nuit grandement à la poursuite de l'allaitement.

Pour démontrer l'importance d'agir, en vue de protéger l'allaitement et de réduire la pression mise sur les femmes, le comité Code veut monter un rapport montrant différentes tactiques marketing utilisées et leur influence sur les décisions prises par les familles.

Dofi *L'élaboration de ce rapport fera l'objet d'une demande de financement auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le comité Code est décidé à mener ce projet à bien, mais sans financement dédié, ce sera beaucoup plus lent.*

Parallèlement, une campagne de sensibilisation sera menée auprès du grand public pour dénoncer ces pratiques non éthiques en vue de créer un mouvement en faveur d'une meilleure régulation dans la promotion des produits visés par le Code.

Ce projet n'a pas pour objectif de limiter l'accès à ces produits pour les familles qui en ont besoin, que ce soit à la suite d'une décision personnelle ou d'un abandon de l'allaitement, mais bien de protéger l'allaitement et de soutenir les personnes qui ont décidé d'allaiter.

G. Développer des outils ciblant des environnements particuliers

1. Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé

Les travaux du comité formation du MAQ visent toujours à améliorer le soutien aux femmes qui allaitent en rehaussant les compétences des futures professionnelles de la santé au Québec. Depuis la formation du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé (GS-FAPS), le travail du comité vise particulièrement à soutenir ce groupe de travail, ces personnes étant elles-mêmes positionnées dans les organisations ou les établissements où doivent s'instaurer des



changements de curriculums. Ainsi, en collaboration avec des actrices clés dans les milieux de l'éducation et de la santé, le comité formation aspire à pouvoir intégrer dans les plans stratégiques des unités académiques ou départements concernés la prise en compte des orientations/recommandations en matière de formation initiale en allaitement au moment de la révision de leur curriculum, voire à effectuer ces changements dans leur curriculum s'il est en cours de révision. Le tout vise à atteindre dès que possible des changements dans les curriculums pour améliorer les compétences en allaitement des médecins, infirmières, pharmaciennes, sages-femmes, nutritionnistes, dentistes et chiropraticiennes dans la province de Québec. Ces efforts pourraient même déborder les frontières de la province puisque des actrices en Ontario et au Nouveau-Brunswick y participent. Étant donné le besoin et le désir d'avoir un énoncé conjoint entre les ordres professionnels en santé, la priorité est donnée aux activités pouvant aider à avancer sur ce sujet.

Dans ce contexte, les objectifs du comité formation pour 2019-2020 visaient à :

- Soutenir le GS-FAPS afin de renforcer les liens ;
- Continuer à engager les ordres professionnels et les programmes de formation des huit professions ciblées dans une démarche de réflexion et d'action par rapport à la formation en allaitement ;
- Engager des discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et mieux comprendre le rôle que ce dernier peut jouer auprès des programmes de formation et des ordres professionnels ;
- Soutenir le GS-FAPS pour l'organisation d'une journée de formation interprofessionnelle en allaitement à l'Université de Montréal et optimiser les ressources obtenues par la Faculté de pharmacie pour ce projet afin d'avancer sur les actions nécessaires pour des changements dans les curriculums à cette université ;
- Partager les connaissances produites sur le plaidoyer du comité formation pour une formation harmonisée en allaitement ;

- Collaborer avec d'autres institutions afin de développer une journée thématique sur l'allaitement dans le contexte des Journées annuelles de santé publique ;
- Réaliser un bilan des dix années d'activités du comité formation pour la formation en allaitement et assurer la passation du flambeau au GS-FAPS pour la poursuite des travaux.

Malgré la pandémie, d'importants progrès ont été réalisés sur chaque objectif. Toutefois, le bilan des dix années d'activités du comité et la passation du flambeau au GS-FAPS pour la poursuite des travaux seront finalisés lorsque la vie aura repris un cours plus normal.

Dofi *Les défis sont nombreux pour la réalisation des travaux du comité formation et ceux du GS-FAPS, mais certains méritent d'être mentionnés. Tout d'abord, il est important de ne pas perdre l'élan qui a été créé auprès des ordres professionnels. Le travail a été encore ralenti par la pandémie en 2020, les rencontres étant difficiles, voire souvent impossibles, alors que les charges des professeures étaient augmentées. Cependant, diverses actions ont été entreprises afin de relancer les ordres professionnels et de faire rayonner le travail amorcé lorsque la pandémie le permettra. Le manque de financement permettant d'avoir au moins une personne pour soutenir la planification et la réalisation de certaines activités contribue aussi à ralentir la progression des travaux du comité formation et du GS-FAPS. Finalement, il importe de continuer à solidifier la cohésion entre les membres du GS-FAPS afin de consolider le travail, car les priorités sont nombreuses et le temps dont chacun dispose pour des activités additionnelles est très limité.*

2. Affiche pour protéger les femmes qui allaitent dans l'espace public

Si le MAQ obtient les autorisations à temps du ministère de la Santé et des Services sociaux, un deuxième lancement sera organisé durant la Semaine mondiale de l'allaitement pour annoncer la distribution des affiches imprimées, avec le logo du gouvernement du Québec, en français et dans les deux langues. Ce sera également l'occasion de diffuser les six versions (deux formats en français, en anglais et bilingue) en version PDF.

La distribution de ces affiches est attendue depuis mai 2019, en particulier par les établissements de santé.

MERCİ DE RESPECTER LES FAMILLES DURANT L'ALLAITEMENT

Allaiter partout et en tout temps est un droit protégé par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec

LE SAVIEZ-VOUS ?

Santé Canada et la Société canadienne de pédiatrie recommandent de poursuivre l'allaitement jusqu'à 2 ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de 6 mois.

En partenariat avec : Québec

Votre référence en environnements favorables à l'allaitement
MouvementAllaitement.org

3. Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement



La Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement a été terminée fin juin 2020. Les travailleuses vont en assurer le lancement en août 2020, afin de sensibiliser les personnes qui allaitent avant l'entrée de leur bébé au service de garde, et leur offrir d'autres alternatives qu'un sevrage complet. Une page regroupant toute l'information sur les services de garde sera créée à même le site web du MAQ. Les outils pertinents de la trousse seront insérés dans la bibliothèque virtuelle.

Les responsables des services de garde étant peu disponibles durant l'été, à cause des congés et de la préparation de la rentrée, un événement les concernant plus particulièrement sera organisé au cours de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel. Des contacts seront également pris avec les associations et les organisations concernées pour leur faire connaître la trousse.

Sous réserve de l'obtention de la subvention de Patrimoine canadien – Tous les documents de la trousse seront traduits afin de répondre aux besoins des familles et des services de garde anglophone.

Les services de garde qui auront signé l'engagement à respecter la Charte pour des services de garde favorables à l'allaitement par le MAQ recevront un autocollant et deux affiches plastifiées. Leur nom sera ajouté à une liste qui sera insérée sur le site web du MAQ.

4. Protégeons l'allaitement : tout le monde à un rôle à jouer

Les cinq feuillets pour protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code) ont été terminés et traduits en juin 2020. Leur lancement, dans leur version finale, est prévu lors de la Semaine mondiale de l'allaitement. Par la suite, chacun des feuillets fera l'objet d'un événement particulier au cours de l'exercice, un webinaire par exemple, pour la faire connaître auprès du public concerné. (La fiche sur les situations d'urgence a déjà bénéficié d'un webinaire en mai 2020.)

Le MAQ cherchera des organisations partenaires pour les trois autres feuillets, comme pour les feuillets pour les banques alimentaires et les situations d'urgence. Le partenaire donne du poids au feuillet, surtout s'il est déjà bien établi dans le milieu ciblé.

Les feuillets en français et les annexes seront imprimés, pour les distribuer durant les kiosques ou selon les besoins.



Ces cinq premiers feuillets sont loin de couvrir tous les besoins en matière d'application du Code. Par exemple, de nombreuses familles rapportent avoir reçu un échantillon de préparation commerciale pour nourrissons après avoir magasiné dans une boutique de maternité, et les grandes bannières de pharmacies font régulièrement des promotions sur les produits visés dans leur circulaire. Pour aller plus loin, le MAQ devra trouver un financement supplémentaire. Or, la recherche de financement demande beaucoup de temps et de ressources, surtout pour un sujet aussi délicat que celui-là.

5. Trousse pour des municipalités favorables à l’allaitement

Le modèle de résolution pour les municipalités, créé en 2016 avec la collaboration de l’Association de santé publique du Québec, a besoin d’être mis à jour. La trousse sera bonifiée avec l’ajout de l’affiche pour les espaces publics et le feuillet sur les situations d’urgence.

Une page regroupant toute l’information pour les municipalités sera créée à même le site web du MAQ.

Dans la mesure du possible, le MAQ participera aux kiosques de l’Observatoire des tout-petits lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités et du colloque de l’Union des municipalités du Québec, ou lui fournira des exemplaires de la trousse pour qu’elle y soit distribuée.



Dofi *Créer des outils pour soutenir les actions visant à rendre les environnements favorables à l’allaitement ne suffit pas. Ces outils doivent être diffusés, régulièrement mis à jour et relancés périodiquement. L’impression des documents et leur présentation dans une pochette sont indispensables lors d’évènements en personne et lors de la tenue de kiosque, ce qui est très dispendieux.*

6. Inclure l’allaitement dans la conciliation famille-travail-étude

Sous réserve de l’obtention d’un financement par le ministère de la Famille

Plusieurs organisations – dont le ministère de la Famille – prônent la mise en place de mesures pour faciliter la conciliation famille-travail-études. Or, dans toutes les initiatives étudiées, aucune ne contient de directives pour faciliter la poursuite de l’allaitement. D’ailleurs, le Code du travail ne contient aucune contrainte de l’employeur en la matière, même pas l’obligation d’accorder une pause non rémunérée pour permettre aux personnes qui allaitent d’exprimer leur lait. Ce projet est le pendant de la *Trousse pour des services de garde favorables à l’allaitement* et s’inscrit dans la lutte pour le droit des femmes de travailler.



VI. RAPPORT FINANCIER

A. Date de fin d'exercice



Pour favoriser la présence de représentantes des membres partenaires, le conseil d'administration a décidé de déplacer la fin de l'exercice financier au 30 juin, et de tenir l'assemblée générale annuelle vers la mi-septembre. Pour simplifier les procédures, les exercices financiers du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 et celui du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020 sont compilés dans le présent rapport annuel et seront présentés au cours d'une seule assemblée, et ce, avec l'autorisation de la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les résultats sur l'une ou l'autre des périodes pris séparément ne sont pas significatifs.

Par ailleurs, la cotisation couvre une période allant du 1^{er} avril au 31 mars et ne suit donc pas les dates de l'exercice financier. Les cotisations perçues entre avril et juin, pour la période qui vient de commencer, sont comptabilisées dans l'exercice suivant.

Dofi *Ce rapport annuel couvrant deux états financiers complets, seuls les extraits pertinents sont présentés ici afin de ne pas alourdir le document. Les deux états financiers préparés par la comptable sont disponibles sur demande.*

B. Faits saillants

1. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

L'augmentation de 80 % du financement de base à la mission au MAQ de consolider sa permanence, avec deux postes permanents (à temps partiel), dont un salarié. L'annonce ayant été reçue en cours d'exercice, une partie de cette somme a été utilisée pour des projets ponctuels. Dès l'exercice 2020-2021, l'entièreté du PSOC sera utilisée pour la rémunération de la permanence et l'administration courante.

Les réserves ont été augmentées afin de les maintenir autour de 20 % des dépenses annuelles après affectation des fonds.

2. Financements de projet

Le MAQ a bénéficié de trois financements distincts pour des projets particuliers : un du financement discrétionnaire du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et deux de la Direction générale de la santé publique.

Ce soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux démontre l'importance de la mission du MAQ pour la société et la complémentarité des projets mis en œuvre avec les travaux du gouvernement.

3. Dons de bienfaisance

Le total des dons reçus est sensiblement stable.

La totalité des dons provient de membres individuelles et la majorité a été versée en même temps que la cotisation annuelle. Toutefois, contrairement à la cotisation, les dons sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont reçus. Au 30 juin 2020, seule une partie des membres individuelles avaient renouvelé leur adhésion. La participation des membres reste relativement stable.

Avril 2019 à mars 2020	Avril 2020 à juin 2020	Total
470 \$	191 \$	676 \$
16 membres	10 membres	20 membres différentes



La plupart des donatrices du MAQ offrent déjà beaucoup de leur temps en bénévolat. C'est une preuve supplémentaire de leur engagement envers la mission du MAQ. MERCI ! Vous faites une différence dans la société québécoise.

4. Employeur

Le conseil d'administration a su profiter de l'augmentation du financement de base à la mission pour faire le saut vers une permanence salariée plutôt que contractuelles à compter du 1^{er} janvier 2020. Cependant, de par leur nombre d'heures, leur autonomie, le type de tâches et leurs autres contrats, la coordonnatrice des communications et la chargée de projet sont demeurées contractuelles. Ces contractuelles sont protégées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

C. Fonds affectés

Les activités ayant été réparties entre le 1^{er} avril 2019 et le 30 juin 2020, il n'y a pas eu d'écriture pour la variation des fonds au 31 mars 2020. Au 30 juin 2020, le conseil d'administration a procédé à l'ajustement des fonds affectés.

- Le comité formation n'a pas pu organiser la journée interordre prévue, à cause de la pandémie. Le financement reçu pour ce projet et le solde du budget qui lui avait été alloué ont été affectés. Ce projet reprendra après la levée de l'état d'urgence sanitaire.
- Le comité Code a achevé la rédaction et la mise en page des cinq feuillets, mais ils n'ont pas été imprimés. Le montant de ce fonds affecté a été réduit au budget initialement prévu pour l'impression. La dépense est prévue au cours de l'exercice 2020-2021.
- Les affiches pour l'allaitement dans l'espace public étant en attente de l'approbation du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'utilisation du logo du gouvernement du Québec, le solde des fonds dédiés à ce projet a été affecté. Les dépenses sont prévues au cours de l'exercice 2020-2021.

	<u>Comité formation</u>	<u>Projet Code</u>	<u>Affiches</u>
Affecté pour 2019-2020	0 \$	2 740 \$	0 \$
Reçu en 2019-2020	3 000 \$	7 040 \$	5 025 \$
Affecté pour 2020-2021	6 455 \$ \$	1 400 \$	4 200 \$

D. Résultats

1. Bilans

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
BILAN
AU 30 JUIN 2020
(non-audité)

ACTIF	30-juin-20	31-mars-20
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	40 088 \$	43 430 \$
Débiteurs	316	400
Charges payées d'avance	393	482
	<u>40 797 \$</u>	<u>44 312 \$</u>
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	13 756 \$	5 251 \$
SOLDE DE FONDS	<u>27 041</u>	<u>39 061</u>
	<u>40 797 \$</u>	<u>44 312 \$</u>

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
AU 30 JUIN 2020
(non-audité)

	Affectés	Non affectés	30-juin-20	31-mars-20
			(3 mois)	(12 mois)
SOLDE AU DÉBUT	2 740 \$	36 321 \$	39 061 \$	9 400 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
(CHARGES SUR LES PRODUITS)	-	(12 020)	(12 020)	29 661
AFFECTATION DE L'EXERCICE	9 315	(9 315)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>12 055 \$</u>	<u>14 986 \$</u>	<u>27 041 \$</u>	<u>39 061 \$</u>

2. États des résultats au 30 juin 2020 (15 mois)

PRODUITS		\$
Subventions publiques	73 100	
Financements publics ponctuels	15 065	
Cotisations de membres	2 500	
Dons	676	
Revenus d'activités	110	
Revenus divers	822	
	92 273	
CHARGES		\$
Honoraires contractuels	40 199	
Salaires et charges	19 740	
Frais de promotion et de représentation	2 226	
Projets et comités	4 479	
Frais de réunion	3 492	
Frais de déplacement	619	
Frais de bureau	2 325	
Honoraires professionnels	750	
Assurances et taxes	489	
Frais bancaires	313	
	74 632	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		17 641 \$

3. Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé ou de fonds affectés sont détaillés. Budget 2020-2021

Comité formation

PRODUITS		\$
Financement public ponctuel	3 000	
	3 000	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		3 000 \$
Participation de l'organisme	3 455	
Affecté au 30 juin 2020	6 455	

Feuillets sur le Code

PRODUITS		\$
Financement public ponctuel	7 040	
	7 040	
CHARGES		\$
Honoraires chargée de projet	5 313	
Honoraires coordonnatrice	695	
Salaires direction et charge	561	
Traduction et graphisme	2 571	
Impression	22	
Frais administratifs (10 %)	916	
	10 078	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		(3 038) \$
Participation de l'organisme	4 438	
Affecté au 30 juin 2020	1 400	

Affiche espaces publics

PRODUITS		\$
Financement public ponctuel	5 025	
	5 025	
CHARGES		\$
Honoraires chargée de projet	305	
Honoraires coordonnatrice	422	
Salaires direction et charge	56	
Frais administratifs (10 %)	78	
	861	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		4 164 \$
Participation de l'organisme	36	
Affecté au 30 juin 2020	4 200	

E. Budget 2020-2021

Pour l'exercice 2019-2020, la priorité est mise sur la continuité des activités, la réflexion stratégique et la recherche de financement pour des projets.

Les produits qui sont pris en compte sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et dont la réception est raisonnablement assurée. Les dépenses liées aux projets en attente de financement ne sont donc pas incluses, à l'exception de la subvention pour la traduction de la Trousse pour les services de garde, puisqu'elle ne couvrira que 50 % des frais. Toutefois, la dépense ne sera engagée qu'après l'obtention du fonds.



PRODUITS		\$
Subventions publiques	59 767	
Financements publics ponctuels	1 000	
Cotisations de membres	3 360	
Dons	500	
Revenus d'activités	300	
Revenus divers	831	
	65 758	
Charges		\$
Honoraires contractuels	23 050	
Salaires et charges	38 438	
Frais de promotion et de représentation	2 840	
Projets et comités	5 300	
Frais de réunion et renforcement de capacités	1 690	
Frais de déplacement	2 090	
Frais de bureau	3 705	
Honoraires professionnels	500	
Assurances et taxes	433	
Frais bancaires	214	
	78 260	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		(12 502) \$
Fonds affectés pour l'exercice 2020-2021	12 055	
Excédent net des produits sur les charges (des charges sur les produits)		(447)

VII. REMERCIEMENTS

Merci à **Nathalie Lévesque**, répondante en allaitement et coordonnatrice de l'implantation de l'Initiative des amis des bébés (IAB) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec, pour sa disponibilité et ses conseils sur certains projets du MAQ. Sa collaboration a été précieuse pour diffuser le feuillet destiné aux banques alimentaires.

Merci au **Dr Horacio Arruda**, pour les financements accordés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour le projet des feuillets pour la protection de l'allaitement et pour l'impression et la diffusion de l'affiche pour les espaces publics. Le financement de ces projets démontre l'importance que le ministère accorde aux environnements favorables à l'allaitement et la volonté du MAQ de travailler avec toutes les organisations concernées.

Merci au **Dr Lionel Carmant**, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, pour le financement accordé au comité formation pour l'organisation d'une journée thématique visant l'élaboration d'un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement.

Merci aux personnes qui ont donné de leur temps pour prendre part aux activités du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé : **Bénédicte Fontaine-Bisson**, professeure en nutrition, Université d'Ottawa ; **Céline Huot**, professeure en pédiatrie, Université de Montréal ; **Chantal Doucet**, professeure en chiropractie, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Claudine Jouny**, enseignante en soins infirmiers, Cégep du Vieux Montréal ; **Danica Brousseau**, professeure et directrice du comité de programme de premier cycle en chiropratique, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Danièle Simard**, chiropraticienne, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Ema Ferreira**, vice-doyenne aux études de 1^{er} cycle et professeure en pharmacie, Université de Montréal ; **Félix Girard**, professeur en pharmacie, Université de Montréal ; **Isabelle Michaud-Létourneau**, professeure associée, département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal ; **Julie Robitaille**, professeure et directrice du programme de premier cycle en nutrition, Université Laval ; **Lucie Hamelin**, professeure et directrice du programme de sages-femmes, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Marie Lacombe**, professeure en soins infirmiers, Université du Québec à Rimouski ; **Marjolaine Héon**, vice-doyenne aux études de 1^{er} cycle et professeure en soins infirmiers, Université de Montréal ; **Catherine Arpin**, Ordre des sages-femmes du Québec ; **Magali Béchar**d, professeure et directrice programme de sages-femmes, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Roseline Galipeau**, professeure en soins infirmiers, Université du Québec en Outaouais ; **Sonia Blaney**, professeure en nutrition, Université de Moncton, **Anjana Srinivasan**, médecin, professeure, département de médecine de famille, Université McGill, **Sonia Semenic**, directrice de programme de doctorat et professeure, École des sciences infirmières Ingram, Université McGill.

Merci à **Isabelle Gaboury**, professeure-chercheuse à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke pour son soutien au comité formation au cours des dernières années. Son expertise en changement organisationnel et collaboration interorganisationnelle et interprofessionnelle est d'un précieux recours.

Merci à **Julie Lauzière** et **Isabelle Michaud-Létourneau**, coresponsables du comité formation pour l'organisation de leur comité et le leadership qu'elles ont démontré.

Merci à **Anne-Marie Morel**, conseillère aux politiques publiques à la Coalition québécoise sur la problématique du poids, pour son temps et ses précieux conseils.

Merci à **Michelle Pensa Branco**, cofondatrice de NourrirSansNuire (SafelyFed) Canada, pour son étroite collaboration dans l'élaboration et la diffusion de la fiche sur les situations d'urgence et sa traduction anglaise, ainsi que sa disponibilité pour l'organisation du webinaire sur l'alimentation des nourrissons en situation d'urgence.

Merci à **l'équipe du Dispensaire diététique de Montréal** pour sa généreuse contribution dans l'élaboration et la validation de la fiche destinée aux banques alimentaires.

Merci à **Patrick Lopez**, conseiller en communication de la Fondation OLO, d'avoir pris le temps de consulter son équipe et de commenter la fiche destinée aux sites internet et aux blogs.

Merci à **Marie Bienvenue**, femme allaitante, **Marie-Pier Bélanger**, femme allaitante, **Marie-Joelle Giroux**, marraine d'allaitement, **Josépier Guillot**, marraine d'allaitement, **Marie-Josée Goyette**, marraine d'allaitement, **Manon Ferrand**, marraine d'allaitement, **Mylène Arsenault**, marraine d'allaitement, **Anne-Marie Cormier**, responsable d'un service de garde en milieu familial, **Nathalie Laberge**, directrice adjointe d'un CPE et coordonnatrice du Regroupement régional des CPE du Saguenay–Lac-Saint-Jean, **Raphaëlle Curis**, orthophoniste, pour leurs commentaires sur les différents outils de *la Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement* et à **Sandy Delisle**, pour ses commentaires et la photo. Leur apport a été précieux pour s'assurer que les outils répondent adéquatement aux besoins.

Merci à **Mamie-Lait**, organisme communautaire en allaitement, membre partenaire du MAQ, qui héberge sans contrepartie le siège social du MAQ d'avril 2014 à mars 2020. Ce service a permis au MAQ d'utiliser un maximum de ses ressources à la réalisation de la mission.

Merci à la **Fédération Nourri-Source** pour le partage de ses listes de diffusion aux médias sur la plateforme CISION, ce qui fait gagner un temps précieux.

Merci à **Soutien Lactéa**, la **Fédération Nourri-Source**, **Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean**, **Nourri-Source Montérégie**, **Entraide Naturo-Lait**, **TrioLait**, **MAM autour de la maternité** et **Chantelait**, ressources communautaires en allaitement et membres partenaires du MAQ, d'avoir permis à leurs travailleuses de contribuer aux travaux du MAQ. Cet apport humain est indispensable pour avoir un conseil d'administration représentatif des membres et pour l'avancement des travaux des comités.

Merci à **Julie Lauzière** et **Isabelle Michaud-Létourneau**, coresponsables du comité formation pour l'organisation de leur comité et le leadership qu'elles ont démontré.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don volontaire**. Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ.

Merci à **toutes les photographes** qui partagent généreusement leurs clichés et merci **aux femmes et aux familles** qui acceptent de partager ces moments d'intimité avec le public. Grâce à vous, les documents et les médias du MAQ sont plus vivants. Merci de participer à la normalisation de l'allaitement.

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et toutes les personnes** du Québec et d'ailleurs qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement et l'allaitement maternel au cœur de la société.



VIII. ANNEXES

A. Déclaration de principes du MAQ

Pour devenir membres du MAQ, les individus et les organisations doivent appuyer cette déclaration de principes. Ce document adopté par les membres du MAQ le 3 février 2018

En devenant membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

- a) Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les femmes, et je m'engage à protéger, soutenir et promouvoir ce droit dans le respect de toutes les femmes et de toutes les familles.**

Le droit d'allaiter est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par la *Charte des droits et libertés* de la personne du Québec. Il s'inscrit dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

- b) J'appuie la *Déclaration Innocenti 2005 sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant* et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles.**

Cette déclaration est un appel à l'action dont l'objectif est de créer un environnement permettant aux femmes, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale. Cette alimentation optimale est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

- c) Je reconnais l'importance du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent ; je participerai à les faire connaître et à soutenir leur mise en application.**

Le but de ce code est de contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sécuritaire et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement au sein. Il permet aussi d'assurer une utilisation correcte des substituts de lait maternel – quand ceux-ci sont nécessaires – sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et d'une distribution appropriées.

- d) J'appuie les lignes directrices en allaitement maternel émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.**

Ces lignes directrices ont pour but d'assurer l'excellence dans l'information transmise à la population et d'optimiser le soutien donné aux parents et aux enfants concernant l'allaitement maternel.

B. Liste des membres

L'identité des membres individuelles est confidentielle.

Entité du système de santé et de services sociaux

CIUSSS de l'Estrie – CHUS



Associations professionnelles

Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEEICQ)



Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP)



Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)



Ressources communautaires

À la source Sept-Îles



Aidons-Lait



Allaitement Québec



Allaitement Soleil



Amitié Matern'elle



Centre périnatal Le Berceau

Centre Ressources Naissance Mauricie



Chantelait



Comité d'allaitement maternel CALM



Coup de pouce nourrice

Entraide Naturo-lait



Fédération Nourri-Source

Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique

Groupe MAMAN



La Mèreveille



La Maison des Familles de Victoriaville

La Nichée

Ligue La Leche (LLL)

MAM autour de la maternité

Mamie-Lait

Mieux-Naître à Laval

Naissance Renaissance Estrie

Naissance Renaissance Outaouais

NaturELLEment Sain

Nourri-Source Chaudière-Appalaches

Nourri-Source Estrie

Nourri-Source Lanaudière

Nourri-Source Laurentides

Nourri-Source Laval

Nourri-Source Montérégie

Nourri-Source Montréal

Nourri-Source Saguenay Lac-Saint-Jean

Nourrisson-Lait Haute-Gaspésie

Regroupement Naissances Respectées (RNR)

Ressources naissances

Re-Lait Montmagny-L'Islet

Séréna Québec

Soutien Lactéa

Supportons-Lait

TrioLait



C. Bref historique

7 avril 2009 : Création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentés tous les acteurs œuvrant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec.



Été 2009 : Choix du nom, *Mouvement allaitement du Québec*, par un sondage auprès des personnes inscrites sur la liste de diffusion.

1^{er} octobre 2009 : mise en place du comité exécutif provisoire, dont les six membres sont considérées comme étant les cofondatrices du MAQ.

27 novembre 2010 : Établissement des fondements du MAQ lors d'une réunion à laquelle étaient conviées les personnes inscrites sur la liste de diffusion :

- Adoption de la déclaration de principes
- Création des premiers comités de travail (visibilité, création d'évènements, formation, communication de plaidoyer)
- Définition des priorités
- Adhésion des premières membres officielles
- Élection du premier comité exécutif

2 avril 2011 : Enregistrement du MAQ auprès du Registraire des entreprises du Québec pour donner une légitimité au MAQ en attendant son incorporation.

Aout 2012 : Adoption du logo par les membres du comité exécutif.

6 avril 2013 : Adoption de la mission et des stratégies privilégiées par les membres, selon le texte actuellement en vigueur. Un premier énoncé avait été adopté quelques mois plus tôt, mais il ne faisait pas l'unanimité.

12 novembre 2013 : Incorporation du MAQ (obtention des lettres patentes) et radiation de l'enregistrement précédent.

3 mai 2014 : Assemblée de fondation du MAQ, cinq ans après le début de ses activités.

16 mai 2015 : Lancement officiel de la *Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement*.

29 avril 2016 : Tenue du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles

de la santé en matière d'allaitement au Québec (Longueuil), organisé par le comité formation.

14 mai 2016 : Lancement du **prix Micheline Beaudry**, pour souligner la contribution exceptionnelle d'une bénévole.

24 septembre 2016 : Passage du flambeau **d'INFACT Québec au MAQ** et reprise du mandat de faire appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé

1^{er} avril 2017 : Mise en place d'une **cotisation**, entraînant un changement important dans les membres du MAQ.

Octobre 2017 : Obtention du **premier financement récurrent à la mission** par le biais du *Programme de soutien des organismes communautaires* (PSOC).

Mars 2018 : Adhésion du premier membre partenaire issu du réseau de la santé et des services sociaux.

Avril 2018 : Obtention de lettres patentes supplémentaires avec de nouveaux objets.

14 mai 2018 : Adoption des **6 valeurs** du MAQ par les membres.

Mai 2019 : Tenue d'un premier **kiosque d'information** sur le MAQ en marge d'un évènement en périnatalité.

Octobre 2019 : Ouverture de l'infolettre du MAQ aux personnes non membres.

Novembre 2019 : Le MAQ devient un organisme de bienfaisance enregistré.

{Photo : Mathieu Langlois}



D. Survol des réalisations de 2019-2020

16 mai 2019	Conférence de presse pour le lancement de l’affiche pour les espaces publics et exposition des grandes réalisations du MAQ
	Assemblée extraordinaire pour régulariser l’emplacement du siège social à Québec
	Assemblée générale annuelle (Montréal et webinaire)
	4 ^e prix Micheline Beaudry, octroyé à Isabelle Michaud-Létourneau
	Adoption de la position féministe par les membres
	Festivités pour souligner les 10 ans du MAQ
Mai	Adoption par le conseil d’administration de l’énoncé de position sur le partage informel de lait maternel pour les enfants nés à terme et en santé.
	Rencontre en présentiel avec des représentantes du MSSS
	Kiosque lors de la 2 ^e journée de la Grande conférence de l’AQC (Vaudreuil, Montérégie)
Juin	Entrevue avec Sophie Durocher à QUB Radio, sur le partage informel de lait maternel.
	Atelier lors du colloque de la Ligue La Leche : <i>De votre histoire à des environnements plus favorables à l’allaitement</i>
Septembre	Réception de deux financements totalisant 12 065 \$ par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour l’impression et la diffusion de l’affiche pour les espaces publics et pour le projet des feuillets du comité Code pour protéger l’allaitement.
	Conférence sur les environnements favorables à l’allaitement au CIUSSS de l’Estrie – CHUS (Sherbrooke).
Octobre	Entrevue avec Sophie Durocher à QUB Radio, dans le cadre de la Semaine mondiale de l’allaitement maternel.
	Kiosque à la Journée des professionnels, organisée par la Direction régionale de santé publique de Montréal
	Conférence sur les environnements favorables à l’allaitement à l’Hôpital Général Juif (Montréal)
	Participation de 3 membres du comité formation au Policy Sciences Annual Institute (Rhode Island, Providence, É.-U.).
Novembre	Annonce d’un rehaussement de 80 % du financement de base à la mission
	Réception de 3 000 \$ à même le financement discrétionnaire du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux pour l’organisation par le comité formation d’une journée thématique visant l’élaboration d’un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement

Janvier 2020	La coordonnatrice contractuelle devient directrice générale salariée
	Relance du comité services de garde et embauche d'une chargée de projet
Février	L'ancien site web est redirigé vers le nouveau nom de domaine et le nouveau site.
	JASP 2021 : Acceptation d'une journée thématique sur les environnements favorables à l'allaitement pour laquelle le MAQ est coorganisateur.
Mars	Embauche de la coordonnatrice des communications, 2 ^e poste permanent au MAQ.
	Report en avril 2021 de la journée de réflexion stratégique, à cause de l'état d'urgence sanitaire.
	Participation d'une membre du comité formation pour agir en tant qu'experte internationale pour commenter un outil sur les compétences en allaitement des professionnels de la santé, développé par le Comité canadien en allaitement en collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé.
25 mars	Assemblée extraordinaire pour déplacer le siège social à Montréal
31 mars	L'exercice financier est clôturé aux fins de l'impôt, mais il est prolongé jusqu'au 30 juin pour ce qui a trait aux activités.
Avril	Déménagement du siège social à Montréal
	Augmentation de la cotisation des membres partenaires, inchangée depuis sa mise en place 3 ans plus tôt.
	Transfert de la gestion des membres sur Yapla
	Lancement d'une version provisoire des feuillets pour protéger l'allaitement dans les banques alimentaires et dans les situations d'urgence.
Mai	Webinaire : L'allaitement en temps de pandémie, par Michelle Pensa Branco, NourrirSansNuire Canada.
	Lancement de la page LinkedIn
Juin	Adoption par le conseil d'administration de la signature du MAQ « Votre référence en environnements favorables à l'allaitement ».
30 juin	Clôture de l'exercice financier transitoire de 3 mois.

E. Communiqués de presse

- *Le MAQ lance une affiche pour protéger l'allaitement dans l'espace public* – 17 mai 2019
<https://mouvementallaitement.org/affiche-espace-public/>
- *Partage de lait maternel : pour un dialogue sans tabou* – 7 juin 2019
<https://mouvementallaitement.org/partage-de-lait-maternel-un-dialogue-sans-tabou/>
- *Allaitement et environnement : agir pour le climat dès la naissance* – 30 juillet 2019
<https://mouvementallaitement.org/allaitement-et-environnement/>
- *Semaine mondiale de l'allaitement maternel : autonomiser les parents, faciliter l'allaitement* – 1^{er} octobre 2019
<https://mouvementallaitement.org/smam-2019-communique-de-presse/>
- *Le soutien à l'allaitement : un service prioritaire au temps de la COVID-19* – 22 avril 2020
<https://mouvementallaitement.org/soutien-allaitement-prioritaire-covid/>
- *Le feuillet du gouvernement « Retour en classe sécuritaire » induit en erreur les parents* – 1^{er} mai 2020
<https://mouvementallaitement.org/feuillet-retour-en-classe-securitaire-induit-en-erreur-parents/>

F. Lettre type aux candidats pour les élections fédérales 2019

Objet : Inclure l'allaitement dans les stratégies de réduction des gaz à effets de serre

« Le Canada se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde et trois fois plus vite que les États-Unis. L'allaitement maternel a un impact positif sur le changement climatique, protège l'environnement et ménage les ressources. L'inclure dans les stratégies de réduction des gaz à effet de serre est facile, rentable et socialement acceptable.

L'allaitement au sein est le moyen le plus écologique de nourrir un bébé : aucun emballage, aucun déchet, aucun additif de conservation, aucun transport. Son impact environnemental est tangible tant dans les pays industrialisés que dans ceux en voie de développement. Augmenter les taux d'allaitement permet non seulement de réduire la production de préparations commerciales pour nourrissons – aliments ultratransformés –, mais il permet aussi de réduire la consommation de médicaments par son impact sur la santé.

La présence d'environnements favorables à l'allaitement exerce une influence positive sur la décision d'allaiter et en facilite la poursuite en soutenant les femmes et les personnes qui allaitent par des moyens concrets. L'allaitement est une décision individuelle, mais la mise en place d'environnements favorables est une responsabilité de société.

Par la présente, nous vous demandons d'inclure la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement dans vos stratégies de réduction de gaz à effet de serre. C'est un investissement rentable dont les retombées vont bien au-delà de la réduction des coûts de santé publique. »

G. Sources citées

Agnolon, M. C., Rodríguez, C., Lauzière, J. (2020). Triggering Institutional Change: Examining the Development of the 2001 Quebec Breastfeeding Policy. *Healthc Policy* 15(4):77-92. <https://doi.org/10.12927/hcpol.2020.26222>

Bayard, C. (2019, 5 octobre). Sauver la planète une tétée à la fois? *La presse*. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/564175/sauver-la-planete-une-tetee-a-la-fois>

Hansen, K. (2016). Breastfeeding: a smart investment in people and in economics. *The Lancet*. 387(10017): 416. <http://www.thelancet.com/series/breastfeeding>

Institut national de santé publique. (2020). *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/mieux-vivre/pdf/mv2020_guide_complet.pdf

International Code Documentation Centre (2019). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1722>

Ministère de la Famille. (2017). *Cadre de référence Gazelle et Potiron pour des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur*. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/developpement_des_enfants/cadre-de-referance/Pages/index.aspx

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). *Politique de périnatalité 2008-2018 : un projet porteur de vie*. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1605>

Mouvement allaitement du Québec. (2020). Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/>

Mouvement allaitement du Québec. (2020). *Coronavirus et allaitement : synthèse des recommandations*. <https://mouvementallaitement.org/coronavirus-et-allaitement-recommandations/>

Mouvement allaitement du Québec. (2020). *Le feuillet du gouvernement « Retour en classe sécuritaire » induit en erreur les parents*. <https://mouvementallaitement.org/feuillet-retour-en-classe-securitaire-induit-en-erreur-parents/>

Mouvement allaitement du Québec. (2020). Liste des ressources communautaires en allaitement du Québec. <https://mouvementallaitement.org/ressources/quebec/#par-region>

Mouvement allaitement du Québec. (2019). *Partage informel de lait maternel pour les bébés nés à terme et en santé : énoncé de position*. <https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1777>

Mouvement allaitement du Québec. (2019). *Position féministe*. <https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-position-feministe.pdf>

Mouvement allaitement du Québec. (2020). *Protégeons l'allaitement : les banques alimentaires ont un rôle à jouer*. <https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-code-banques-alimentaires-fr-web.pdf>

Mouvement allaitement du Québec. (2020). *Protégeons l'allaitement : les services d'urgence ont un rôle à jouer*. <https://mouvementallaitement.org/wp-content/uploads/maq-code-situations-d-urgence-fr-web.pdf>

Mouvement allaitement du Québec (2018). *Rendre nos municipalités plus accueillantes envers les femmes qui allaitent*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1600>

Mouvement allaitement du Québec (2020). *Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement*. <https://mouvementallaitement.org/services-de-garde>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001). *L'allaitement maternel au Québec : Lignes directrices*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1606>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé*. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2015). *Programme de soutien aux organismes communautaires 2015-2016*. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000190/>

Organisation mondiale de la Santé (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1619>

Robert, E, Michaud-Létourneau, I, Dramaix-Wilmet, M, Swennen, B, Devlieger, R. (2019). A comparison of exclusive breastfeeding in Belgian maternity facilities with and without Baby - friendly Hospital status. *Matern Child Nutr.* 15:e12845. <https://doi.org/10.1111/mcn.12845>

